

GRÈVE DANS
L'EDUCATION

► Les retards dans les cours sont estimés à 10 jours seulement

P.3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 22 Mars 2015 - 1^{er}Joumada al Thani 1436 - N° 906 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

RÉUNION AUJOURD'HUI À ALGER
DU GROUPE DE CONTACT ALGÉRO-ITALIEN
SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE

L'impérative urgence
de rétablir la paix et
la sécurité en Libye

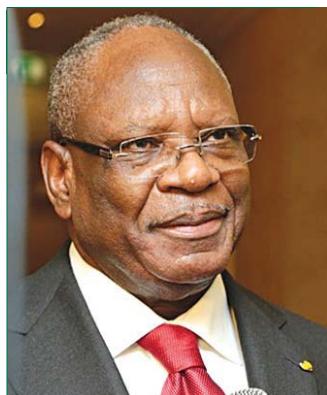
P.28

ALGÉRIE-MONDE ARABE
Medelci
participe aux
réunions des
organes de
l'UCCA au Koweït

P.28

MESSAGE DU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA À L'OCCASION
DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU
**«La bataille de la disponibilité
de cette ressource est
incontestablement gagnée»**

P.6



ALGERIE-MALI

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président malien en visite d'Etat en Algérie

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, effectuera une visite d'Etat en Algérie du 22 au 24 mars 2015 à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué samedi la présidence de la République dans un communiqué. Cette visite «s'inscrit dans une tradition séculaire de liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage entre les peuples algérien et malien», ajoute la même source.



Des liens de coopération solides et profonds

Boualem Branki

C'est dans le sillage de cette très reconfortante circonstance de la signature des accords de paix entre factions rivales au Nord du Mali, que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, recevra aujourd'hui, à son invitation, son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta. C'est en fait le dénouement logique de beaucoup d'affaires

forts déployés par la diplomatie algérienne pour créer au sein des forces vives maliennes cette fibre patriotique qui en fait un pays riche de ses différentes composantes sociales et ethniques.

La visite d'Etat du président malien en Algérie est de nature à donner de nouvelles perspectives à la coopération plurielle entre les deux pays, particulièrement dans le domaine économique, car l'Algérie a beau-

coup d'arguments pour soutenir le développement du Mali, en particulier les régions nord du pays, et jusque vers la bande frontalière. Il est un fait que l'Algérie a depuis longtemps affirmé sa volonté de promouvoir un nouveau type de coopération avec ses voisins du Sahel, autant avec le Niger qu'avec le Mali et au-delà vers le Tchad et les pays sahariens. Le développement du nord du Mali est un gage de prospérité pour le

peuple malien de cette région, mais il permet surtout de créer une vaste zone économique et sociale d'échanges, et, surtout, d'apporter à ces régions progrès et stabilité politique. Pour l'Algérie et son Président, ce sont là des objectifs auxquels travaillent toutes les bonnes volontés en Afrique, au Sahel comme en Algérie. Car il y a du développement et de son parachèvement dans le vaste continent africain.

P. 28

Tebboune satisfait
du rythme d'avancement
du projet de la Grande
Mosquée d'Alger

P.6

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE
Les concessionnaires
favorables
à la nouvelle
réglementation

P.8

VIE POLITIQUE
Les partis
sur le terrain

P.4-5

SANTÉ

DIABÈTE
LE SUCRE,
CET ENNEMI
CACHE

Pages 14-15

CULTURE

EL KALA
80 artisans
au 2^e Salon
régional
«Le printemps
des lacs»

P.16

FOOTBALL

CONFÉRENCE DE PRESSE DU
SÉLECTIONNEUR DES VERTS
CHRISTIAN GOURCUFF :
«On part avec
une nouvelle
tranche d'âge»

P.25

MDN

Arrestation
de sept (7)
contrebandiers,
saisie
de véhicules
et de carburant
au sud du pays

P.3

Météo



Régions Nord : 15° à Alger

Temps généralement voilé avec localement quelques pluies orageuses sur les régions de l'Ouest à partir de l'après-midi. Développement de cellules orageuses sur les régions Centre avec toutefois des particules de sable en suspension dans l'atmosphère en cours de journée et soirée. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable sur les Hauts-Plateaux de l'Ouest. La mer sera agitée.

Régions Sud : 23° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental avec localement quelques pluies orageuses. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

DEMAIN À L'UNIVERSITÉ DE BATNA Rencontre sur les valeurs de la révolution algérienne



Le ministre des Moudjahidines, M. Tayeb Zitouni, présidera demain lundi 23 mars à l'université El Hadj-Lakhdar de Batna, les travaux d'une rencontre sur «Les valeurs de la révolution algérienne».

COMMUNICATION Grine demain à Aïn Témouchent et Tlemcen

Le ministre de la Communication, M. Hamid Grine, effectuera demain lundi 23 mars 2015, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Aïn Témouchent et Tlemcen.



LES 24 ET 25 MARS AU SOFITEL Rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb



La 2^e édition des rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb Algérie, organisée par Antares Développement, aura lieu les 24 et 25 mars à l'hôtel Sofitel, Alger.



MAPFRE ASSISTANCE ALGÉRIE Lancement aujourd'hui d'un nouveau produit

A l'occasion du lancement d'un nouveau produit «Solution de services destinés aux concessionnaires automobiles», le directeur général de Mapfre assistance Algérie, M. Mustapha Rezzoug, animera une conférence de presse cet après-midi à partir de 15h à la salle de conférences Ali Maâchi, Safex, Alger.

MARDI 31 MARS À ORAN Conférence sur «La responsabilité de l'écrivain»



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), organisera mardi 31 mars à partir de 9h30 au siège de l'EHESS sis à Esanis, Oran, une conférence animée Giselle Sapiro, directrice de recherche au CNRS et directrice d'études à l'EHESS, sur «La responsabilité de l'écrivain, liberté d'expression et éthique de l'écriture en France».

CE MATIN À 10H AU FORUM DE DK NEWS Plan cancer 2015/2019 5 professeurs à la tribune

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h, le professeur Kamel Bouzid, chef du service oncologie médicale au centre Pierre et Marie Curie (CPMC) et président de la Société algérienne d'oncologie médicale, le professeur Mohamed Oukal, chef du service oncologie au CHU de Béni Messous, le professeur Messaoud Zitouni, chargé par le président de la République de la mise en œuvre du plan cancer, le professeur Aïcha Djamaâ, chef du service radiothérapie au CHU de Constantine et le professeur Hacène Mahfouf, chef du service oncologie médicale à l'hôpital de Rouiba, pour faire un point de situation sur l'avancement du plan cancer 2015-2019. La rencontre aura lieu au centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



SAMEDI 28 MARS DE 20H30 À 21H30 Une heure sans électricité pour protéger la planète



L'Algérie participera pour la première fois à l'événement planétaire «Earth Hour» le samedi 28 mars entre 20h30 et 21h30. Dans ce cadre, l'Association Sidra et l'Office Riad El Feth, unissent leurs efforts pour protéger la planète en éteignant les lumières du monument des Martyrs pendant 60 minutes. «Earth hour ou «Une heure pour la planète», est une manifestation annuelle mondiale organisée tous les derniers samedis du mois de mars depuis 2007 qui consiste à couper les lumières et à débrancher les appareils électriques non essentiels pour une durée d'une heure afin de promouvoir l'économie électrique et par conséquent réduire les émissions de gaz à effet de serre et lutter contre le réchauffement climatique.

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE Séminaire sur le programme de développement du secteur

Le ministère de l'Énergie organise, aujourd'hui un séminaire sur le programme de développement du secteur de l'énergie à moyen et long terme.



CE MATIN À LA SAFEX Benyounès rencontre la presse



Dans le cadre des activités du Club de la presse, le ministre du Commerce, M. Amara Benyounès, présidera ce matin à partir de 11h30 à la salle El Djazaïr (Safex), une rencontre avec les membres de la presse.

DU 23 AU 26 MARS Championnat national militaire inter-écoles de futsal



Le championnat national militaire (inter-écoles) de futsal, se déroulera du 23 au 26 mars à l'école nationale de la santé militaire de Aïn Naâdja.

DEMAIN DE 11H À 13H SUR LES ONDES DE LA CHAÎNE 1 Le ministre des Ressources en eau invité du Forum de la Radio



A l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, sera l'invité de la station régionale de Constantine demain lundi 23 mars 2015 de 11h à 13h. Le nouveau numéro du Forum de la Radio organisé par la Chaîne 1 avec la participation des journalistes des stations régionales de la radio, de la télévision et du bureau régional de l'APS de Constantine, abordera la question de «L'eau et le développement durable».

LES 30 ET 31 MARS AU PALAIS DES NATIONS Conférence nationale sur le commerce extérieur

Sous le patronage du président de la République, le ministère du Commerce organisera une conférence nationale sur le commerce extérieur, les 30 et 31 mars 2015 au Palais des Nations (Alger).

Horaires des prières

Dimanche 1 jumada al-thani 1436

	Max	Min
Alger	15°	10°
Oran	18°	10°
Annaba	17°	12°
Béjaïa	18°	12°
Tamanrasset	23°	14°



GRÈVE DANS L'EDUCATION : Les retards dans les cours sont estimés à 10 jours seulement

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a indiqué, samedi à Oran, que les retards enregistrés dans les cours, suite à la grève du CNAPESTE, sont estimés à «10 jours seulement», soulignant que le programme pédagogique a été réalisé de 70 à 75%.



Invitée du «Forum des citoyens», organisé par le groupe de presse «Ouest Tribune», Mme Benghebrit a indiqué que les évaluations faites de la dernière grève du Cnapeste (Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation), lancée le 16 février dernier, ont «montré qu'il n'y a pas eu un grand impact sur les programmes pédagogiques car ceux-ci ont été réalisés à un taux entre 70 et 75% suivant les établissements», a-t-elle précisé. «Dès dimanche, les enseignants reprendront les cours. Nous avons le temps jusqu'au mois de mai prochain pour terminer les programmes et rattraper les retards», a assuré la ministre.

Pour la responsable du secteur de l'éducation, si les élèves se présentent en classe ce dimanche, les cours seront dispensés normalement. Dans le cas où les élèves perturbés par cette grève, préféreraient profiter de leurs vacances, les cours seront dispensés à

la reprise des cours, en avril prochain. Le ministère de l'Education est parvenu à un accord avec les syndicats agréés portant sur la promotion des enseignants au grade supérieur dans les conditions définies par les dispositions statutaires avec une mise en œuvre qui concernera le personnel enseignant. C'est à la faveur de cet accord que le Cnapeste a mis fin à cette grève.

Dans ce contexte, Mme Benghebrit a souligné, au sujet des promotions automatiques revendiquées par les syndicats, que celles-ci doivent être faites conformément à la loi. «Toute promotion doit être obtenue par mérite, comme l'édicte la loi», a-t-elle affirmé, en préconisant toutefois «d'avantage de temps pour discuter et trouver des solutions», et «éviter de faire les choses dans la précipitation».

Pour la révision du statut particulier des travailleurs, la ministre a estimé qu'«elle est tributaire de la stabilité du secteur de l'éducation nationale». Elle

n'a pas omis de reconnaître des «défaillances» constatées dans l'actuel statut particulier, revu en 2012 après une précédente révision en 2008.

Mme Benghebrit a rappelé que «de nombreuses revendications ont été satisfaites», relevant, toutefois, que le dialogue se poursuit pour aboutir à des solutions tangibles aux revendications encore en suspens et qui, selon elle, nécessitent encore du temps.

Pour la ministre, la stabilité est un élément principal pour le règlement des conflits sociaux. «Nous ne pouvons mettre en jeu le futur de nos enfants. C'est inacceptable», a-t-elle noté. Par ailleurs, Mme Benghebrit a annoncé qu'une journée parlementaire sur l'école sera organisée mardi prochain, «dans le souci d'être en permanence en communication avec tous les acteurs du secteur de l'éducation, syndicats, associations de parents d'élèves, enseignants, entre autres», a-t-elle dit.

Le CNAPESTE disposé à prendre en charge les élèves sur le plan psychologique et pédagogique

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) a indiqué que les enseignants étaient disposés à prendre en charge les élèves sur le plan psychologique et pédagogique et à les accompagner jusqu'à l'achèvement des

programmes «sans surcharge ni précipitation».

Dans un communiqué publié après avoir décidé de mettre fin à la grève qu'il a déclenchée le 16 février dernier à la suite d'une réunion avec le ministère de l'Education nationale, le Cnapeste a indiqué que tous les enseignants affiliés

au syndicat étaient «disposés à dispenser des cours de soutien aux élèves de toutes les classes et pas uniquement ceux des classes d'examen et à les accompagner sur le plan psychologique et pédagogique».

Le Cnapeste a également souligné qu'il s'engageait à rattraper le retard occa-

sionné par la grève «sans précipitation» afin de permettre aux «élèves de bien se préparer aux examens. La signature du procès-verbal de la réunion avec le ministère de tutelle est intervenu, jeudi soir, après des négociations «difficiles», a rappelé le Cnapeste.

Les élèves priés de reprendre les cours la première semaine des vacances

Le ministère de l'Education nationale a appelé samedi les élèves touchés par la grève de certains enseignants à reprendre les cours la première semaine des vacances pour rattraper le retard.

Le ministère de l'Education nationale a précisé dans un communiqué que «les élèves qui ont été touchés par la grève de certains enseignants sont priés de reprendre les cours la première semaine des vacances (de dimanche 22 au jeudi 26 mars 2015) pour rattraper le retard».

SÉCURISATION DES FRONTIERES ET LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ

Arrestation de 7 contrebandiers, saisie de véhicules et de carburant au sud du pays

Sept (7) personnes de différentes nationalités africaines ont été arrêtées, des véhicules ont été saisis, une quantité de carburant et une autre de farine ont été récupérées, vendredi, à In Guezam et Bordj Badji Mokhtar par des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) indique samedi le Ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le

crime organisé, deux détachements relevant des secteurs opérationnels d'In Guezam et de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire) ont arrêté hier le 20 mars 2015, lors de deux opérations distinctes sept (07) personnes de différentes nationalités africaines et ont saisi un (1) camion, deux (2) véhicules tout-terrain, une quantité de carburant s'élevant à 1.400 litres et une quantité de farine estimée à 17,4 tonnes», précise la même source.

Les services et unités d'oncologie médicale couvrent tout le pays

Les services et unités d'oncologie médicale couvrent tout le pays grâce à l'affection des spécialistes et à la formation des paramédicaux, a relevé samedi à Alger un représentant du ministère de la santé, de Population et de la Réforme hospitalière.

Dans le cadre du plan national cancer 2015-2019, les services et unités d'oncologie médicale «couvrent tout le pays grâce à l'affection des spécialistes en oncologie et à la formation des paramédicaux en matière d'utilisation des produits cytotoxiques», a indiqué le directeur général des services de santé au ministère, M. Mohamed L'hadj.

Il a souligné, dans son intervention prononcée au nom du ministre de la santé, Abd elmalek Boudiaf lors d'un symposium sur le cancer, que le début de la mise en œuvre du plan cancer «coïncide» avec la réception des centres de lutte contre le cancer. Il s'agit de ceux de Ouargla, Sétif et Batna acquis sont déjà fonctionnels, celui de Annaba qui le sera dans quelques jours et ceux de Tlemcen, Sidi Belabes, Tizi Ouzou et Laghouat qui le seront d'ici à fin 2015, a-t-il précisé.

«D'autres centres sont en cours de réalisation dans différentes régions du pays, mais d'ores et déjà les nouveaux centres mis en service ont permis de réduire les délais d'accès à la radiothérapie qui devraient être ramenés à des niveaux normatifs avant la fin de cette année», selon le ministère. Pour accompagner ce «vaste effort», un programme de formation et de mise à niveau des compétences a été mis en place pour que la disponibilité des équipes soignantes «soit en phase avec le calendrier de réception des nouveaux centres», a expliqué M. L'hadj.

La formation et la mise en place du registre électronique du cancer à travers tout le pays a été achevée en novembre 2014 pour assurer le suivi scientifique des patients «avec rigueur», a-t-il encore dit.

Le ministère de la santé a également lancé «de manière massive» la formation des médecins généralistes en oncologie médicale pour le dépistage précoce mais aussi pour un suivi de proximité de tous les patients identifiés et pris en charge. Le représentant du ministère a aussi noté qu'un chantier des consensus thérapeutiques qui accorde la priorité aux cancers les plus fréquents, a été ouvert. «Ces consensus apporteront une réponse adaptée, homogène, équitable, économique et pérenne à la problématique des médicaments à utiliser dans la lutte contre le cancer», a souligné M. L'hadj.

Il a également rappelé qu'outre les consensus, un chantier de mise à niveau des laboratoires d'anapath publics et privés a été ouvert et l'arsenal juridique pour encadrer les activités de radioprotection du personnel et des patients sera instauré.

Présent au symposium, le chargé du suivi et de l'évaluation du plan national de lutte contre le cancer, le Pr. Messaoud Zitouni, qui a fait un large exposé sur ce plan a relevé que ministère de la santé «devrait peser encore plus sur la maintenance des centres et la formation des spécialistes». «Pour être plus efficaces, les accélérateurs nécessitent une maintenance sans faille et l'accompagnement des compétences humaines, les radiothérapeutes et les physiciens médicaux, couplés d'enseignement et de recherche», a soutenu le professeur.

Il a insisté à cet égard sur l'urgence de former des médecins généralistes coordinateurs des centres anticancer pour le suivi des cancéreux dont la prise en charge «exige une organisation du système de santé complètement différente de celle du traitement des maladies aiguës», selon lui. Le symposium «Pour des centres ultramodernes de diagnostic, de radiothérapie, de suivi et d'évaluation des traitements oncologiques, réalisables en moins et non plus en années» a vu la participation de spécialistes algériens et français.

SAÂDANI : «Moraliser l'acte politique»



Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani a appelé, hier à Alger, à moraliser l'acte politique en Algérie et à observer la transparence et l'objectivité.

M. Saâdani qui intervenait à l'ouverture d'une rencontre de formation des cadres des wilayas du centre de son parti, a insisté sur la nécessité de «moraliser la vie politique en Algérie». Pour lui, la présence de partis sans ancrage populaire et sans programmes «dénie l'acte politique en Algérie de toute va-

leur morale». L'action politique moralisée est celle qui «dispose de programmes portant sur les aspects économique, socioculturel et politique, ce qui n'est pas le cas pour les formations politiques en Algérie», a-t-il précisé.

Le paysage politique en Algérie est «incapable de proposer des programmes économiques ni répondre aux interrogations liées au modèle économique à adopter dans le pays», a-t-il dit.

Evoquant la formation au sein du FLN, M. Saâdani a annoncé que le parti «lancera prochainement une école pour former les élus».

Le militant doit être au fait des orientations de son parti et de son programme écono-

mique, socioculturel et politique, a-t-il souligné.

Le SG du FLN a rappelé qu'aucun parti n'a remporté la majorité lors des législatives.

Evoquant «le printemps arabe», il a estimé qu'il relevait d'un «complot ourdi contre la nation arabe».

Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence, le responsable a évoqué plusieurs questions nationales.

Il a indiqué que le remaniement ministériel devrait intervenir et que la révision de la Constitution garantira les aspirations du peuple.

Des communications sur l'action des formations politiques sont prévues durant cette rencontre.

Le RND appelle la classe politique à faire preuve de responsabilité



Le Rassemblement national démocratique (RND) a appelé vendredi la classe politique à faire preuve de «responsabilité» et à éviter les «tiraillements politiques stériles». Dans un communiqué rendu public jeudi à l'issue de la réunion de son secrétariat national présidée par le secrétaire général du parti, Abdelkader Bensalah, le RND a appelé toutes les composantes de la classe politique nationale à «faire preuve de responsabilité et à éviter les tiraillements politiques stériles».

Il a, en outre, exhorté la classe politique à ne «pas entraîner les institutions de la République et à leur tête le président de la République, symbole de l'unité de l'Etat, dans les tiraillements politiciens stériles».

Par ailleurs, le parti a évoqué le message du président Bouteflika, à l'occasion de la fête de la victoire célébrée cette année à Ghardaïa, dans lequel il a donné des orientations et fustigé les comportements irresponsables de certaines parties de l'opposition qui visent, a-t-il dit, «à susciter des tensions en utilisant des propos qui ne correspondent pas à la nature du débat politique en cours sur la scène nationale».

«Ces comportements dénotent une intention de semer le chaos en adoptant la politique de la terre brûlée, une démarche contraire aux principes et à la culture de la société algé-

rienne», ajoute le communiqué.

A l'occasion de la fête de la victoire, le RND a invité les Algériens à «consolider l'esprit d'appartenance et les valeurs nationales nobles» et à préserver les acquis de l'indépendance tout en assurant l'avenir des générations futures loin de la culture de «désespoir».

Il a, en outre, appelé les jeunes et la société civile à faire preuve de vigilance afin de barrer la route à ceux qui veulent les entraîner dans des agissements susceptibles de mettre en danger la stabilité du pays.

Pour ce qui est du mouvement de grève observé par certains syndicats de l'éducation qui a suscité l'appréhension des parents d'élèves et de la société en général, le RND a insisté sur l'intérêt de l'école algérienne et l'avenir des élèves qui s'apprêtent à passer des exa-

mens décisifs.

Le parti a, dans ce sens, souhaité que les «résultats du dialogue entre le ministère et les syndicats concernés puissent se traduire par une reprise immédiate et normale des cours pour rattraper le retard enregistré et restaurer la confiance entre toutes les composantes de la corporation de l'éducation». Concernant l'attentat terroriste (sabjet) qui a frappé la Tunisie, le RND a condamné avec la plus grande fermeté ce «crime ignoble» qui a fait plusieurs morts et «ciblé les acquis du peuple tunisien, à savoir la sécurité, la stabilité et la démocratie», tout en exprimant son soutien «immuable» au peuple tunisien frère.

Il a aussi exprimé son soutien aux efforts de la diplomatie algérienne en faveur de la paix, la sécurité et le développement.



Ghoul appelle à la préservation et au renforcement des acquis du pays

Le président du parti Tajamou Amal Jazair (TAJ), Amar Ghoul a appelé samedi à Alger à la nécessaire préservation des acquis réalisés par le pays, grâce aux réformes politiques et socio-économiques engagées par le président Abdelaziz Bouteflika, notamment «en matière de paix et de stabilité».

«L'Algérie a réalisé plusieurs acquis grâce aux réformes politiques et socio-économiques engagées par le président Abdelaziz Bouteflika, d'où la nécessité de valoriser ces acquis et de les préserver, notamment en termes de paix et de stabilité», a souligné M. Ghoul dans son allocution, à l'ouverture de la conférence économique et sociale de son parti.

«Ces acquis appartiennent au peuple algérien», a estimé M. Ghoul, précisant que la réalisation de la paix et de la stabilité a été rendue possible, «grâce aux grands sacrifices consentis, à la charte de paix et de réconciliation nationale et à la culture de paix et de sécurité consacrée par le président Bouteflika». Qualifiant la paix et la stabilité de l'Algérie de «ligne rouge que nul ne saurait dépasser ou transgérer», M. Ghoul a souligné que la paix et la stabilité constituent, sans conteste, les plus précieux acquis du pays.

Il a, en outre, préconisé d'adopter une vision prospective pour éviter les conspirations de l'étranger qui menacent la sécurité et la stabilité du pays et ciblent ses richesses».

M. Ghoul a rappelé que «la préservation de l'acquis de la paix et de la stabilité requiert une culture civilisationnelle ainsi qu'un dialogue et une concertation sur toutes les questions».

Le président du parti TAJ a insisté sur l'impératif de conjuguer les efforts pour «pallier les insuffisances, adopter le dialogue constructif entre experts et instances officielles et non officielles pour mettre en œuvre le programme du président de la République et le plan d'action du gouvernement». M. Ghoul a salué le contenu du message du président de la République à l'occasion de la fête de la victoire. Il a également salué les efforts de la diplomatie algérienne qui ont été sanctionnés par le paraphe de l'accord de paix au Mali et les efforts déployés par l'Algérie pour le règlement de la crise en Libye.

Le mouvement El Islah tient son conseil consultatif

Le conseil consultatif du parti El Islah s'est réuni samedi à Alger pour débattre de questions organiques intéressant la formation politique et les développements de la scène politique nationale. Le secrétaire général du parti, Djahid Younsi a indiqué que la réunion était consacrée à l'examen de la situation politique du pays et d'autres dossiers tels les grèves qui frappent certains secteurs. Le responsable a appelé les autorités publiques à apporter des solutions aux problèmes du secteur de l'éducation et aux manifestations contre le projet d'exploitation du gaz de schiste dans les régions du sud.

«Les pouvoirs publics veulent détourner l'attention des Algériens de leurs véritables problèmes vers des questions sans grande importance pour eux telle la révision du code pénal», a-t-il soutenu estimant que cette démarche «menace de détruire le noyau familial».

«En criminalisant la violence conjugale, le code pénal ouvre la voie à la révision du Code de la famille, seul texte législatif qui a échappé à l'emprise de l'occupant», a affirmé M. Younsi.

APS





Moussa Touati (FNA) plaide contre l'exploitation du gaz de schiste

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, a plaidé vendredi à Boumerdès contre l'exploitation du gaz de schiste qui constitue, selon lui, une «menace» pour la santé des générations futures et l'environnement.

Lors d'un rassemblement ayant regroupé près de 70 militants à la Maison de la culture dans le cadre du renouvellement des structures du parti, M. Touati a que l'exploitation du gaz de schiste «n'apporte aucun avantage» ni au peuple ni au pays, au regard des ri-

chesSES que recèle l'Algérie. M. Touati a également plaidé contre l'amendement du code de la famille dans son volet relatif à la femme appeler à son «annulation» en raison de son incompatibilité avec notre religion et nos traditions.

Il a accusé certains de vouloir briser les valeurs de «respect mutuel» qui ont de tout temps marqué la relation entre l'homme et la femme algériens ajoutant que cela pourrait «semcer la fitna» au sein de la famille algérienne.

Le président du FNA a par ailleurs critiqué le «recours aux travailleurs étrangers» qui perçoivent des «salaires élevés» alors qu'il existe en Algérie des cadres «compé-

tents» lesquels sont «marginalisés et sous-payés» par rapport aux étrangers, a-t-il ajouté.

Concernant le message du président de la République à l'occasion de la Fête de la Victoire (19 mars), M. Touati a dit qu'il «souhaitait entendre un discours appelant à l'ouverture des canaux du dialogue et de concertation entre tous les partis et les représentants du peuple pour discuter de différentes questions».

Par ailleurs, M. Touati a estimé que les militants de son parti avaient «échoué» à communiquer les objectifs du FNA car il ne parlent désormais que de politique sans pour autant «expliquer» son programme».

FRONT EL MOUSTAKBAL
M. Belaïd met en exergue les vertus du dialogue et de l'éthique politique



Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a mis en exergue, samedi à Arzew (Oran), les vertus du dialogue et de l'éthique politique.

«Une véritable démocratie ne peut s'instaurer sans une éthique politique saine et sans un dialogue fructueux», a souligné le Président du Front El Moustakbal lors d'un meeting animé à la salle El Mactaa d'Arzew, rappelant que l'un des points fondamentaux de sa formation politique, depuis sa création, est le respect de l'Autre.

«Nous ne sommes pas des opposants. Nous sommes des rassembleurs. Nous sommes venus apporter une pierre pour la construction de notre pays et non

créer la discorde», a-t-il affirmé, saluant au passage l'initiative du FFS ou encore les dernières consultations avec les syndicats de l'éducation nationale ayant abouti à la fin d'un conflit qui a duré un mois. Après avoir brossé un tableau de la situation politique du pays, M. Belaïd a appelé au dialogue avec les populations d'Aïn Salah au sujet du gaz de schiste et à la moralisation de la vie politique. Le président du Front El Moustakbal a appelé également à une plus grande liberté d'action des Assemblées élues (APC, APW et APN), soutenant, à ce propos, que «la démocratie locale ne peut se faire sans la liberté des élus à gérer leur commune».

MOHAMED NEBBOU (FFS) :

Il incombe aux politiciens de donner un «nouveau souffle» à l'initiative du consensus national

Le premier secrétaire du Front des Forces socialistes (FFS), Mohamed Nebbou, a estimé, samedi à Tamanrasset, qu'il est de «la responsabilité des politiciens de donner souffle au consensus national pour prévenir les phénomènes de violence».

«Cette responsabilité devra englober l'ensemble des aspects du développement, sur la base de la consécration de la démocratie, irréalisable dans un contexte d'injustice et d'inégalité sociale, ou d'une absence de justice indépendante et d'un Etat de droit», a affirmé M. Nebbou, lors d'une rencontre avec les militants et sympathisants de son parti et de représentants du mouvement associatif.

Le premier secrétaire du FFS a indiqué que cette rencontre porte sur l'explication de l'initiative du consensus national, adoptée et enclenchée au lendemain du 5e congrès du parti, ajoutant que «la reconstruction du consensus national nécessite la conjugaison des efforts de tous les acteurs politiques, pouvoir, opposition et société civile».

«L'initiative du consensus se poursuivra et les débats et consultations avec les formations politiques, personnalités et la société civile en général continueront également», afin d'aboutir à une «entente à même de déterminer les priorités, consacrer l'Etat de droit et le principe de sépa-



ration des pouvoirs, en plus de consacrer la justice sociale, la liberté d'expression et les autres libertés», a-t-il souligné.

De son côté, Ali Laskri, membre de l'instance présidentielle du FFS, a mis l'accent sur «la nécessité d'une volonté po-

litique afin de parvenir à un consensus national dans ses volets économique, social et politique», avant d'appeler le pouvoir à «réunir toutes les conditions nécessaires à la concrétisation de cette initiative». Evoquant le projet de gaz de schiste dans

la région d'In-Salah, M. Laskri a estimé «nécessaire un débat national global sur la question», avant d'appeler, concernant l'effort de développement, à «promouvoir l'agriculture pour réduire la dépendance de l'étranger». Il a, dans le même contexte, plaidé pour «la décentralisation pour assurer le développement local, notamment au niveau des régions du Sud», précisant, à ce titre, que «la création de wilayas déléguées devra être accompagnée de grandes réformes dans l'administration et la décentralisation».

Sur le plan extérieur, le membre de l'instance présidentielle du FFS a appelé à «la préservation de la stabilité dans la région du Sahel» ainsi qu'à une «grande présence de la diplomatie algérienne en Afrique», avant de saluer les efforts menés par l'Algérie pour le dénouement des conflits et crises au Mali et en Libye, «au vu de son importance pour déjouer les convoitises étrangères dans la région».

D'autres questions afférentes à la situation du développement dans la région, dont les prestations de santé, la préservation du patrimoine, la promotion de la femme et la valorisation, à travers les programmes pédagogiques, du rôle de la région et de ses fils dans la lutte contre le colonialisme, ont été débattues lors de cette rencontre.

APS

Vers la rationalisation de l'importation des véhicules dès 2016



Le gouvernement va rationaliser l'importation des véhicules à partir de 2016, date d'entrée en vigueur des licences d'importation et d'exportation, a annoncé, samedi à Alger, le ministre du Commerce, Amara Benyoumès.

«Le ministère du Commerce et ceux de l'Industrie et des Finances, en concertation avec l'Association des concessionnaires et les associations de consommateurs, vont procéder à rationaliser davantage nos importations de véhicules», a déclaré M. Benyoumès lors d'un point de presse en marge d'une visite qu'il a effectuée au salon international de l'automobile. En 2014, les importations des véhicules ont atteint plus de 5,2 milliards de dollars pour plus de 400.000 véhicules, soit une baisse de 100.000 véhicules et une réduction d'un (1) milliard de dollars par rapport à 2013, selon les chiffres fournis par le ministre. «C'est un marché qui coûte beaucoup à notre pays en matière de transfert de devises», a-t-il relevé.

A ce propos, il a fait savoir qu'une commission mixte composée des trois ministères du Commerce, des Finances et de l'Industrie et des mines sera installée pour examiner «minutieusement» le dossier d'importation des véhicules.

«Lorsque nous importons des véhicules pour plus de 5 milliards de dollars et qu'un grand nombre d'entre eux ne se vend pas, cela représente un grand problème pour le budget de l'Etat», a-t-il avisé. Pour le ministre, «le marché algérien, qui est devenu une aire de stockage, ne devrait plus être ouvert, à ce point, sans aucun contrôle». Dans ce sens, il a avancé qu'après la présentation, prochainement, du projet de loi sur le commerce extérieur, prévue pour la session de printemps du Parlement, «l'importation des véhicules sera soumise aux licences d'importation à partir de 2016».

Babes appelle à Abidjan les pays africains à aller vers «une économie fondée sur la connaissance»



Le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed Séghir Babes, a souligné, à Abidjan (Côte d'Ivoire), la nécessité pour les pays africains d'aller vers une économie fondée sur la connaissance et la société du savoir, a indiqué samedi un communiqué du Cnes.

Au cours de sa participation à la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique, qui

s'est tenue à Abidjan du 18 au 20 mars, M. Babes a mis l'accent notamment sur les perspectives d'une économie fondée sur la connaissance et la société du savoir, ces dernières ayant principalement pour socle constitutif l'innovation et les technologies de pointe, souligne le communiqué.

Présidentante une session plénière intitulée «l'émergence et les changements dans les modes de production et de consommation», le président du Cnes a insisté également sur l'exigence pour les pays africains d'avoir à «transmuter les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en Objectifs du développement durable (ODD) qui sont au cœur de l'Agenda post-2015», sachant que ces pays, dans leur majorité, sont loin d'avoir atteint les OMD», a ajouté la même source. En marge de cette conférence, organisée conjointement par le gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud) en partenariat avec la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, M. Babes a eu des entretiens avec l'Administrateur du Pnud et secrétaire général adjoint des Nations unies, Mme Helen Clark. Se félicitant de la qualité du cadre coopératif qui a lié jusqu'à présent les deux parties, l'Administrateur du Pnud et le Président du Cnes se sont dit «convaincus» de la nécessité de se donner comme objectif «la construction de nouvelles plateformes aptes à accueillir des stratégies dédiées au développement humain pleinement inclusif et, à l'orée de la prochaine adoption par la communauté internationale de l'Agenda post-2015», Mme Clark a admis, dans ce cadre, que «les potentiels de leadership que recèle l'Algérie la rendent volontiers éligible à accueillir un Hub desservant les besoins de la sous-région et de la région en matière d'énoncé de stratégies appropriées en lien avec l'atteinte des objectifs du développement durable (ODD)».

Le choix de l'Algérie pour abriter le siège de l'Umradda (Institut des Nations unies d'Alger pour la recherche dans le développement durable) comme projection de l'Université des Nations unies, orienté vers ces objectifs, est d'indice indéniable de sa capacité à capitaliser et à disseminer les corpus cognitifs pluridisciplinaires, ainsi que la recherche appliquée qui leur est rattachée, le tout au service premier des besoins de l'Afrique, comme de ceux du reste du monde».

«Dans la perspective de sa venue en Algérie, Mme Clark a souhaité que dans l'intervalle, puissent être formulés les termes de référence de la coopération ainsi envisagée et ce, à la diligence des autorités nationales compétentes et de la Représentante résidente du Pnud à Alger», selon la même source.

L'EAU, LE VIER ESSENTIEL DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE Message du Président Bouteflika à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau célébrée le 22 mars de chaque année. Voici le texte intégral du message.

«Cette année, nous célébrons la Journée mondiale de l'eau sous le thème retenu par les Nations unies «l'eau et le développement durable». Cette célébration me donne l'occasion de dresser un bilan de la situation de cette denrée indispensable au développement de notre pays.

L'eau, cette ressource rare et fragile que la nature a inégalement répartie dans notre pays, nécessite une protection particulière pour assurer notre croissance économique et notre développement social. L'eau est, en effet, un levier essentiel du développement socio-économique.

C'est à ce titre que le secteur de l'eau a toujours bénéficié d'une attention particulière de la part de nos pouvoirs publics sachant que notre pays est situé dans une région où les aléas climatiques se font régulièrement sentir.

Nous avons engagé un vaste programme d'investissements ambitieux et coûteux, ce qui a permis à ce secteur de mobiliser des ressources pour l'alimentation en eau potable et



l'hydraulique agricole.

La réalisation de stations de dessalement le long du littoral, d'Est en Ouest, a répondu au souci premier de pérenniser la ressource.

L'existence de cette ressource non conventionnelle nous permet d'appréhender sereinement l'avenir et d'assurer, au bénéfice des générations futures, la préservation des nappes phréatiques dont les plus importantes se trouvent dans le grand Sud.

Les résultats enregistrés sont reconnus au plan international. Ainsi, les indicateurs du développement humain dans le domaine de l'eau se sont progressivement améliorés et ont dépassé les objectifs du millénaire fixés par l'Organisation des Nations unies. L'Etat, pour faciliter l'accès à l'eau potable, continue de subventionner significativement le prix de l'eau.

Les infrastructures réalisées durant ces quinze dernières années ont été une réponse concrète à la problématique de la rareté de l'eau. La bataille de la disponibilité de cette ressource est incontestablement gagnée.

L'augmentation du nombre de barrages et leur interconnexion, la réalisation de grands transferts, dont celui d'In Salah-Tamnrasset, ont un impact positif certain de par les possibilités qu'elles ont ouvertes dans l'amélioration des conditions de vie de nos populations, notamment dans le grand Sud.

La politique volontariste que nous avons mise en œuvre dans ce domaine porte déjà ses fruits puisque les populations de Tamanrasset reçoivent cette eau qui est transportée sur 750 km.

Par souci d'augmenter les superficies irriguées, notre programme dans ce domaine a été de parer au stress hydrique qui a longuement sévi dans notre pays, et ce pour assurer le développement de l'activité agricole et l'autosuffisance alimentaire. Au plan environnemental, notre

démarche a visé la réalisation d'infrastructures qui ont permis de contrer et de réduire toutes formes de pollution. Des stations d'épuration ont, ainsi, été réalisées afin de permettre la protection des nappes phréatiques, comme cela a été le cas pour les systèmes réalisés dans le Sud, à Ouargla et à El Oued.

Le Nord n'est pas en reste en matière de protection du littoral et de lutte contre les pollutions industrielles de la mer, des oueds, cours d'eau et autres zones humides, ainsi que de traitements des rejets domestiques.

La célébration de cette journée est aussi l'occasion d'appeler à la préservation de nos capacités en ressources en eau tout en inscrivant nos actions dans le cadre plus général du développement durable.

Je rappelle l'adhésion de l'Algérie au processus de Kyoto et aux différentes conventions internationales portant protection de l'environnement.

Les retombées économiques de notre stratégie de développement escomptées pour les générations futures sont, outre l'autosuffisance alimentaire, l'amélioration des conditions de vie des citoyens, auxquelles j'attache une importance toute particulière, la création d'emplois ainsi que l'extension de la couverture végétale et forestière de notre territoire, qui constituera un rempart contre l'érosion et favorisera la conservation de nos écosystèmes et de notre biodiversité».

Tebboune satisfait du rythme d'avancement du projet de la Grande Mosquée d'Alger



Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelfadil Tebboune, s'est dit, samedi, satisfait du rythme d'avancement du projet de la Grande Mosquée d'Alger, estimant que l'accélération des travaux permettrait de rattraper le retard accusé et de réceptionner le projet en septembre 2016.

«Les travaux de réalisation de la Grande Mosquée d'Alger avancent à un rythme soutenu, ce qui permet de rattraper l'équivalent de près d'un mois et demi à deux mois de retard», a souligné M. Tebboune lors d'une visite d'inspection du projet de la Grande Mosquée, située à El Mammoudia (Algier-ouest), accompagné du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

«Nous avons constaté lors de cette visite une accélération des travaux, notamment au niveau de l'esplanade, de la salle de prière et du parking outre l'installation des équipements parasismiques», a déclaré le ministre.

Il a, en outre, insisté sur l'importance de maintenir le rythme actuel et d'accélérer la cadence pour la réception du projet dans les délais impartis.

Lancé en 2012, le projet de la Grande Mosquée d'Alger avait accusé un retard estimé à près d'une année et demie, en raison de plusieurs problèmes liés notamment aux trans-

actions. Un problème de coordination s'était posé également entre le bureau d'études allemand Engel und Zimmermann, chargé de la conception du projet et l'entreprise chinoise China State Construction Engineering Corporation LTD (Cscec).

Le renforcement de la main d'œuvre, notamment technique, passée de près de 1 000 début janvier à 1 600 ouvriers à l'heure actuelle, a grandement participé à l'accélération du rythme des travaux, a précisé le ministre, appelant à augmenter ce chiffre à près de 2 100 ouvriers dans les mois à venir.

Lors de la visite, le ministre a salué la qualité des travaux et la coordination entre les parties en charge de la réalisation du projet, dont le bureau d'études, le maître d'œuvre, ainsi que le centre de contrôle technique des constructions (CTC), le centre national d'études et de re-

cherches intégrées du bâtiment (Cnrib) et le centre national d'ingénierie parasismique (CGS), ce qui permettra, selon lui, à la partie algérienne d'acquérir de l'expérience dans ce genre de projets.

Par ailleurs, M. Tebboune a rappelé la décision portant interdiction de l'utilisation des matériaux de construction importés dans la réalisation de la Grande Mosquée si le produit local de même qualité est disponible.

Un stand sera réservé aux entreprises algériennes désirant doter le projet de la Grande Mosquée d'Algiers des matériaux de construction nécessaires lors du salon international «Batimatec 2015».

S'étendant sur plus de 20 hectares, la Grande Mosquée d'Algiers compte une salle de prière d'une superficie de 20 000 m², une esplanade et un minaret d'une hauteur de 270 m, outre une bibliothèque, un centre culturel, une maison du coran, des jardins, un parking, des bâtiments administratifs, de la protection civile et de la sécurité ainsi que des espaces réservés à la restauration.

Ce projet se veut un pôle attractif à caractère religieux, culturel et scientifique conjuguant authenticité et modernité, à travers son style architectural exceptionnel.

SELON LE JURISTE NOUREDDINE LAMTAII «La législation en matière de divorce nécessite des clarifications sur certaines dispositions»

La législation en matière de divorce nécessite des clarifications sur certaines dispositions qui risquent d'impliquer non seulement des erreurs judiciaires mais surtout des abus de part et d'autre», estime le juriste Noureddine Lamtaïi.

La confusion entourant certaines dispositions du code de la famille et le manque de précision de la part du législateur fait que ces articles prêtent à interprétation ou que les décisions de justice ne correspondent pas à la réalité notamment en matière de divorce, commente cet enseignant de l'Ecole supérieure de magistrature dans une déclaration à l'APS.

Le code de la famille cite 4 formes de divorce à savoir la répudiation (divorce du fait de l'époux qui est traduite dans la version en français par divorce), le divorce par consentement mutuel, le divorce à la demande de l'épouse (Tatlîq) et le Khol'â.

L'abus dans le divorce dans lequel l'époux peut reprendre sa répudiée (répudiation) avant l'expiration de la durée de retraite légale n'est pas le fait du texte législatif lui-même mais relève plutôt des interprétations de la disposition le régissant, a estimé le juriste qui cite «des contradictions» dans certaines clauses relatives à la procédure de dissolution du mariage. Le président de la République avait, dans un message adressé à l'occasion de la journée mondiale de la femme, ordonné au gouvernement «de charger un comité ad hoc de la révision et du réaménagement des articles dudit code relatifs au divorce qui prêtent à interprétation, en vue d'y introduire les clarifications et précisions nécessaires, afin de combler les insuffisances et garantir la protection des droits des deux conjoints».

Le code de la famille amendé en 2005 comporte 224 articles dont 36 (Titre deuxième de 47 à 80) relatifs au divorce et à ses effets. Selon M. Lamtaïi, nombreux sont ceux pour qui l'article 49 qui stipule que le divorce ne peut être établi que par jugement, signifie que le divorce n'a lieu qu'après le prononcé de la décision de justice alors que l'article 48 du même texte énonce clairement que



«le divorce est la dissolution du mariage et qu'il intervient par la volonté de l'époux, par consentement mutuel des deux époux, à la demande de l'épouse».

Ce qui revient à dire, explique l'expert, que le divorce (dans le cas de la répudiation) a lieu effectivement dès lors que l'époux en manifeste la volonté. La justice ne fait qu'établir la dissolution des liens matrimoniaux conformément à l'article 49 de la même loi alors que dans les faits, la croyance qu'un tel acte est le fait de la justice est bien installée, explique M. Lamtaïi. L'application saine des articles 48 et 49 est étroitement liée à la retraite légale, fixée à trois mois par la loi et aux effets du divorce notamment en termes de pension, de la reprise de l'épouse (qui doit intervenir dans les trois mois qui suivent la déclaration de l'époux non la décision de justice) et d'héritage en cas de décès d'un des deux époux.

L'article 132 prévoit que lorsque l'un des conjoints décède avant le prononcé du jugement de divorce ou pendant la période de retraite légale suivant le divorce, le conjoint survivant a vocation héréditaire». M. Lamtaïi met en évidence la nécessité de définir la date de début de la période de retraite légale car, selon lui, l'article 132 implique une contradiction puisque le jugement peut intervenir plusieurs mois après l'expiration de ce délai.

Il serait plus judicieux, à son sens, de remplacer la conjonction «ou» par le corrispondant «et». Si le divorce est considéré à partir de la date du prononcé du jugement qui peut intervenir bien après la manifestation de la volonté de dissolution du mariage et l'introduction de l'instance judiciaire devant établir la rupture des liens conjugaux, la répudiée

encourt d'importants préjudices du fait de l'abus de l'époux, enchaîne-t-il.

Souvent, l'époux sollicite le tribunal, après expiration du délai de retraite légale, d'enjoindre à l'épouse de réintégrer le domicile conjugal. Si elle refuse, il réclame réparation alors qu'en réalité il n'est plus en droit de le faire et en plus le juge accorde le divorce aux torts de l'épouse pour abandon du domicile conjugal, détaille M. Lamtaïi pour expliciter l'aberration liée à la détermination de début de durée de retraite légale qui fait que bien après l'expiration de ce délai, la répudiée n'est toutefois pas considérée comme telle.

Pour cet ancien avocat, l'article 50 du code de la famille nécessite également une reformulation car il stipule que «la reprise de l'épouse pendant la période de tentative de conciliation ne nécessite pas un nouvel acte de mariage. Cependant la reprise de l'épouse suite à un jugement de divorce exige un nouvel acte». Cette disposition est en contradiction avec d'autres car à l'expiration de la durée de retraite légale, il n'est pas possible pour l'époux de reprendre son épouse alors que la décision de justice intervient bien après les trois mois de retraite légale, d'où la nécessité d'un nouvel acte de mariage.

L'article 50 contredit également l'article 48 en vertu duquel la dissolution du mariage intervient par la volonté de l'époux. De même, l'article 52 confirme le divorce en stipulant que «si le juge constate que l'époux a abusivement usé de sa faculté de divorce ...», cette disposition montre que le divorce a eu lieu bien avant le prononcé du jugement. L'expert relève une autre absurdité de l'article 50 précisant que si le magistrat prononce

le jugement de divorce pendant la durée de retraite légale, l'époux peut reprendre son épouse sans établir un nouvel acte de mariage. Pour éviter les problèmes découlant du retard de la justice à établir le divorce, M. Lamtaïi propose au législateur d'ajouter une disposition par laquelle il limite l'inscription des instances de divorce à la première séance de la semaine d'introduction de la requête.

Il suggère également d'amender l'article 49 de manière à interdire la promulgation à la décision de divorce avant l'expiration de la durée de retraite légale. Une clarification s'impose à l'article 58 dont l'énoncé est comme suit «la femme non enceinte divorcée après la consommation du mariage est tenue d'observer une retraite légale de trois mois à compter de la date de déclaration du divorce car, l'expression «déclaration du divorce», peut être assimilée à «prononcé du jugement», détaille le juriste pour qui le législateur devrait la formuler comme suit «à compter de la déclaration du divorce par l'époux».

Selon M. Lamtaïi, le législateur a omis d'aborder la retraite légale dans les cas de divorce par consentement des deux époux ou à la demande de l'épouse (Tatlîq ou Khol'â). Cet état de fait induit des erreurs notamment dans les décisions de la Cour suprême, argue-t-il. Parfois le texte est clair mais l'usage prime sur la loi, ce qui pose problème, déplore encore le juriste auteur, en 2009, d'un livre sur la retraite légale dans le divorce et ses retombées sur les décisions de justice.

La femme doit prendre conscience qu'elle est divorcée au moment même où son mari en exprime la volonté et sa retraite légale prend effet dès alors, quelle que soit la date du jugement rendu par la justice pour établir le divorce car il s'agit pour elle de préserver ses droits, insiste M. Lamtaïi pour conclure. Sur un autre ordre, le juriste estime que la révision du Code de la famille n'aura probablement pas d'impact sur le taux de divorce en Algérie mais qu'elle devra certainement limiter l'abus dans le recours à ce droit.

La plupart des cas de Khol'â en Algérie sont en réalité des situations de divorce

La plupart des femmes ont recours au Khol'â (procédure par laquelle l'épouse peut se séparer de son conjoint sans accord de ce dernier et sans motifs, par le versement d'une somme à titre de réparation) bien que plusieurs raisons justifient le Tatliq (divorce à la demande de l'épouse) et ce pour éviter les complications résultant de cette procédure, ont affirmé des avocats, samedi, à l'APS. Selon ces derniers, le Khol'â est un droit que la Chariaa confère à l'épouse mais le recours à cette procédure de dissolution du mariage est peu fréquent et la plupart des cas de Khol'â sont en fait des situations de divorce à la demande de l'épouse (Tatlîq).

L'article 54 du code de la famille stipule que «l'épouse peut se séparer de son conjoint sans l'accord de ce dernier moyennant le versement d'une somme à titre de Khol'â. En cas de désaccord sur la contrepartie, le juge ordonne le versement d'une somme dont le montant ne saurait dépasser la valeur de la dot de parité (sadaq et mithl) évaluée à la date du jugement». S'agissant du Tatliq, l'article 53 du code de la famille le subordonne à dix motifs dont le refus de l'épouse de partager la couche de l'épouse pendant plus de quatre mois, la condamnation du mari pour une infraction de nature à déshonorer la famille et pour toute faute immorale gravement répréhensible établie et pour désaccord persistant entre les époux. M. Noureddine Lemtai, professeur à l'Ecole supérieure de la magistrature qui a confirmé ce fait pour avoir exercé au barreau pendant des années, a indiqué que la législation permettait au juge de requilifier une instance de Khol'â en divorce à la demande de l'épouse.

Cette procédure n'est pas d'usage», a-t-il soutenu. Le code de procédure civile et administrative stipule dans son article 451 que le juge «constate et qualifie les faits constitutifs de la ou les causes alléguées au soutien de la demande de divorce présentée par l'épouse». Maître Lemtai a affirmé que de nombreux avocats conseillaient à leurs clientes de recourir au Khol'â plutôt que de demander le divorce en raison de la complexité de cette procédure qui exige des preuves souvent renierées par l'épouse pour ne pas avoir à verser des réparations, sauf si elle se prévaut de faits probants comme dans le cas où l'épouse commet un crime. Le divorce du fait de l'épouse (répudiation) qui n'est pas conditionné par des motifs est un «abus» à l'égard de la femme, ajoute M. Lemtai affirmant que le législateur ne peut interdire cette procédure au mari mais accorde à l'épouse des réparations pour les préjudices subis.

L'homme ne peut pas être obligé à vivre avec une femme qu'il ne désire pas et c'est également valable pour la femme, a-t-il dit ajoutant que pour cette raison que le droit au divorce par Khol'â a été accordé à cette dernière. Il a souligné que le code de la famille n'apporte pas de précisions concernant la question du Khol'â et n'évoque pas par exemple la retraite légale (Idda) pour la femme qui fait usage de ce droit. Le Président de la République Abdelaziz Bouteflika avait évoqué dans son message à l'occasion de la journée mondiale de la femme (8 mars 2015) la question du kholâ soulignant que «que le divorce, dans toutes ses formes et notamment le divorce à l'initiative de l'épouse (kholâ), constitue, aujourd'hui, un phénomène qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans notre société». Dans le même message, le président Bouteflika a ordonné au gouvernement «de charger un comité ad hoc de la révision et du réaménagement des articles dudit code relatifs au divorce et qui prêtent à interprétation, en vue d'y introduire les clarifications et précisions nécessaires, de combler les lacunes et de garantir la protection des droits des deux conjoints et des enfants».

Nécessité d'une enquête sur les différents types de divorce

L'élaboration d'une enquête nationale sur l'état des lieux des différents types de divorce en Algérie, a été recommandée à Alger, par des associations de femmes. «Elaborer une enquête nationale quantitative et qualitative sur l'état des lieux des différents types du divorce en Algérie, (la répudiation judiciaire, le divorce par consentement mutuel et le kholâ), est nécessaire afin d'obtenir des données fiables et précises», selon ces associations jointes par l'APS. Dans son message à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué avoir ordonné au Gouvernement «de charger un comité ad hoc de la révision et du réaménagement des articles dudit code (de la famille, ndlr) relatifs au divorce qui prêtent

à interprétation, en vue d'y introduire les clarifications et précisions nécessaires». Il s'agissait pour le chef de l'Etat de «combler les insuffisances et garantir la protection des droits des deux conjoints et des enfants, ainsi que la préservation de la stabilité de la famille algérienne, garante de l'immunité pérenne de notre société contre les déséquilibres et les fléaux».

Dans une déclaration à l'APS, la présidente du Conseil national de la Famille et de la Femme, Fatima-Zohra Sebaa, a indiqué que le travail du comité ad hoc doit être suivi d'un débat national. Ce débat devrait regrouper des représentants de la société algérienne (experts, société civile et institutions), et respecter la parité (hommes/femmes), a ajouté Mme Sebaa, par ailleurs,

membre du Comité africain d'experts pour le Droit et Bien-être de l'enfant. Il devrait également être représentatif de la diversité culturelle du pays et de toutes les régions (urbaines et rurales) et impliquer des personnes dont l'expérience sur le terrain est avérée». «Nous ne sommes pas dans une lutte entre les femmes et les hommes mais plutôt une lutte pour l'intérêt d'une famille algérienne équilibrée», a-t-elle précisé. S'agissant du Code de la famille, elle a estimé que cette loi «maintient la femme dans un statut de mineure sur certains aspects» et que certaines dispositions relatives aux effets du divorce «ne sont pas au profit des femmes». Pour sa part, la syndicaliste et militante des droits des femmes, Soumeya Salhi, a qualifié d'avancée les amende-

ments introduits en 2005 dans le code de la famille. Toutefois, elle a déploré que ce texte «garde son architecture inégalitaire» et demeure, en dépit de certains acquis de la femme au sein de sa famille, «en contradiction avec la législation du travail qui sanctionne les discriminations». Elle a également relevé des insuffisances quant à l'application de ces amendements, appelant à «faire le bilan» sur cette question et à mettre en place des outils d'information et de vulgarisation des dispositions de la loi. Dans le même contexte, elle a mis l'accent sur le manque de statistiques liées au divorce, soulignant que les données sur les cas enregistrés sont généralement basées sur «des chiffres globaux».

ACCÈS DES FEMMES À LA RESPONSABILITÉ Des associations plaident pour l'application du quota



Des associations et militantes pour les droits des femmes, ont plaidé, pour l'application du quota, pour l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans plusieurs secteurs d'activités. La vice-présidente du Forum des chefs d'entreprises (FCE), experte en développement des PME, Nacira Haddad, a ainsi mis l'accent sur «la promotion des femmes diplômées leur permettant un meilleur accès aux postes de responsabilités et aux formations, notamment dans l'administration et la sphère économique». A cet effet, Mme Haddad a recommandé la nécessité d'«élargir» le principe du quota qui a donné jusqu'à-là «des résultats positifs ayant permis l'éligibilité de la femme en politique». Elle a appelé, dans ce sens, à ce que le principe du quota concerne d'autres aspects de la vie sociale, citant à titre d'exemple l'accès au logement. «L'insertion socio-économique de la femme et son employabilité représentent un des gages de paix et de stabilité de la société», a-t-elle dit. Mme Haddad a, néanmoins, déploré que «malgré tous les mécanismes importants» d'insertion professionnelle et économique de la femme mis en place, la femme diplômée «reste fortement touchée» par le chômage, arguant que le taux des femmes actives reste «très faible».

Elle a rappelé que des lois et des mécanismes visant l'insertion des femmes dans la vie socioprofessionnelle «existent» et que le problème concerne «la connaissance et la pratique» de ces outils. Une commission chargée de faire des propositions sur l'élaboration d'un projet de «charte de la femme travailleuse», a été mise en place, a-t-elle informé, notant que ses membres ont suggéré de préparer des textes facilitant l'insertion des femmes diplômées, en particulier dans les régions éloignées et exclues.

Elle a, en outre, plaidé pour le renforcement des mesures de protection des femmes travailleuses en situation d'handicap et des femmes en poste de responsabilité pendant leurs congés de maternité ou de maladie. «Plusieurs travailleuses ont été rétrogradées de leurs postes de responsabilités pendant ces congés», a-t-elle expliqué, à ce sujet. Par ailleurs, Mme Haddad a soulevé les questions liées à l'application des lois, insistant sur l'élaboration de circulaires et arrêtés après chaque adoption, amendement ou abrogation des lois.

Pour sa part, la syndicaliste et militante des droits des femmes, Soumeyla Salhi, a recommandé le principe du quota pour l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans les domaines professionnel et syndical. «La législation du travail est égalitaire, elle pénalise et sanctionne les discriminations dans la loi 90-11 et ses articles 17 et 142», a-t-elle noté, estimant toutefois que la discrimination dans les postes de responsabilités est due aux «constructions sociales». Dans le même contexte, elle a rappelé que «de taux des femmes représente 17,4 % des travailleurs et que près de 9 % occupent des postes de responsabilité, et ce, bien que 65 % des diplômés soient des femmes». Mme Salhi a également indiqué que la commission concernée par le projet de ladite charte, a suggéré l'élargissement de la durée du congé de maternité indemnisé par la sécurité sociale afin que cette durée passe de 14 à 18 semaines».

Pour sa part, la Présidente de l'Association nationale de la Promotion de la Formation professionnelle et de l'emploi des familles productives, Zahra Abrous Zaghar, a recommandé de «consacrer des espaces permettant aux femmes productives de commercialiser leurs produits». Mme Abrous a expliqué, à ce propos, que «ces espaces doivent être à proximité des habitations, dans le but d'encourager la production locale et de rapprocher les services du citoyen».

MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE Les concessionnaires favorables à la nouvelle réglementation

Par Fatima BOUHACI

Les concessionnaires automobiles actif en Algérie se disent, pour la plupart, «favorables» au nouveau cahier des charges devant régir cette activité et dont l'entrée en vigueur est prévue pour les prochaines semaines. Rencontrés au 18^e Salon international de l'automobile, qui se tient du 18 au 28 mars au Palais de expositions (Alger), ces opérateurs ont affirmé à l'APS qu'ils soutenaient la nouvelle démarche du gouvernement quant à la réorganisation du marché de l'automobile qui vise notamment à octroyer plus de «transparence» à cette activité et à développer le segment de l'industrie mécanique à travers la sous-traitance.

Ce qui va donner un nouveau souffle à l'industrie mécanique locale, selon eux. Associés dans l'élaboration du nouveau cahier des charges, en cours de finalisation au ministère de l'Industrie, plusieurs concessionnaires se sont accordés à dire être prêts à l'application de toutes les mesures stipulées. Mais ils préviennent des effets de certaines dispositions, à savoir l'augmentation des prix des véhicules neufs en raison des équipements de sécurité supplémentaires dont ils doivent être obligatoirement dotés.

Une réglementation dans l'intérêt des consommateurs et de l'économie nationale

Pour Mourad Oulmi, président de l'association des

concessionnaires automobiles algériens (AC2A), la nouvelle réglementation va préserver et renforcer les intérêts non seulement des consommateurs algériens mais aussi de l'économie nationale.

Selon lui, la disposition prévue dans le nouveau cahier des charges, relative à l'obligation d'investissement dans une activité industrielle ou semi-industrielle (fabrication de pièce de rechange ou montage de véhicules), aura des retombées positives sur l'économie du pays.

«Si nous arrivons à fabriquer la pièce de rechange dont la facture pèse très lourd sur la facture à l'importation, ce sera un grand gain pour toute l'économie puisqu'on aura réduit les importations, créé des milliers de postes d'emplois, générés de la valeur ajoutée et développé nos exportations hors hydrocarbures», espère-t-il.

Se gardant de donner les détails, ce concessionnaire de marques européennes fait savoir qu'il a déjà entamé les démarches pour développer une activité industrielle dans ce créneau, relevant qu'un certain nombre d'avantages sont accordés en matière de foncier et de financement.

Au sujet de l'acquisition du foncier industriel, M. Oulmi affirme ne pas avoir connu de contraintes. Pour lui, les opérateurs «doivent juste sortir d'Algérie et voir les terrains disponibles à travers le territoire national. De son côté, le directeur général du pôle Automotive du groupe Cevital,



qui représente des marques asiatiques et européennes,

M. Omar Rebrab, indique que son groupe va lancer, dans trois mois, une nouvelle unité de fabrication de vitrerie automobile dont la production sera destinée au marché national et à l'exportation.

Ce groupe, qui va également se lancer dans la fabrication de la tôle auto dans son usine sidérurgique acquise dernièrement en Italie, est en cours de négociations avec trois marques européennes, sud-coréenne et chinoise, pour implanter des usines de montage et, éventuellement, de construction de bus et de camions en Algérie, selon M. Rebrab.

Sur un autre plan, il s'interroge si tous les concessionnaires seraient prêts à équiper les véhicules de tous les équipements exigés par le nouveau cahier des charges.

«Il est probable que certains véhicules ne puissent pas être forcément équipés des nouveaux équipements de sécurité exigés, et ce, au moins dans le moyen terme», avance, pour sa part,

Patrick Coutellier, directeur général du groupe Saida qui représente des marques françaises de véhicules. Il estime, par contre, que la nouvelle réglementation va permettre aux concessionnaires d'être «plus efficaces» et de se repositionner dans leur segment de marché approprié.

De son côté, le représentant en Algérie d'une marque française, M. Pierre Foret, qui salue l'initiative du gouvernement de réorganiser le métier de la concession automobile, assure l'engagement de son groupe à des investissements. Présent en Algérie à l'occasion du salon de l'auto, le membre du directoire du groupe de cette marque, M. Jean Christophe Quemard, qui a fortement salué la démarche de l'Algérie pour développer son secteur industriel, estime que pour aller dans cette direction, «il faut que les constructeurs, qui font cet effort de l'intégration et de l'industrialisation, reçoivent une certaine protection et certains avantages surtout que l'industrie automobile est un métier à risque».

APS

La balance commerciale enregistre un déficit de 341 millions de dollars sur les 2 premiers mois

La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 341 millions de dollars durant les deux premiers mois de l'année 2015, contre un excédent de 1,71 milliard de dollars à la même période de 2014, a appris l'APS auprès des Douanes algériennes. Sur la période janvier-février 2015, les exportations algériennes se sont établies à 7,72 milliards de dollars (mds usd) contre 10,82 mds usd sur la même période de 2014, soit une baisse de 3,1 mds usd (-28,6%), indique le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis).

Quant aux importations, elles se sont chiffrées à 8,06 mds usd contre 9,11 mds usd durant la même période de l'année écoulée, en baisse de 1,05 mds usd (-11,44%). Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 94 % du total des exportations durant les deux premiers mois 2015, ont été évaluées à 7,24 mds usd contre 10,39 mds usd à la même période de 2014, en baisse de 3,15 mds usd (-30,31%), précise le Cnis.

A rappeler que le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, a indiqué, jeudi dernier, que la poursuite de l'emballage des importations de biens et la baisse des exportations s'étaient traduites par une forte contraction de l'excédent commercial sur l'année 2014, en s'établissant à seulement 0,59 milliard de dollars contre 9,73 milliards de dollars en 2013, soit le plus faible excédent commercial depuis l'année 1998.

En 2014, la valeur totale des exportations avait atteint 60,04 milliards de dollars contre des importations de biens de 59,44 milliards de dollars, a précisé M. Laksaci dans sa présentation de la note de conjoncture des principales tendances monétaires et financières de l'Algérie lors de sa réunion avec les P-dg des banques et établissements financiers.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 22 mars, communiquées par la Banque d'Algérie:

	Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	95,80	101,65	
1 EUR	101,63	107,85	
1 CAD	74,78	79,38	
1 GBP	141,31	149,97	
100 JPY	78,95	83,79	
1 SAR	25,54	27,10	
1 KWD	319,21	338,94	
1 AED	26,08	27,67	
100 CHF	9522,44	10 110,08	
100 SEK	1.102,82	1.170,99	
100 DKK	1.362,69	1.446,13	
100 NOK	1.151,38	1.222,44	

	Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	96,77	101,65	
1 EUR	102,66	107,85	
1 CAD	75,54	79,38	
1 GBP	142,75	149,97	
100 JPY	79,75	83,79	
100 CHF	9619,12	10 110,08	
100 SEK	1.114,02	1.170,99	

APS

Les matières premières en hausse, portées par un dollar affaibli

Les cours des matières premières ont globalement évolué en hausse la semaine dernière, bénéficiant largement du reflux du dollar, qui s'est enrayé avec les hésitations exprimées par la Réserve fédérale à rehausser les taux d'intérêt, ce qui a poussé à la hausse les marchés des matières premières libellées en dollars.



Les cours du pétrole ont fini la semaine sur une note mitigée, en hausse à New-York à la faveur d'un dollar un peu plus faible, et en baisse à Londres, noyés sous une offre pléthorique et une demande qui demeure morose. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 54,99 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, contre 53,81 dollars une semaine plus tôt.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en avril, dont c'est le dernier jour de cotation, montait à 46,17 dollars contre 45,31 dollars le vendredi précédent. Le café s'est repris à New York sur fond de craintes sur l'état des récoltes à venir, tandis que le cacao et le sucre souffraient d'une demande morose.

Le sucre n'a pas réussi à se reprendre la semaine dernière, toujours plombé par la surabondance d'offre et un ralenti, la monnaie brésilienne, faible. À Londres, la tonne de SUCRE BLANC pour livraison en mai valait 361,30 dollars, contre 369,60 dollars le

vendredi précédent. A New York, la livre de SUCRE BRUT pour livraison en mai valait 12,50 cents, contre 13,09 cents sept jours auparavant.

Les cours du café ont connu une semaine plutôt stable avant d'atteindre vendredi, à New York, leur plus haut niveau depuis la fin février, à 143,90 cents la livre, sur fond de craintes de mauvaise récolte au Brésil. Sur le Liffe de Londres, la tonne de ROUSTEAU pour livraison en mai valait 1.791 vendredi, contre 1.771 dollars le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la livre d'ARABICA pour livraison en mai valait 142,65 cents, contre 132,30 cents sept jours auparavant. Les cours du cacao ont poursuivi leur dégringolade, tombant à leurs plus bas niveaux depuis début février. À Londres, la tonne de CACAO pour livraison en mai valait 1.911 livres sterling, contre 1.994 livres sterling le vendredi précédent. A New York, la tonne pour livraison en mai valait 2.700 dollars, contre 2.839 dollars sept jours plus. Les cours du blé et du maïs s'affichaient en

hausse, et le soja était pratiquement stable, bénéficiant largement du reflux du dollar. L'euro valait presque quatre cents de plus qu'une semaine plus tôt, à 1,08 dollar. Les cours étaient en outre soutenus par une mauvaise météo aux Etats-Unis faisant craindre des rendements médiocres. Le boisneau de blé pour mai, le plus actif, s'échangeait à 5,3000 dollars, contre 5,0200 en fin de semaine dernière (-5,58%).

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mai, le plus échangé, s'échangeait à la mi-journée à 3,8500 dollars, contre 3,8050 à la clôture de vendredi dernier (+1,18%). Le boisseau de soja pour mai, lui aussi le plus vendu, coûtait 9,7375 dollars contre 9,7400 dollars il y a une semaine (-0,03%). Après avoir passé un début de semaine sous la pression de la Réserve fédérale américaine (Fed), les cours de l'or et des autres métaux précieux ont retrouvé des couleurs aidés par un affaiblissement du dollar. Les cours de l'or, qui se sont trouvés à la peine dans les jours qui ont pré-

cédé la réunion de la Fed - tombant même mardi à leur plus bas niveau depuis le 12 janvier, à 1.142,94 dollars l'once - ont retrouvé leur lustre à l'issue de la réunion du Comité de politique monétaire de la Fed.

La Fed ne promet désormais plus d'être "patiente" avant une première hausse des taux, mais affirme que celle-ci n'interviendra pas lors de la prochaine réunion les 28 et 29 avril.

De son côté, l'argent a été aidé par une demande industrielle ferme. L'industrie compte pour 60% de la demande. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1.183,10 dollars vendredi, contre 1.152 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 16,17 dollars, contre 15,50 dollars il y a sept jours.

Pour ce qui est des métals de base échangés sur le London Metal Exchange (LME), leurs prix ont dégringolé mercredi avant de reprendre leur souffle en fin de semaine, après la réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 5.945 dollars vendredi, contre 5.837 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1.784 dollars la tonne, contre 1.754,50 dollars, le plomb valait 1.752 dollars la tonne, contre 1.790,50 dollars, l'étain valait 17.150 dollars la tonne, contre 17.425 dollars, le nickel valait 13,035 dollars la tonne, contre 13.880 dollars et le zinc valait 2.023,50 dollars la tonne, contre 2.011,50 dollars.

La Suisse s'engage à assurer le respect des normes internationales de l'AIB

La Suisse s'est engagée pour contribuer à assurer à la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIB), le respect des standards internationaux, a déclaré vendredi le gouvernement suisse dans un communiqué.

«La Suisse pourra mettre à profit sa longue expérience et la crédibilité dont elle jouit auprès des banques multilatérales de développement», selon le communiqué. De son côté, le porte-parole du secrétariat d'Etat à l'économie suisse, Fabian Maienfisch, a indiqué à des médias «la Suisse va participer d'une manière active pour le respect des normes internationales». Initiée par la Chine, l'AIB a pour but la promotion d'un développement économique durable en Asie, avec un accent particulier sur les pays les plus pauvres de la région.

Le financement d'infrastructures dans les domaines de l'énergie, des transports et des télécommunications, du développement urbain et rural ainsi que de l'environnement sera au centre de ses activités.

Le chef de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a salué vendredi le ralliement de plusieurs pays européens à l'AIB, estimant qu'ils seraient garants de sa bonne gouvernance selon des standards internationaux. Le projet, dévoilé en octobre par la Chine, se heurte aux réticences des autorités américaines qui s'inquiètent ouvertement de standards de gouvernance. L'AIB devrait être basée à Pékin et dotée d'un capital initial de 50 milliards de dollars. La Chine a lancé formellement cette initiative en octobre 2014 en signant un protocole d'accord avec 20 autres pays, dont l'Inde, le Qatar.

La croissance de l'Argentine divisée par six en 2014

La croissance de l'Argentine, troisième économie d'Amérique latine, a nettement ralenti en 2014, à 0,5%, contre 2,9% en 2013, a annoncé le gouvernement.

Après une décennie de forte croissance, l'économie argentine a été divisé par six en 2014, plombée notamment par la chute de la production industrielle et par la baisse du cours des matières premières. Par ailleurs, l'Argentine continue d'afficher une forte inflation, de 25% sur un an selon l'indice officiel INDEC, dix points de plus selon les instituts économiques privés.

Le pays est toujours en défaut de paiement partiel sur sa dette, car il refuse d'appliquer une décision judiciaire américaine. Les remboursements d'échéances à 93% des créanciers restructurés sont bloqués depuis juillet par un juge qui a condamné Buenos Aires à payer d'abord 1,3 milliard de dollars à des fonds «avoutours», détenteurs d'environ 1% de la dette.

Fitch menace de priver la Finlande de son «triple A»



de son économie, l'électronique qui lui avait assuré une croissance spectaculaire dans les années 1990, et le papier.

Récemment, le pays a également pâti de la «nette baisse» des exportations vers la Russie, son troisième

partenaire commercial, sur fond de crise avec l'Ukraine et de sanctions internationales, note Fitch. En abaissant la perspective à négative, l'agence indique qu'elle pourrait retirer son triple A à la Finlande dans les prochains mois si l'activité restait morose et si sa dette publique continuait à augmenter. Selon les chiffres officiels, le déficit budgétaire a dépassé pour la première fois en 2014 les 3% du PIB prévus dans le traité de Maastricht, établissant à 3,4% contre 2,5% en 2013. La dette publique est restée juste en dessous du plafond européen de 60% du PIB, à 59,3% (contre 55,8% en 2013).

Le Parlement grec adopte une loi facilitant le règlement des dettes à l'Etat

Le Parlement grec a voté vendredi soir une loi facilitant le règlement des dettes des contribuables à l'Etat et aux caisses de sécurité sociale, qui s'élèvent à des dizaines de milliards d'euros. La loi adoptée en procédure d'urgence, fait partie des engagements électoraux du nouveau gouvernement concernant un paquet de mesures sociales en faveur des plus démunis frappés par la crise. Elle permet aux contribuables et aux entreprises, qui n'ont pas pu, en raison de la récession des dernières années, payer

leurs impôts ou leurs cotisations, de régler leurs dettes en 100 versements en bénéficiant de réductions sur les surtaxes des arriérés. Le ministre des Finances Yanis Varoufakis a souligné lors du débat au Parlement que la politique d'austérité imposée en Grèce «était catastrophique» et que «des millions de Grecs sont incapables de payer leurs impôts ou cotisations, qui s'élèvent actuellement à 76 milliards d'euros, soit 42% du Produit intérieur (PIB) grec». Selon le ministre, «3,5 millions de Grecs (sur une

population de 10,9 millions) doivent jusqu'à 3.000 euros chacun à l'Etat et qu'en raison de leur pauvreté ils ne peuvent pas les rembourser». Cette loi va les inciter à régler leurs dettes et à augmenter ainsi les recettes de l'Etat, a-t-il dit. Il s'agit de la deuxième loi de la mandature du nouveau gouvernement, qui prône la fin de l'austérité. Mercredi, le Parlement a adopté des mesures pour lutter contre la pauvreté via la fourniture d'électricité gratuite, de bons d'alimentation et d'aide au logement pour les ménages

dans le besoin. Yanis Varoufakis a indiqué que le gouvernement va prochainement élaborer un projet de loi pour régler les créances douteuses, qui pèsent également sur l'économie. Le gouvernement de gauche radicale d'Alexis Tsipras, au pouvoir depuis le 25 janvier, est sous la pression des créanciers qui réclament rapidement la réalisation des réformes par Athènes afin de donner leur feu vert au déblocage de la dernière tranche des prêts internationaux, vitale pour la survie financière du pays.

BORDJ BOU ARRERIDJ**Enterrement de sept Chouhada au cimetière de Sidi Idir**

Les Martyrs de l'Algérie peuplent toujours le pays et rappellent aux générations présentes et futures les atrocités du colonialisme français.

Au cours de plantation des oliviers dans le village de Sidi Idir, dans la commune d'El Maein, une soixantaine de kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, le propriétaire de la parcelle de terre a découvert des ossements humains. Le terrain est mitoyen de l'ancienne mosquée du village Djamaâ Amokrane que l'armée française a incendié. Cet endroit où des Chouhada, le 10 décembre 1956, ont été enterrés après une bataille contre l'armée française.

Les analyses ADN ont confirmé que ces ossements appartiennent à sept Chouhada portés disparus à l'époque et dont les bourreaux gardaient secret ces martyrs qui ont participé à la bataille.

Selon d'anciens moudjahidines, il reste encore au moins 6 autres Chouhadas qui sont tombés dans cette bataille.

C'est grâce aux jeunes de la région et en présence des autorités locales (maires de la région), d'ancien moudjahidine et de nombreux citoyens que s'est déroulé l'enterrement de ces Chouhadas, morts pour leur patrie. Gloire à nos Martyrs.

M.B.

**LIRE EN FÊTE
La grande fête du livre et de la lecture**

L'ambiance était au beau fixe, samedi, à l'heure de l'ouverture de la 5^e Fête de la lecture de Bordj Bou Arréridj au complexe culturel Aïncha Haddad. Une belle aventure autour du livre, et de la lecture en général, prend ses quartiers dans toutes les communes de la wilaya, durant les vacances de printemps (du 21 mars au 04 avril prochain).

Avec une fréquentation qui va atteindre des milliers de visiteurs, à l'issue des vacances printanières pourtant plus propices aux sorties dans les parcs que dans les allées d'un Salon, la satisfaction peut être de mise.

Ce succès est l'œuvre d'une alchimie réunissant de nombreux paramètres qui apportent chaque année des nouveautés.

Primeur à la jeunesse

L'événement tient le bon bout. Les enfants, et toujours les enfants : de la halte-garderie aux adolescents, ils sont au cœur des activités, des spécialités des auteurs et illustrateurs ainsi que les activités annexes.

C'est aussi dans la diversité que la Fête de la lecture réussit son pari. Car si le livre et les auteurs sont au centre de l'opération, les animations sont nombreuses avec, notamment, des spectacles et des rencontres. C'est aussi le panel d'auteurs et d'illustrateurs invités qui crée la magie du rendez-vous. Un plateau de choix est venu couronner cette édition avec plusieurs invités d'honneur.

Enfin, c'est une forte dose de passion qui anime tous les intervenants que l'on peut rencontrer dans le cadre de cette manifestation. Ici, la lecture est une fête et cela n'a guère besoin d'explication. Le directeur de la culture, souligne : «Chaque année, les stands se renouvellent autour d'un thème, l'imagination s'exprime et cela dépasse largement nos espérances. C'est quelque chose de particulier et, pas dénué d'émotion, que de voir cette modeste idée, devenir cette grosse machine à lire mais qui a su rester un modèle de convivialité.»

«Lire en Fête est une grande manifestation qui propose, partout à Bordj Bou Arréridj, des milliers d'animations gratuites sur le thème du livre et de la lecture. Pendant deux semaines, le grand public est invité à rencontrer les auteurs, à assister à des expositions, des spectacles et des lectures de contes et à participer à de multiples ateliers gratuits», ajoute-t-il.

M. B.

JOURNÉE MONDIALE DES FORêTS**Biskra accueille les cérémonies officielles**

Les cérémonies officielles célébrant la Journée mondiale des forêts se sont déroulées, samedi à Biskra, en présence du ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelouhab Nouri, du ministre des Finances, Mohamed Djelab, et de membres du corps diplomatique accrédités à Alger.

Des centaines de plants d'arbres forestiers ont été mis en terre à cette occasion sur le site «ceinture verte», de 100 hectares, par les deux ministres et les membres des délégations, accompagnés des autorités de la wilaya de Biskra.

Des éléments de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté nationale, des Douanes algériennes, de la Protection civile ainsi que de jeunes scouts, des écoliers, des stagiaires des établissements de formation et des membres des clubsverts ont participé à cette action placée sous le slogan «reboisement et changement climatique».

Des expositions de photographies sur les espaces forestiers et d'autres actions de plantation d'arbres ont été organisées par la conservation des forêts, des établissements scolaires et des associations dont l'activité est liée à la protection de l'environnement.



Selon un recensement effectué en 2008 par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, l'Algérie compte 4,1 millions d'hectares de forêts, alors que 600 000 hectares sont en voie d'être intégrés.

Depuis le recouvrement de l'Indépendance, l'Algérie a lancé plusieurs programmes de reboisement dont celui du barrage vert. Elle a également ratifié plusieurs conventions internationales dont celles du commerce des espèces menacées d'extinction (1982), de Ramsar pour la protection des zones humides (1983), du changement climatique (1993), de la biodiversité (1995), de lutte contre la désertification (1996) et de protection des oiseaux migrateurs africains, européens et asiatiques.

La direction générale des forêts gère huit (8) parcs nationaux, quatre (4) réserves naturelles, trois (3) centres de chasse, un institut national de recherches forestières, une école nationale des forêts et deux centres de formation des agents forestiers.

JIJEL**Planter un arbre, une joie indescriptible**

Une vieille dame qui venait de mettre en terre un arbuste au parc animalier de Kissir (ouest de Jijel), a affirmé, samedi, que le geste qu'elle venait d'accomplir lui a procuré une «joie indescriptible, la plus belle de (sa) vie».

Venue en compagnie d'un groupe de personnes âgées résidant dans un centre spécialisé de la commune d'El Aouana, El Hadja Nouara (70 ans) s'est également dit «tout ému et heureuse» de participer «pour la première fois» à la célébration de la journée mondiale de l'arbre aux cotés de nombreux jeunes scouts, de membres de la ligue Sports pour tous et de jeunes de l'association des trismiques 21.

«L'arbre c'est la vie et j'espère que Dieu me donnera encore quelques années pour que je puisse voir ce petit arbuste pousser et grandir», a ajouté la septuagénaire en promenant d'une main tremblante un arrosoir au-

tour du minuscule plant de quelques centimètres.

La scène qui s'est passée à deux pas du parc de loisirs, bondé de monde mais aussi de volontaires, a attiré une grande foule de curieux qui, yeux écarquillés, ont découvert de vieilles dames encore alertes, venues spécialement participer à cette action de reboisement à l'occasion de la journée mondiale.

Boostée par une journée printanière, cette opération de volontariat a créé une ambiance conviviale et festive à l'intérieur du parc animalier où les visiteurs ont commencé à affluer dès 11 h de Jijel mais aussi des régions voisines.

Bondés de jeunes élèves, plusieurs bus immatriculés dans la wilaya voisine de Bejaïa étaient en effet stationnés sur le parking attenant au parc, a-t-on constaté. Le motif de ce déplacement qui coïncide avec les vacances de prin-

temps, est évidemment le parc animalier de Kissir, toujours aussi prisé par les enfants en raison de la présence d'animaux sauvages ramenés de plusieurs contrées de la planète.

Lors de cette journée, quelque 30.000 arbustes devaient être mis en terre, selon un responsable de la Conservation des forêts de la wilaya de Jijel.

Les éléments de la Sûreté de wilaya et des douanes algériennes ont également mis la main à la pâte en reboisant dans leurs cités d'habitation ou à proximité de leur lieu de travail.

De son côté, le parc national de Taza (PNT) a ouvert ses portes à une action de sensibilisation au rôle et à l'importance de la forêt en recevant, pour l'occasion, un grand nombre de visiteurs, particulièrement des jeunes des établissements scolaires de la région.

TISSEMSILT**L'amélioration des compétences des enseignants de français dans l'enseignement oral en débat****ABED MEGHIT**

Le lycée 11-Décembre à Tissemsilt a abrité les premières journées sur l'amélioration, les compétences des enseignants de français dans l'enseignement oral, organisé par la Coordination nationale des enseignants de français d'Algérie (CNEFA) en collaboration avec la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt. D'éminents docteurs, professeurs universitaires présentent des interventions sur des thèmes touchant les élèves scolarisés.

La première communication a été présentée par M. Benfarhat Amrouche, maître-assistant à l'université de Tiaret sur la «Gestion des émotions et des compétences professionnelles chez les ensei-

gnants». La deuxième communication a été présentée par M. Fethi Brahim, maître assistant au centre universitaire de Tissemsilt, sur le thème «stimuler l'expression orale à travers la chanson» et la troisième communication a été présentée par M. El Boumaza Ali, docteur, université d'Oran, sur «Les activités de compréhension de l'oral». Pour rappel, le système éducatif algérien a fait l'objet d'une réforme (refonte ?) qui a démarré en 2003 et qui s'est traduite par l'adoption d'un train de mesures destinées à donner un nouveau souffle à l'école algérienne, et la mettre en conformité avec les impératifs de la modernité.

En Algérie, le français est une langue très vivante, et toujours présente dans tous les domaines parallèlement à la langue arabe. Ceci est la conséquence de l'histoire coloniale qui a duré 132 ans.

La langue française est devenue la seconde langue internationale après l'anglais, cette langue étrangère en Algérie tire ses origines de la sphère coloniale, elle est reconnue par la société algérienne comme étant la première langue enseignée dans nos établissements (primaire-fondamental-secondaire-université). La langue française est devenue une matière dans les établissements algériens, ces derniers l'utilisent dans un double objectif: d'abord comme un outil d'accès à un savoir; ensuite comme moyen d'ouverture sur l'Occident.

C'est évident que l'enseignement de la langue française dans l'école primaire est très important car l'apprentissage de cette langue depuis l'enfance c'est le développement de l'imagination, du goût, de la sensibilité et de la découverte aussi.

FILIÈRE LAIT À AÏN DEFLA : Faible taux de collecte malgré les mesures incitatives des pouvoirs publics

Par Bilal Belarbi

Avec seulement 10 % de lait cru récupéré sur une production annuelle de 70 millions de litres, soit 7 millions, la collecte de ce produit vital peine assurément à "décoller" dans la wilaya d'Aïn Defla en dépit des mesures incitatives prises par les pouvoirs publics pour «booster» ce segment.

Des observateurs avertis affirment pourtant que cette wilaya, certes d'avantage connue pour son 2^e rang national en matière de production de pomme de terre, a largement les moyens d'améliorer le taux de collecte de lait pour peu que les potentialités dont elle dispose soient exploitées de manière optimale.

La faiblesse de la collecte laitière contrastant avec des indicateurs positifs

Pour le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya, la faiblesse des résultats obtenus contraste avec certains indicateurs qui auraient dû permettre à cet ancien bassin laitier d'asseoir sa position dans le domaine et de figurer dans le peloton de tête en matière de collecte.

Selon Boudjemaâ Zerrouk, le nombre d'éleveurs bovins qui était de 120 il y a quelques années, est passé à près de 160, faisant, par la même occasion, état d'une augmentation du nombre de collecteurs agréés lequel a presque doublé (de 16 à 28). Cette tendance à la hausse concerne également le nombre de vaches laitières dont le nombre dépasse actuellement les 20 000, a ajouté le DSA, faisant part de l'acquisition, à long terme, de jeunes vaches en vue de rajeunir le cheptel existant dans l'optique de l'augmentation de la production.

Plus de maquignons que de producteurs dans la sphère lait

Se référant à une étude réalisée par ses services, M. Zerrouk a indiqué que la présence dans le créneau de la production de lait de personnes qui ne sont pas du mê-



tier a exacerbé les difficultés dans lesquels se débat la filière de manière générale et le volet collecte de manière particulière.

«Nous avons une production en deçà de ce qui se caractérise par son irrégularité parce que les personnes qui s'adonnent à cette activité ne font pas un élevage consacré à la production de lait mais sont plus considérés comme des maquignons pour lesquels seul l'aspect commercial a droit de cité», affirme-t-il.

Si l'éleveur est le producteur de lait, l'usine est l'endroit assurant la transformation de ce produit, le collecteur, censé être du métier, ne peut, logiquement, qu'être l'intermédiaire entre ces deux parties», analyse-t-il.

Dans le foulée, le DSA de Aïn Defla a cité d'autres facteurs susceptibles d'expliquer la faiblesse de la quantité de lait collectée tels la non disponibilité de cuves chez certains éleveurs, l'absence d'une «culture de la livraison» chez d'autres, ajouté à l'accès difficile dans certaines régions où l'élevage bovin est pratiqué.

Le développement des fermes pilotes pour galvaniser le créneau

Pour M. Zerrouk, le développement des fermes pilotes dans le cadre d'un partenariat privé/public initié par les pouvoirs publics (fixé respectivement à 66 et 34 %) est à même de «booster» le créneau relatif à la collecte de lait et de lui permettre de jouer son rôle dans la balance visant la sécurité alimentaire du pays.

Selon lui, si l'activité des six fermes pilotes qui compte la wilaya d'Aïn Defla (totalisant près de 6000 hectares) est orientée de manière optimale vers la production de vaches laitières, la quantité

APS

collectée actuellement pourra «facilement» être triplée à court terme, passant à 20 millions de litres d'ici quelques années.

«Les gens du métier notamment les plus âgés savent que si par le passé, un hectare valait une vache, cette même superficie correspond, de nos jours, à 4 vaches», affirme-t-il.

De son côté, le président de l'association locale des éleveurs laitiers a mis en exergue la nécessité d'augmenter la marge bénéficiaire des éleveurs, relevant que ceux-ci sont confrontés au problème de l'alimentation du bétail suite à l'envolée des prix des fourrages.

Boukira Abassi Mokhfi a, dans ce cadre, mis en avant la nécessité de fixer un prix de vente du litre de lait de vache à 57 dinars, indiquant que l'Etat contribue actuellement à hauteur de 12 dinars par litre dont le prix est de 46 dinars.

Selon lui, la satisfaction de cette revendication est à même de «galvaniser» les producteurs et de les inciter à se «surpasser» pour doubler, «voire tripler» la production actuelle à «très court terme».

M. Boukira a, également, évoqué une noria d'éleveurs «qui sont dépourvus de documents attestant qu'ils s'adonnent à l'élevage de vaches laitières», relevant que cet état de fait influe grandement sur leur activité et ne leur permet pas de bénéficier des crédits bancaires dans le cadre des divers dispositifs mis en place par la tutelle. «Booster la collecte de lait demeure certes une des priorités du secteur, mais sa concrétisation ne peut se faire sans l'adhésion de tous les acteurs notamment les éleveurs qu'il y a lieu de sécuriser et mettre en confiance», a-t-il recommandé.

APS

La caravane «khawa fi koul mkane» achève une tournée dans 24 wilayas

Porteurs d'un message de fraternité, les jeunes, de la caravane «khawa fi koul mkane» (frères en tout lieu) ont achevé vendredi en soirée à Alger un long périple qui les a mené pendant un mois à visiter 24 wilayas du pays, tout en se préparant à un autre voyage dans les autres wilayas.

Lancée le 18 février dernier à Alger, à l'occasion de la journée nationale du Chahid, cette caravane de 15 jeunes talents dans la musique et le sport, est de retour dans la capitale après avoir sillonné la moitié du territoire national, notamment Béchar, Ouaragla, Ghardaïa, Adrar, Msila et Djelfa.

Tout en animant des spectacles, les initiateurs de cette caravane ont profité de chaque halte pour rendre visite aux malades dans les hôpitaux et visiter des sites historiques caractéristiques de chaque wilaya hôte.

Ce voyage a été bouclé par un gala animé par les jeunes de la caravane, notamment les membres du groupe de rap Karim El-gang, devant la Grande Poste, à Alger-Centre, en présence du ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri. «L'organisation de cette caravane n'était qu'une idée au départ. Le hasard a fait que j'ai rencontré le ministre de la Jeunesse M. Khomri et quand je lui ai parlé de mon idée, il était très intéressé et m'a demandé de commencer tout de suite les préparatifs», a témoigné Karim

El-gang devant des dizaines de jeunes venus assister au concert. M. Khomri qui a salué chacun des membres de la caravane avant de poser avec eux pour une photo de famille, a réitéré la pleine disponibilité des autorités à aider les jeunes porteurs d'idées à la réalisation de leurs projets dans tous les domaines d'activité. Il s'est dit confiant quant aux capacités des jeunes algériens à participer au développement de leur pays, en étant «conscients des défis qui les attendent et des dangers qui les guettent et qui nécessitent le renforcement de leur unité».

L'idée de la caravane «khawa fi koul mkane» a pu être concrétisée grâce à l'implication du ministère de la Jeunesse : l'Office national du tourisme et de l'artisanat (Onat) mis à la disposition de ces jeunes un bus et les directeurs de la jeunesse et des loisirs des wilayas hôtes les prenaient en charge et s'occupaient de l'organisation des spectacles et des visites guidées. «La caravane va observer un moment de répit pour se reposer. Elle sera élargie à d'autres jeunes avant de reprendre son périple dans les autres wilayas de manière à leur permettre de visiter toutes les régions du pays», a dit M. Khomri à l'APS. Les concernés se disent impatients d'aller à la rencontre des jeunes des autres wilayas, notamment à l'Est du pays.

APS

SETIF : SÉMINAIRE NATIONAL SUR MOULLOUD EL HAFIDHI EL AZHARI : Un grand érudit et penseur encore méconnu

Azzedine Tlouri

Durant deux jours, mardi et mercredi, l'institut de formation professionnelle d'Aïn Tebinet à Sétif a abrité un séminaire national sur l'érudit et penseur, Mouloud El Hafidhi El Azhari, organisé par le Centre culturel islamique et la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Sétif.

Cette rencontre à laquelle ont assisté de nombreux invités conférenciers, chercheurs universitaires, imams, etc., a été ouverte par le wali, Mohamed Bourdabli, en présence du P/APW, Fateh Kerouani, du représentant du ministère, Mohamed Méchenène, le directeur du centre culturel islamique, Bakini Ahmed Rachik et du directeur des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Sétif.

L'objectif de cette rencontre, qui selon ses organisateurs coïncide avec le 60^e anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 et de l'anniversaire de la fête de la Victoire du 19 Mars 1962, est de faire connaître nos érudits et nos penseurs de la région de Sétifaux nouvelles générations. «D'autant plus, dira M. Bakini, à cette personnalité on n'a vu aucune appellation en son nom d'une école, d'un CEM, d'un lycée, d'un institut ou d'une mosquée. Ainsi, on a voulu le faire connaître sur la scène au grand public. Il peut être aussi un exemple à suivre pour nos générations».

Et d'ajouter : «Nous avons un grand projet pour que chaque année on évoquera un de nos érudits. Nous avons commencé avec El Hafidhi, c'est l'un des savants de cette région et de ceux qui ont beaucoup fait pour l'Algérie et les wilayas dans lesquelles il est passé et travaillé. Nous considérons que c'est le premier séminaire du genre qui sera suivi à l'avenir par d'autres rencontres pour d'autres érudits. De cette manière nous les ferons tous connaître pour que nos jeunes apprennent d'eux. C'est cette idée qui nous a poussé à organiser une telle rencontre».

Mouloud El Hafidhi El Azhari, de son vrai nom Sehabi, est né en 1880 et décédé en 1948 à l'âge de 68 ans. Il a étudié et enseigné à El Azhar, d'où le pseudonyme d'El Azhari. Il a tout laissé tomber là-bas, l'université d'El Azhar et Le Caire des années fastes de la culture et la religion, pour décider de revenir dans son pays afin de le servir et se mettre à la disposition de la société algérienne. Il est revenu au bercail en 1922.

El Azhar, il est resté plus de 16 ans. Une fois en Algérie, il a été le premier directeur de l'institut El Ketan à Constantine. Il a enseigné aussi à Béni Haffadh, sa localité d'origine, d'où le pseudonyme d'El Hafidhi, dans la commune d'Aïn Legradj, dans la daïra de Béni Ourtillane, située dans la partie nord de la wilaya de Sétif. Une région riche en zaouïas de haut niveau. La plupart de ses œuvres ont traité de l'astronomie, on le surnommait aussi Mouloud El Hafidhi El Falaki. Il parla et maîtrisait le français.

«A travers ces journées, indiquera notre interlocuteur, on a voulu montrer aux jeunes, à l'étranger et aux générations futures que l'Algérie est riche en savants. L'Algérie n'est pas orpheline, ni pauvre dans ce domaine, il nous manque tout simplement de les faire connaître et de parler d'eux. C'est ce qui nous manque et ce dont on a besoin pour le moment».

Que peut-on dire de ses œuvres ? «Oui, merci pour la question. Nous avons un projet pour imprimer et éditer toutes ses œuvres à l'occasion de Constantine, capitale de la culture arabe 2015». Actuellement nous avons recensé plus de six volumes. C'est aussi l'un des grands journalistes de son époque avec plus de 300 écrits. Il a écrit dans presque tous les journaux tels que *El Mountaqid*, *Echibeb*, etc. C'est l'un des membres fondateurs de l'Association des Oulémas, c'est l'un des premiers aussi à répondre présent pour cette initiative, en mettant en place un programme, une feuille de route etc. Il était à l'Institut Ben Badis et d'El Katani. Il a une place importante en Algérie parmi les grands de son époque, mais dommage qu'il soit resté méconnu. Beaucoup de ses disciples sont devenus de grands moudjahidines durant la lutte armée de 1954».

Son fils Sehabi Larbi, aujourd'hui âgé de 81 ans a été très ému et satisfait en même temps d'apprendre qu'on a pensé à son père pour organiser une telle rencontre. Il était âgé de 14 ans, lorsque décéda son père. Il se souvient très peu de lui, nous a-t-il déclaré. «Je me souviens qu'il enseignait à des étudiants de la localité et des environs durant la matinée. Il passait beaucoup de son temps à régler les problèmes des gens. Il venait le consulter pour les débattre dans des questions familiales, professionnelles, commerciales, et autres. Il avait une grande bibliothèque avec des œuvres très importantes de grands penseurs de toutes les époques anciennes, surtout de théologie. Ma mère, son épouse, est décédée en 2012, à l'âge de plus de 110 ans».

Évoquant cette initiative, Sehabi Larbi souligne : «C'est une journée mémorable pour moi, comme si mon père revivait encore. Je remercie tous ceux, de près ou de loin, qui ont organisé cette rencontre à la mémoire de mon père. Je souhaite que la science et la culture soient répandues dans notre pays et que les jeunes prennent conscience de leur importance. Je souhaite aussi que l'on pense à tous les érudits et penseurs pour que nos jeunes en prennent exemple».



HIER À 13H43 Secousse tellurique de magnitude 3,8 degrés à Chlef

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,8 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a eu lieu hier à 13h43 dans la wilaya de Chlef, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 16 km au nord-ouest de Chlef, précise la même source.

BATNA Réplique de magnitude 3,7 à Merouana

Une réplique de magnitude 3,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 6h44 à Merouana dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

L'épicentre de la réplique a été localisé à 14 kilomètres au nord-ouest de Merouana, a précisé la même source.

VACANCES DE PRINTEMPS La Gendarmerie nationale met en place un plan de sécurité

La Gendarmerie nationale a mis en place un plan de sécurité pour garantir la sécurité et la tranquillité publiques, à l'occasion des vacances de printemps, a indiqué un communiqué de cette institution.

La Gendarmerie nationale a mis en place un plan de sécurité et mobilisé des brigades opérationnelles fixes et mobiles pour sécuriser l'environnement du citoyen et lui garantir un climat de quiétude durant les vacances de printemps, notamment dans les zones touristiques et de loisirs y compris dans le Sud.

En prévision de la forte densité du trafic routier et de la grande affluence vers les lieux de plaisir durant les vacances scolaires, les services de la Gendarmerie nationale ont élaboré des plans spécifiques et mis en place des dispositifs sécuritaires adéquats.

Dans le souci de prévenir les accidents de la route en cette période, le commandement de la Gendarmerie nationale a appelé les usagers de la route à respecter le code de la route et à éviter l'excès de vitesse pour préserver leurs vies et celles de leurs familles.

Outre la garantie d'une couverture sécuritaire permanente au niveau des espaces de loisirs, la Gendarmerie nationale interviendra H/24 et 7/7.

Ces unités viendront renforcer l'action des patrouilles et brigades territoriales et brigades de sécurité routière dans la sécurisation du réseau des transports, à travers les 48 wilayas, en étant à l'écoute des citoyens via le numéro vert 10-55.

Le plan de sécurité vise à rassurer les citoyens, à les protéger ainsi que leurs biens et à assurer la fluidité du trafic routier par une présence permanente sur le terrain. Il tend aussi à mobiliser les unités de la Gendarmerie nationale, en vue de réduire les actes de violence et les infractions.

APS

ALGER 12 ans de prison pour le meurtrier

La cour criminelle d'Alger a eu à statuer, en ce mois de mars 2015, sur une affaire d'agression suivie de meurtre. Ce jour-là, Youcef à la sortie de son domicile, fut agressé par Farid voulait le délester de son argent muni d'un couteau, Youcef réussit à lui enlever l'arme blanche avec laquelle il tua son agresseur.

A.Ferrag

Les éléments de police judiciaire ne tardèrent pas à arriver sur les lieux du drame pour s'enquérir des circonstances de cette tragédie et mener leur enquête.

Les renseignements recueillis ont tout de suite permis à ces derniers



d'identifier l'auteur, qui se cachait chez son ami, il est arrêté et placé sous mandat de dépôt.

À sa comparution lors de la dernière session criminelle près le tribunal d'Alger, l'accusé reconnaît tous les faits retenus contre lui. « J'étais en état de légitime défense, je n'avais pas l'intention de le tuer, c'est moi qui fut agressé dans cette affaire ».

Le président et le représentant du ministère public ont tous deux insisté sur la gravité de l'acte. Le représentant du ministère public, dans son réquisitoire, a rappelé à l'accuse la gravité de son geste, pour cela il requiert la peine de 16 ans de réclusion criminelle à l'encontre de Youcef. Après délibérations, le verdict tombe : Youcef est condamné à 12 ans de réclusion criminelle.

PROTECTION CIVILE 4356 intervention en 3 jours

Durant la période du 19 au 21 mars 2015, les unités de la Protection civile ont enregistré 4 356 interventions, dans les différents types d'interventions pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période dont 17 les plus mortels ont causé 9 décès de personnes sur les lieux d'accidents et 72 autres blessés, traitées par nos secours puis évacuées vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset, avec 3 personnes décédées et 2 blessées suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la RN 01, commune d'In Guezzam.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 11 incendies urbains, industriels et divers 01 à Biskra, 02 Boumerdès, 01 Ouargla, 01 Mila, 01 Alger, 01 Batna, 01 Annaba, 01 Adrar, 01 Aïn Témouchent et 01 Illizi. Ces incendies ont incommodé 3 personnes de

la wilaya d'Annaba prises en charge par nos services puis transférées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. A noter l'intervention des secours de la Protection civile pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffe bains au niveau des wilayas : 4 personnes à Batna et 3 personnes à Sidi Bel-Abbès. Par contre une personne est décédée asphyxiée par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage au niveau de la

wilaya de Djelfa au lieu-dit cite Berbih, commune de Djelfa. La dépouille de la victime a été évacuée vers l'hôpital local. A souligner aussi, le repêchage d'une fille âgée de 11 ans décédée emportée par les eaux de oued Bouitane à mechta Belmache commune de Roumache, par les plongeurs de la Protection civile de la wilaya de Mila, le corps de la victime a été transportée vers l'hôpital d'Oued Endja, à signaler que la victime était portée disparue depuis le 12 mars 2015.

Une bande spécialisée dans le trafic de documents fonciers arrêtée par la police à Alger



La division centre de la police judiciaire d'Alger a réussi à démanteler une bande de trafiquants composée de quatre personnes spécialisées dans le faux et usage de faux documents.

La première étape du mode opératoire de la bande consistait à répercer desannonces de vente de terrains avant de cibler des victimes potentielles. Ensuite, les malfaiteurs se sont présentés auprès de la propriétaire en tant qu'acheteurs avant de falsifier la carte d'identité nationale et l'acte de propriété du terrain.

L'affaire a démarré fin 2014 suite au dépôt d'une plainte d'une femme déclarant qu'un terrain lui appartenant a été vendu à son insu

grâce à l'utilisation de faux documents.

La première étape du mode opératoire de la bande consistait à répercer desannonces de vente de terrains avant de cibler des victimes potentielles. Ensuite, les malfaiteurs se sont présentés auprès de la propriétaire en tant qu'acheteurs avant de falsifier la carte d'identité nationale et l'acte de propriété du terrain.

Les malfaiteurs ont été présentés vendredi devant le parquet relevant de la Cour d'Alger pour être placées sous mandat de dépôt et les investigations ont abouti à la récupération de 6 véhicules, de documents falsifiés, de PC portables, de 6 disques durs, d'imprimantes laser en couleur et de 260 millions de centimes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE : 9 morts et 72 blessés en deux jours

Neuf (9) personnes sont mortes et 72 autres ont été blessées dans 17 accidents de la circulation routière survenus à travers le pays durant la période allant du 19 au 21 mars arrêté ce matin à 8 heures, a indiqué hier la Direction générale de la Protection civile (DGPC) dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tamanrasset, où quatre personnes sont mortes et 2 autres ont été blessées, suite au renversement d'un véhicule léger survenu sur la RN 1, commune d'Aïn Guezzam, a précisé la même source.

Les unités de la Protection civile sont en outre, intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (CO) suite à l'utilisation des appareils de chauffage et de chauffe-bains au niveau des wilayas.

Il a, toutefois, été enregistré la mort d'une autre personne dans la wilaya de Djelfa, après avoir été asphyxiée, a relevé la DGPC. Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 11 incendies urbains, industriels et divers au niveau des wilayas de Biskra, Ouargla, Mila, Alger, Adrar, Aïn Témouchent et Illizi (1 pour chacune) ainsi que Boumerdès (2).

COLOMBIE : 2 blessés et 2 disparus dans le crash d'un petit avion



Deux personnes ont été blessées et deux autres sont portées disparues après que leur avion s'est écrasé vendredi dans une rivière dans le sud-est de la Colombie, a indiqué l'autorité colombienne de l'aviation civile.

L'appareil, qui appartient à la compagnie colombienne Aerolíneas Llaneras, s'est écrasé dans la rivière Vaupés lors de son vol entre Mitú et Caruru, deux villes voisines dans la province de Vau-

pés, dans le sud-est de la Colombie. Le directeur du département local de la défense civile, Jorge Diaz, a affirmé que le pilote et un des passagers ont réussi à sortir de l'avion avec quelques blessures peu après l'incident, mais que deux autres passagers ont disparu.

Les secouristes ont lancé les recherches autour de la zone du crash pour retrouver les disparus, selon la même source.

L'Iarc classe cinq pesticides cancérogènes «probables» ou «possibles» pour l'homme



L'agence du cancer de l'Organisation mondiale de la santé (Iarc) a classé vendredi cinq pesticides cancérogènes «probables» ou «possibles» pour l'homme.

L'herbicide glyphosate et les insecticides malathion et diazinon ont été classés cancérogènes «probables chez l'homme» et les insecticides tetrachlorvinphos et parathion ont été classés cancérogènes «possibles».

Du glyphosate a été retrouvé dans l'air, dans l'eau et dans la nourriture, selon l'Iarc qui précise que la population générale est no-

tamment exposée lorsqu'elle habite à côté de zones traitées.

Pour ce qui est des risques cancérogènes du glyphosate et des insecticides malathion et diazinon, l'Iarc note qu'il existe des «preuves limitées» chez l'homme en ce qui concerne les lymphomes non hodgkiniens, des cancers du sang.

Pour le malathion, l'Iarc cite également le cancer de la prostate et pour le diazinon, le cancer du poumon. Les risques ont été évalués en se basant notamment sur des études d'exposition agricole menées aux Etats-Unis, au Canada et en Suède, ainsi que sur des animaux en laboratoires.

Kath Viner, première femme rédactrice en chef du quotidien britannique *The Guardian*



Le quotidien britannique *The Guardian* a nommé vendredi sa première femme rédactrice en chef, Kath Viner, qui occupait le poste de rédactrice en chef de l'édition internet du journal aux Etats-Unis. Kath Viner, qui devient ainsi le 12e rédacteur en chef du quotidien en 194 années d'existence, succède à Alan Rusbridger qui a annoncé en décembre dernier qu'il quittait son poste à l'été, après 20

ans passés aux commandes du journal. Depuis son entrée au journal en 1997, elle a successivement occupé les fonctions de rédactrice en chef adjointe, rédactrice en chef de l'édition du samedi, rédactrice en chef adjointe des sujets portant sur les femmes, rédactrice en chef du supplément G2 et du magazine du week-end. Elle a qualifié cette nouvelle nomination d'«énorme privilège et responsabilité».

Lancement d'un projet international pour combattre la tuberculose (MSF)

Un projet international baptisé EndTB sera lancé le 1er avril par plusieurs grandes organisations médicales pour combattre les formes multi-résistantes de la tuberculose, de plus en plus répandues dans le monde, selon l'association Médecins sans frontières (MSF).

Au terme du projet qui doit durer quatre ans, 2.600 patients atteints de tuberculose multi-résistante dans 16 pays à faibles ou moyens revenus pourront bénéficier des deux seuls nouveaux médicaments contre la tuberculose mis au point ces 50 dernières années.

Il s'agit de la bédacrine (commercialisée sous la marque Sirturo des laboratoires Janssen) et du délamandine (du laboratoire Otsuka), précise un communiqué signé conjointement par MSF, UNITAID – une organisation mondiale de santé qui lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme – Partners in Health – organisme engagé dans l'amélioration de la santé des plus pauvres – et IRD, une organisation basée à Dubaï. Un essai clinique sera également mené sur plus de 600 patients atteints de tuberculose multi-résistante «afin de tester de nouvelles combinaisons thérapeutiques» permettant «des traitements plus courts et mieux tolérés que les traitements actuels». Le communiqué souligne que des résultats «encourageants» ont déjà été obtenus en Arménie où la bédacrine a été donnée à des patients atteints de tuberculose multi-résistante dans le cadre d'un projet soutenu par MSF. 85% des patients traités ne présentaient plus de bacille de la tuberculose dans leurs crachats au bout de six mois.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 500.000 des 9 millions de nouveaux cas de tuberculose enregistrés dans le monde chaque année sont dus à des souches multi-résistantes à l'isoniazide et à la rifampicine (des antibiotiques de premier recours contre la tuberculose), mais la proportion peut atteindre 20% des patients déjà traités. Sur ces 500.000 personnes, environ 10% présentent une forme ultra-résistante, c'est-à-dire ne répondant plus aux médicaments de deuxième ligne. Chez ces derniers, les traitements sont très longs et entraînent des effets secondaires graves, mais ne donnent pas de résultats positifs que dans 20% des cas, contre 50% dans les cas de tuberculose multi-résistante. «Aujourd'hui, nous avons la possibilité de prendre le dessus sur la tuberculose à condition d'agir rapidement et de fixer le cadre qui permettra d'utiliser les nouveaux médicaments de la façon la plus efficace et la plus adaptée», relève le Dr Michael Rich de Partners in Health.

L'ONU avertit contre un déficit global en eau de 40% d'ici 2030

L'ONU a averti vendredi dans un rapport intitulé «L'eau pour un monde durable» que la Terre risque de faire face à un déficit global en eau de 40% d'ici 2030.

Selon le rapport, présenté à New Delhi, en Inde, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau (22 mars), la planète «n'a jamais eu autant soif», d'où la nécessité pour les secteurs agricoles et énergétiques de produire davantage dans le souci de répondre aux besoins d'une population toujours en croissance.

D'ici 2050, l'agriculture, le secteur qui demande beaucoup d'eau, devra produire 60% de nourriture supplémentaire au niveau mondial, suggère le rapport qui relève que 20% des eaux souterraines dans le monde sont déjà surexploités, et déplore que l'eau continue de ne pas être gérée pour le long terme.

Le rapport insiste sur le rôle des pouvoirs publics pour peser sur les choix stratégiques déterminants pour la pérennité des ressources en eau.

Il préconise notamment de limiter la construction et l'utilisation des centrales thermiques qui assurent aujourd'hui 80% de la production d'électricité.

«L'eau et l'assainissement



sont essentiels à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable. Cela fait déjà l'objet d'un consensus international. Ils sont inextricablement liés au changement climatique, à l'agriculture, la sécurité alimentaire, la santé, l'énergie, l'égalité, au genre et à l'éducation», a déclaré le président de l'ONU-Eau et secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, Michel Jarraud.

«Face à la hausse constante de la demande et la surexploitation de nos réserves souterraines, nous devons changer notre façon d'évaluer, de gérer et d'utiliser cette ressource qui conditionne notre avenir», a déclaré, de son côté, la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova.

Le cyclone Pam affecte plus de la moitié de la population du Vanuatu

Le cyclone Pam qui a frappé la semaine passée le Vanuatu a affecté plus de la moitié de la population de cet archipel du Pacifique Sud, a indiqué hier le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA).

«Environ 166.000 personnes, plus de la moitié de la population du Vanuatu, ont

été affectées par le cyclone tropical Pam dans 22 îles» de l'archipel qui en compte 80, a rapporté l'OCHA, soulignant que les réserves de nourriture et d'eau sont quasiment épuisées dans les îles touchées.

Le Vanuatu et ses 270.000 habitants ont été touchés dans la nuit du 13 au 14 mars par le cyclone Pam, une tempête de catégorie 5 sur 5, avec des rafales dépassant les 320 km/h.

L'OCHA a également révisé à 16 le nombre de décès directement causés par le cyclone Pam. L'agence avait d'abord fait état de 44 morts non confirmés, puis de 24 morts confirmés, avant de réviser le nombre des décès à 11 puis à 13.

L'Equipe Cousteau en discussion avec Monaco pour y exposer La Calypso



Des discussions sont en cours entre l'Equipe Cousteau et Monaco pour y exposer le célèbre bateau du commandant Cousteau, *La Calypso*, a indiqué vendredi l'association propriétaire du navire et la Fondation Prince Albert II de Monaco. Le bateau est abandonné depuis 2007 dans un chantier naval breveté (ouest de la France). En janvier 1996, un an avant le décès du commandant Cousteau, le navire avait fait naufrage à Singapour. Remis à flot, il avait rejoint en 2007 Concarneau, où il devait être restauré. «Des discussions ont effectivement lieu avec The Cousteau Society sur la destination

des biens constituant le patrimoine scientifique et éducatif du commandant Jacques-Yves Cousteau», a indiqué Isabelle Peters, directrice de la communication de la Fondation Prince Albert II de Monaco, évoquant «une étude de faisabilité technique et financière», dont les conclusions sont attendues pour fin avril. Elle a évoqué les possibilités de garder le bateau sur l'eau ou le faire visiter au sec. L'Equipe Cousteau, association présidée par la seconde épouse de l'explorateur, Francine Cousteau, a indiqué, de son côté, «être en discussions avec Monaco». APS

FATIGUÉE, SURMENÉE, ESSAYEZ LA VALÉRIANE

Sa réputation de calmant nerveux n'est plus à faire. Insomnie, stress, spasmophilie... la clé du bon usage de la valériane est avant tout dans son dosage.

La valériane (*Valeriana officinalis L.*) est une plante qui pousse en milieu humide, sur le bord des chemins. Sa racine a tenu une place centrale dans les pharmacopées égyptienne, romaine et médiévale pour soigner les «hystéries» mais aussi les insomnies et les crises d'épilepsie. Durant les deux guerres mondiales, les médecins y recouraient pour traiter les traumatismes nerveux des soldats. Son mode d'action est un vrai puzzle. Elle mobilise une armée de différentes molécules pour tempérer le système nerveux, qui agissent elles-mêmes en synergie. A faible dose, elle est anxiolytique et antidépresseur. A forte dose, c'est un somnifère.

Une plante réputée anti-burn out

Le travailleur stressé, fatigué, hyperémotif, insomniaque, à deux doigt du burn out, voilà le profil parfait pour la valériane. «On l'utilisera à faible dose pour profiter au maximum de son effet anxiolytique et antidépresseur. Une prise conjointe de plantes adaptogènes (ginseng, ashwagandha) l'aidera à relancer son système endocrinien et recharger ses surrenales. «La prendre sous forme d'extrait fluide de plante fraîche ou de teinture-mère, à faible dose, trois fois par jour, pendant 3 semaines.

Une recette anti-surménage à faire soi-même

Dans un mélange de jus de carotte et de pomme, versez de la valériane en extrait hydro-alcoolique (dose de base, voir indications du fabricant) et 1 c. à café de poudre d'ashwagandha (une plante indienne). N'hésitez pas à ajouter du miel, car l'amertume sera au rendez-vous. A utiliser durant un mois maximum (recette proposée par www.drhuma.fr).

Un sevrage en douceur des somnifères et des anti-antidépresseurs

La valériane est recommandée chez les insomniaques qui ruminent leurs problèmes au milieu de la nuit et sont exaspérés au niveau émotionnel. Elle calme le système nerveux central en stimulant ses récepteurs Gaba, qui sont des inhibiteurs du système nerveux. «L'acide valéronique permet cette stimulation. Il empêche



aussi la recapture de ce neuromédiateur et limite leur destruction.» Les valépotriates exercent une action anxiolytique, antidépresseur et antispasmodique. Traditionnellement, la valériane est associée à la mélisse, pour son action anti-spasmodique, et au houblon, pour renforcer son action somnifère. La prendre sous forme d'extrait fluide de plante fraîche ou de teinture-mère, ou de décoction de racines séchées (2 à 3 g par bol), 1 h avant de se coucher, pendant 3 semaines. La valériane offre un sevrage à ceux qui veulent arrêter les benzodiazépines. Elle va continuer leur action anxiolytique, sans les effets secondaires. «Contrairement à ces derniers, elle ne modifie pas les cycles du sommeil, ce qui met fin aux potentiels cauchemars. Elle améliore aussi les réveils, qui sont beaucoup plus frais. Enfin, elle est peu addictive.» Se faire suivre par un médecin pour bien doser la transition et éviter le surdosage.

Des atouts contre les tensions musculaires dues au stress

«Son action anxiolytique et anti-spasmodique la rend efficace sur toutes les tensions musculaires d'origine nerveuse, notamment celles des muscles squelettiques, comme ceux de la nuque ou des épaules.» La prendre ponctuellement pour accompagner une période difficile, sous forme d'extrait fluide de plante fraîche ou de teinture-mère, à faible dose, trois fois par jour, sur une durée d'1 mois maximum.

En traitement de fond, la valériane est intéressante pour prévenir les troubles de la spasmophilie liés à une difficulté générale à contrôler le système nerveux. «La prendre lorsque l'on ressent les prémisses de la crise sous forme d'extrait fluide de plante fraîche ou de teinture-mère, à faible dose, trois fois par jour, sur une durée d'1 mois maximum.»

ble dose, trois fois par jour, sur une durée d'1 mois maximum.»

Des précautions d'emploi

La valériane est déconseillée aux femmes enceintes et allaitantes, et chez l'enfant de moins de 12 ans, faute de données sur le sujet. Certaines personnes y sont plus ou moins sensibles. En cas de surdosage, nervosité, nausées et maux de tête surviennent, il est conseillé d'arrêter la prise jusqu'à disparition de ces symptômes. Le traitement pourra être ensuite repris en réduisant la dose par deux. La plante est somnifère à forte dose et peut compromettre la vigilance en voiture ou au travail. A noter : la valériane peut entraîner une accoutumance après 6 mois d'usage continu.

FATIGUE : ET SI C'ÉTAIT UNE ANÉMIE ?

Nous sommes nombreuses à ne pas atteindre les quantités recommandées en fer. Ce nutriment est pourtant essentiel pour rester en forme. Il est donc important de veiller à de bons apports grâce à certains aliments riches en fer. L'anémie, carence en fer dont les signes sont une pâleur excessive, un essoufflement, une accélération du rythme cardiaque, une fatigue constante, peut être enrayer par l'alimentation. À condition

toutefois de bien associer les aliments entre eux car, si certains sont des alliés, d'autres peuvent être considérés comme de véritables antagonistes puisqu'ils diminuent l'absorption du fer par l'organisme.

Les meilleures sources

Viandes rouges et abats (comme le boudin et le foie), les fruits de mer, à consommer en association avec les sources végétales

de fer comme les lentilles, les fèves, les haricots blancs, les pois chiches.

Les alliés

Les légumes cuits (chou, chou-fleur...) et crus, car leur vitamine C favorise l'absorption et le stockage du fer. Tout comme les agrumes, ou encore le kiwi...

Les ennemis

Le thé (quand on en boit plus d'un litre par jour), le vin rouge, le chocolat, le café... sont connus pour

freiner la bonne absorption du fer.

Quand faut-il se supplémenter ?

Seulement en cas de déficience en fer clairement avérée et si l'alimentation ne parvient pas à combler la carence. Cela peut être le cas chez les adolescentes où les femmes qui ont des règles abondantes. Mais votre médecin traitant peut seul en juger et adapter le dosage au cas par cas.



DIABÈTE : LE SUCRE, CET ENNEMI CACHE

Manger trop de sucreries peut gravement nuire à notre santé. Nous le savons tous. Lorsque nous souffrons de diabète, il est très important de faire attention à sa consommation de sucre. Une consommation excessive de sucreries ne peut pas, à elle seule, provoquer un diabète. Mais, une fois la maladie installée, il est important de diminuer nettement la part de tous les sucre dits rapides dans son alimentation. Sucre blanc, blond ou roux, même combat, et qu'il provienne de la betterave (94 % de notre consommation) ou de la canne à sucre (6 %), c'est du pareil au même, toujours du saccharose ! De plus, le sucre ne se limite pas à celui qu'on ajoute dans son café ou sur les gâteaux. « Tous les glucides doivent être contingents, car ils font grimper la glycémie. Cependant, il est surtout important d'éviter les sucre rapides entre les repas : un petit morceau de chocolat à la fin du déjeuner sera moins gênant qu'au milieu de l'après-midi. »

Les boissons sucrées, principales responsables de l'augmentation de notre tour de taille, méritent presque le bannissement. Il est prouvé que, consommées à l'adolescence, elles font le lit du diabète. Attention, la limonade ou les sodas ne sont pas seuls visés : un jus d'orange sans sucre ajouté contient presque autant de sucre que le Coca-Cola ! Les boissons light augmenteraient également le risque de diabète, selon des chercheurs de l'Inserm (février 2013).

Quels sont les meilleurs sucres pour les diabétiques ?

Les sucre, encore appellés glucides ou hydrates de carbone, se rencontrent sous de nombreux aspects dans notre alimentation : dans les bonbons, glaces, pâtisseries, chocolats ; dans l'alcool ; dans les fruits (fructose) ; dans les féculents (pain, nouilles, riz, pommes de terre...) ; dans les légumineuses (lentilles, petits pois, haricot blanc, pois chiches...).

D'une manière générale, pour faire fuir le diabète, il est conseillé de limiter les deux premières catégories, que l'on appelle les sucre rapides. Si l'on ne peut s'empêcher de sucer son yaourt ou son thé, le miel (composé de fructose et de glucose) constitue l'option « la moins pire ». « Chez le non-diabétique, le fructose (sucre du miel) à petites doses diminue plutôt la glycémie. En plus, les aliments qui en contiennent apportent d'autres nutriments bienfaiteurs (antioxydants). Mais chez le diabétique, le fructose se transforme en triglycérides dans le foie, c'est pourquoi il vaut mieux ne pas en abuser et se méfier notamment des produits pour diabétiques qui en contiennent. »

VIEILLISSEMENT : ATTENTION AUX OS

Avec l'âge, nos os ont tendance à se fragiliser. Une fracture est donc plus vite arrivée. Faut-il consommer beaucoup de produits laitiers pour lutter contre l'ostéoporose ?

« Cette recommandation repose sur l'idée qu'une consommation importante de produits laitiers garantit un apport conséquent en calcium, élément dont nos os sont constitués et dont ils ont absolument besoin pour se renouveler et ne pas s'effriter au fil du temps », analyse Florence Piquet. Or, le processus est beaucoup plus subtil que cela. Il ne suffit à rien d'apporter massivement du calcium si certaines conditions ne sont pas réunies dans notre organisme. »

De nombreux autres facteurs alimentaires sont en effet susceptibles de diminuer l'assimilation du calcium. Ainsi, une alimentation acidifiante est à l'origine d'une acidose chronique de l'organisme qui favorise la fuite du calcium dans les urines. Idem pour une consommation excessive de sel. Une alimentation pro-inflammatoire va, quant à elle, stimuler la production de cellules destructrices de l'os, favorisant l'ostéoporose.

Pour en limiter le risque, plutôt que de se gaver de produits laitiers (qui sont pour la plupart acidifiants), mieux vaut donc adopter une hygiène globale qui va permettre la bonne gestion du calcium au sein de notre or-



ganisme. C'est-à-dire...

- Consommer 1 produit laitier par jour, éventuellement 2 pour le plaisir.
- Miser sur les autres sources de calcium, alcalinisantes elles : légumes (épinards notamment), noix, graines...
- Lutter contre l'acidose chronique en privilégiant une alimentation alcalinisante.
- Privilégier les aliments antioxydants, protecteurs pour les os.
- Faire attention à sa consommation de sel et notamment de sel caché dans les aliments industriels.
- Choisir les bons acides gras pour éviter l'inflammation.
- S'exposer régulièrement au soleil afin de synthétiser la vitamine D, indispensable pour fixer le calcium sur les os. Éventuellement prendre une supplémentation.
- Pratiquer une activité physique régulière, car l'os est un tissu vivant qui se détruit et se reconstruit en permanence. Or, en mettant l'os sous tension, l'activité physique sollicite ce processus de reconstruction.

OSTÉOPOROSE : CE QU'ON NE SAIT PAS TOUJOURS



La Journée mondiale de l'ostéoporose est l'occasion de faire le point sur cette maladie qui touche une femme sur trois... mais qui concerne aussi les hommes.

On peut souffrir d'ostéoporose à 30 ans

L'ostéoporose peut en effet toucher femmes et hommes dès 30 ans, si ceux-ci ont un faible capital osseux (s'ils sont maigres) et des facteurs de risque qui accélèrent la perte osseuse : facteurs génétiques ou d'environnement, maladie (ostéomalacie, cancer des os, dystrophie osseuse) ou traitement susceptible d'entraîner une ostéoporose.

Les hommes peuvent souffrir d'ostéoporose

Les médecins pensent rarement à prescrire une ostéodensitométrie (un examen qui permet de mesurer la densité osseuse) aux hommes, pourtant, une frac-

ture de la hanche sur trois concerne les hommes. Il existe des facteurs de risque typiquement masculins : la privation d'hormones androgènes chez les hommes qui ont été soignés pour un cancer de la prostate et l'usage de stéroïdes.

Mais la carence en vitamine D et en calcium et le tabagisme sont également des risques masculins.

Ménopause et ostéoporose sont intimement liées

Effectivement, dans la majorité des cas, les os commencent à se fragiliser aux alentours de la cinquantaine. Après la ménopause, l'organisme produit moins d'estrogènes, or ceux-ci agissent sur la formation de l'os « nouveau ». Le déficit en hor-

mones oestrogéniques constitue chez les femmes le facteur de risque d'ostéoporose le plus important. Il va entraîner un déséquilibre entre les phénomènes de construction et de destruction de l'os, au profit de la destruction. Mais, fort heureusement, toutes les femmes ménopausées ne vont pas développer systématiquement une ostéoporose.

Boire trop de café est mauvais pour l'ostéoporose

Plus votre apport en caféine est élevé, plus vous éliminez de calcium dans vos urines. Donc, plus vous buvez de café (ou de boissons caféinées) dans la journée, plus vous faites barrage à la bonne absorption du calcium par vos os. Idem pour le sel : plus on en consomme, plus on évacue de calcium dans la transpiration et dans les urines.

Pour éviter la perte osseuse, il est important de manger équilibré. Vous découvrirez ici les bonnes idées pour des menus anti-ostéoporose.

EL KALA 80 artisans au 2^e Salon régional «Le printemps des lacs»



Près de 80 artisans représentant une trentaine de wilayas participent à la 2^e édition du salon régional «Le printemps des lacs» qui attire, au parc animalier de Brabtia, près d'El Kala (El Tarf) un nombre considérable de visiteurs, a-t-on constaté, samedi.

Entièrement voué à l'artisanat d'art, le salon attire d'autant plus de monde qu'il coïncide avec les vacances scolaires de printemps, offrant l'occasion aux enfants de découvrir à loisir la richesse faunistique du parc et à leur parents d'admirer les travaux exposés.

Parmi ceux-ci, figurent de magnifiques produits en fer forgé (éléments de meubles, rampes d'escaliers et autres objets de décoration), œuvres du jeune artisan Mohamed-Lamine Segmiane (24 ans), venu de la commune de Chihani, près de Drear.

La formation de base de Mohamed-Lamine, acquise «sur le tas», alliée à une imagination débordante et à beaucoup de créativité, ont donné naissance à des œuvres alliant tradition et modernité qui ne laissent pas de susciter l'admiration du public.

Pour ce jeune artisan qui expose pour la première fois le fruit de son labeur, et dont le stand ne désemplit pas, le salon du «Printemps des lacs» représente un «test grandeur nature» pour ses produits autant que pour son savoir-faire.

Mohamed-Lamine, qui est de surcroît un athlète de haut niveau en Taekwondo (ce qui lui permet, dit-il avec humour, «d'économiser le coût du recrutement d'un surveillant pour (son) stand»), explique que pour l'instant il exerce son métier chez lui, dans la demeure familiale. Ce qui ne l'empêche de nourrir l'espoir de disposer de son propre atelier «pour se perfectionner davantage et s'offrir un débouché durable».

Organisée par la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), l'exposition présente, sous des chapiteaux blancs dressés à quelques mètres des enclos d'animaux sauvages, toute une panoplie de produits faits-mains tels que des ustensiles en terre cuite, des bijoux en corail, des aquariums stylisés, des plants ornamentals et autres vêtements traditionnels dont les robes kabyles auxquelles le soleil, radieux en ce début de semaine, donne davantage d'éclat.

Prévue jusqu'à mardi prochain, la manifestation sera ponctuée par un concours du meilleur produit artisanal, des ateliers du petit artisan et une campagne de reboisement «un arbre par artisan».

APS

CLÔTURE DE L'ATELIER PHOTOGRAPHE DE L'AARC

ZOOM sur la... photo

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel et l'Institut Français d'Algérie ont organisé conjointement un atelier photographique animé par M. Bruno Boudjelal du 9 au 23 mars au sein de la Villa Abdelatif.

À l'occasion de la fin de cet atelier, des attestations de participation vont être remises aux photographes participants, en présence de M. Bruno Boudjelal, photographe, formateur, M. Alexis Andres, directeur général de l'Institut français d'Algérie et M. Kaddour Salah Brahim, directeur général par intérim de l'Aarc. La remise des attestations aura lieu cet après midi à 15h, à la Villa Dar Abdellatif.

Mme Bisi Silva, la commissaire des Rencontres de Bamako, venue repérer les talents algériens pouvant être sélectionnés aux «Rencontres photographiques de Bamako 2015», sera également présente. Suite à cet atelier, une sélection des meilleurs travaux réalisés par les participants sera présentée aux «Rencontres photographiques de Bamako 2015» et également au Festival photo-trompe de Sanary-sur-Mer en juin 2015.

MOSTAGANEM Premier tour de manivelle du feuilleton «Studio 27»

Le premier tour de manivelle d'une série
TV «Studio 27», réalisée et mise en scène par Yasmine Chouikh, a été donné vendredi après-midi au théâtre «El Mouja» à Mostaganem, a constaté l'APS sur place.



Participant à cette série, produite par la télévision algérienne, une poignée de grands comédiens, à l'instar de Bahia Rachedi, Fatima Soltane, Imène Nawal et Djillali Boudjemaa, aux côtés de jeunes artistes de la ville de Mostaganem tels que Bachir Boudjemaa, Nacer Soudani, Lamia Bezaoua et Mehdi Moulay.

Le feuilleton, une comédie, traite, tout au long de 15 épisodes, une histoire d'un jeune, plein espoir, détenteur d'une «vidéothèque», qui

espère devenir auteur et réalisateur de cinéma. Il a un ami, un jeune comédien, qui dans un entretien, il se fait passer pour un «réalisateur et auteur d'un film» qui va le présenter sur écran. Une situation qui le pousse à produire ce film.

Le tournage durera environ 7 semaines et se déroulera dans différents endroits de Mostaganem, notamment au théâtre El Mouja, le front de mer de Salamandre, le centre-ville, Stidia. Le feuilleton est pro-

grammé pour le mois de ramadan, selon la directrice exécutive de la production, Karima Chouikh.

Pour rappel, ce travail, est le premier du genre de la réalisatrice Yasmine Chouikh dans la série TV. A l'actif de la réalisatrice Yasmine Chouikh, deux courts-métrages «El Bab» (2006) et «El Jan» (2010) a indiqué la productrice exécutive. Yasmine Chouikh compte lancer, en septembre, un nouveau film cinématographique «Akher Zaman».

«Lire en fête» : Riche programme d'animation à Médéa



Un programme d'animation riche et varié a été élaboré par la direction de la culture de Médéa, à l'occasion de la manifestation «lire en fête», dont le coup d'envoi a été donné, samedi, à la maison de la culture Hassan-el-Hassani.

Contrairement aux précédentes éditions, des activités ludiques et pédagogiques ont été introduites, cette année, dans le programme de la manifestation, en vue d'encourager l'acte de la lecture au sein de la po-

pulation juvénile, reconcilier les jeunes avec le livre et les inciter à fréquenter davantage les espaces de lecture mis à leur disposition, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Des ateliers d'initiation à la lecture, aux techniques de narration, ainsi que des concours d'activités culturelles et artistiques, en rapport avec le monde de la lecture, seront organisés jusqu'au 2 avril prochain, à travers les 70 salles de lecture et bi-

liothèques communales qui compte la wilaya, a indiqué la même source, qui fait état, en outre, de l'organisation de soirées poétiques, animées par des poètes et essayistes locaux.

L'on apprend, par ailleurs, qu'une opération «vide grenier», sera organisée au niveau de la maison de la culture Hassan-el-Hassani, permettant ainsi aux citoyens d'échanger, de troquer leurs livres anciens ou d'acquérir des titres rares.

PATRIMOINE

La Villa des Mystères à Pompei rouverte aux visiteurs après deux ans de travaux de restauration



La Villa des Mystères à Pompei dans le sud d'Italie a été rouverte vendredi aux visiteurs après deux années de travaux de restauration.

Classée au patrimoine mondial de l'Unesco, la Villa des Mystères, construite au deuxième siècle avant Jésus-Christ, est l'une des 100 demeures découvertes dans la zone du Vésuve.

La restauration a été lancée en mai 2013 et devait surtout remédier aux dégâts causés par les méthodes de conservation à la cire appliquées dans les années 1930 sur les fresques.

La restauration des mosaïques a demandé trois mois de fermeture complète de cette villa qui présente également de belles salles de réception, ainsi qu'une presse à vin, révélant la richesse de l'ancien propriétaire.

Un moulage d'un des corps découverts sous la cendre dans la villa est également exposé.

«Jacob, Jacob» de Valérie Zenatti remporte le Prix Méditerranée 2015

Le roman «Jacob, Jacob» de l'auteure française Valérie Zenatti a remporté le Prix Méditerranée 2015, ont annoncé vendredi les organisateurs. Il s'agit d'un prix littéraire français récompensant un ouvrage traitant de la Méditerranée.

Né à Nice (sud de la France) en 1970, Valérie Zenatti raconte dans «Jacob, Jacob» l'histoire de son grand-oncle, natif de Constantine (Algérie), mort à presque 20 ans en 1944 sur le front alsacien (est de la France), ressuscité

citant au passage la vie d'une famille juive d'Algérie durant les années 1940.

Le Prix Méditerranée étranger a été décerné à Milena Agus et Luciana Castellina, pour «Prends garde», traduit de l'italien.

Dans ce roman les deux auteures s'emparent d'un épisode peu connu de l'histoire de l'Italie, le lynchage des soeurs Porro après une manifestation de paysans à Andria, petite ville des Pouilles (Sud), où des coups de feu ont été tirés sur la foule.

La Tunisie fête son indépendance sur fond de marches contre le terrorisme

La Tunisie a célébré vendredi sa fête de l'indépendance sur fond de marches contre le terrorisme, deux jours après l'attaque sanglante contre des touristes au musée du Bardo à Tunis, revendiquée par l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech).

Selon l'agence de presse TAP, des citoyens, des représentants de partis politiques, d'associations et d'organisations nationales ont exprimé, à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de la fête de l'indépendance de la Tunisie, leur soutien aux institutions militaire et sécuritaire et appelé à unir les rangs pour combattre le terrorisme, après l'attentat de mercredi qui a fait 21 morts dont 20 touristes étrangers et un policier tunisien.

Dans le centre de la capitale Tunis, une centaine de personnes ont manifesté «contre le terrorisme» et quelques centaines sur l'île de Djerba (sud), haut lieu du tourisme.

Au cours d'une marche dans la ville de Kébili, les participants ont souligné l'imperatif d'unir les rangs pour éradiquer le terrorisme.

Certains participants ont imputé, d'après la TAP, la responsabilité de la situation difficile que connaît le pays à certaines parties politiques qui ont appuyé, de manière ou d'une autre, les groupes terroristes après le soulèvement de 2010/2011 qui a abouti au départ du pouvoir du président Zine al-Abidine Ben Ali.

Dans la ville de Gafsa, une marche similaire a été organisée, au cours de laquelle, les participants ont scandé des slogans dénonçant le terrorisme et appelant à la solidarité et à l'union nationale.



L'unité nationale... l'unique voie contre le terrorisme

Dans un message prononcé à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays, le président tunisien Béji Caïd Essebsi a plaidé en faveur de l'**«unité nationale»**, qui, a-t-il dit, représente l'unique voie pour gagner les enjeux sécuritaire, économique et social et prévenir ainsi la récurrence des attentats terroristes.

«L'histoire de la Tunisie nous a appris que le peuple tunisien triomphé, chaque fois qu'il se solidarise autour de ses priorités», a-t-il affirmé lors de la cérémonie marquant le 59^e anniversaire de l'indépendance de la Tunisie.

A ce propos, il a estimé indispensable d'engager des réformes «douloureuses et structurelles» pour juguler la crise économique qui secoue le pays et couronner de succès le processus de transition démocratique.

Renforcer la coopération sécuritaire avec la Tunisie

Au lendemain des attaques de Tunis, revendiquées par Daech, les dirigeants de

l'Union européenne (UE) réunis, jeudi en Sommet à Bruxelles, ont décidé de renforcer leur coopération sécuritaire avec la Tunisie. Ils se sont, également, engagés à accroître leur aide économique à la Tunisie, pays arabe «qui connaît une démocratie naissante», selon le communiqué final issu du sommet. Selon le document, l'UE et ses Etats membres vont intensifier leur coopération avec la Tunisie pour «contrer cette menace terroriste commune, soutenir la prometteuse démocratie tunisienne et appuyer le pays dans son développement économique et social».

Dans le même contexte, la France a par la voie de son ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, exprimé sa «pleine solidarité et son soutien à la Tunisie», à la suite de l'attaque terroriste de mercredi dernier. M. Cazeneuve, qui se trouvait vendredi à Tunis, a souligné lors d'une rencontre avec le président Caïd Essebsi que «la Tunisie et la France sont solidaires face à ces menaces et faits terroristes et que son pays est prêt à mettre à disposition les moyens nécessaires pour aider la Tunisie dans ces circonstances», selon la TAP.

45 000 Egyptiens ont fui la Libye depuis la décapitation des 21 coptes par Daech

Plus de 45 000 ressortissants égyptiens ont fui la Libye depuis l'annonce le 15 février de la décapitation de 21 chrétiens coptes par l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI, Daech), ont indiqué vendredi des responsables et des médias officiels égyptiens.

Le nombre d'Egyptiens vivant en Libye n'est pas connu car nombre d'entre eux y sont entrés illégalement, mais ils seraient plusieurs dizaines, voire centaines de milliers, selon les estimations. Ils travaillent notamment dans la construction et l'artisanat.

«Quelque 11 500 Egyptiens ont quitté la Libye via la Tunisie voisine, entre l'annonce des décapitations par l'EI et vendredi», a précisé le porte-parole du ministère de l'aviation civile,



L'EI, qui contrôle certaines régions en Irak et en Syrie, a profité de l'anarchie régnant en Libye depuis la chute du régime de Maâmar El-Gueddafi pour étendre son emprise à ce pays, où il multiplie les exactions et les attaques suicides meurtrières.

Mohamed Rahma.

Et dans la même période, près de 34 000 Egyptiens ont fui le pays par la frontière orientale, selon les médias officiels.

L'Egypte avait appelé ses ressortissants à quitter le Libye après l'exécution des coptes, qui étaient en grande majorité des Egyptiens. L'armée d'El-Gueddafi avait aussitôt bombardé des positions de l'EI en Libye et appelé à une intervention militaire internationale.

Le président Obiang affirme que la Guinée équatoriale est visée par des menaces «terroristes»

Le président de la Guinée équatoriale, Teodoro Obiang Nguema, a affirmé que son pays était visé par des menaces «terroristes» au moment où un impressionnant dispositif de sécurité a été déployé dans la capitale Malabo. «L'Afrique centrale fait face à un phénomène qu'elle n'avait jamais connu, le phénomène du terrorisme», a-t-il dit jeudi soir lors d'une intervention à la télévision nationale, faisant allusion au groupe nigérien armé Boko Haram, qui a multiplié attaques et enlèvements dans le nord du Cameroun et dans une moindre mesure au Tchad et au Niger ces derniers mois. «Le terrorisme est déjà arrivé au Cameroun, et du Cameroun à la Guinée équatoriale, il ya quelques kilomètres seulement», a-t-il ajouté. Le nord-est du Cameroun, la région visée par les raids de Boko Haram, est cependant située à un millier de kilomètres de Malabo, dans le sud-ouest de la Guinée équatoriale.

Jeudi, le chef de l'Etat a rendu visite aux soldats du centre d'instruction des forces armées et de sécurité de Mosala, près de la capitale, lors de manœuvres militaires. «Je suis venu vous encourager à poursuivre les exercices militaires ou manœuvres, car il y a certains groupes terroristes qui déstabilisent les Etats (d'Afrique), les informations que nous recevons sont graves», a déclaré le président Obiang. Il a affirmé disposer d'«informations suffisantes» pour craindre une attaque sur le sol équato-guinéen. «Soyez préparés pour être en mesure de les repousser, il faut les repousser, nous allons multiplier les exercices» pour nous défendre par «tous les moyens», a-t-il dit sans préciser la nature de ses informations sur la menace présumée. Depuis quelques jours, un impressionnant dispositif sécuritaire a été déployé à Malabo. Sur les grandes artères et principales de la ville, patrouilles militaires et contrôles policiers se sont multipliés.

NAMIBIE Le nouveau président de la Namibie prête serment

Le nouveau président de la Namibie Hage Geingob, élu en novembre dernier, a prêté serment samedi dans la capitale Windhoek, ont rapporté des médias.

De hauts officiels namibiens, des représentants étrangers, ainsi que des milliers de citoyens ont assisté à la cérémonie qui s'est déroulée au Stade de l'indépendance.

Issu de la Swapo, le parti de la lutte anti-coloniale et anti-apartheid qui a gagné toutes les élections depuis 1990, Hage Geingob, âgé de 73 ans, devient ainsi le troisième président de la Namibie. Il succède à Hifikepunye Pohamba, qui ne pouvait se représenter après deux mandats.

NIGERIA Le président Jonathan dit espérer se débarrasser de Boko Haram d'ici un mois

Le président nigérian a affirmé vendredi, avoir bon espoir de déloger d'**«ici un mois»** le groupe armé Boko Haram de toutes les localités qu'il occupe dans le nord-est du Nigeria. «Je suis très optimiste: nous n'aurons pas besoin de plus d'un mois pour reprendre tous les territoires qui étaient tombés entre leurs mains» (éléments de Boko Haram), a-t-il déclaré vendredi dans une interview à la BBC. L'armée nigériane a annoncé des victoires sans précédent contre Boko Haram ces dernières semaines dans le Nord-Est.

L'opération militaire lancée en février avec le soutien du Tchad, du Cameroun et du Niger voisins, et avec l'aide de mercenaires étrangers, a permis, selon l'armée nigériane, de chasser les terroristes de deux des trois Etats où ils étaient présents dans le Nord-Est : Yobe et Adamawa.

L'Etat de Borno, fief historique de Boko Haram, le plus touché par l'insurrection, doit aussi être libéré «prochainement», selon l'armée. «Boko Haram s'affaiblit de jour en jour», a affirmé M. Jonathan à la BBC.

CONGO Un collectif demande un dialogue international sur la présidentielle de 2016

Une vingtaine de formations politiques, associations et personnalités, essentiellement issues de l'opposition congolaise, ont demandé vendredi dans un mémorandum au président Denis Sassou Nguesso l'ouverture d'un dialogue international sur la présidentielle de 2016. «De nos jours, la situation politique nationale est caractérisée particulièrement par la volonté du président de la République actuel, parvenu en fin de son deuxième et dernier mandat, de changer la Constitution pour briguer un troisième mandat.

C'est une démarche illégale», écrit le collectif. «L'opposition et le peuple dans sa grande majorité jugent le débat sur le changement de la Constitution irresponsable et inopportun», affirme-t-il.

En conséquence, le président doit «prendre toutes les dispositions nécessaires pour la tenue d'un dialogue, avec la participation de la communauté internationale, dont l'objet portera sur la gouvernance électorale dans la perspective de l'élection présidentielle de 2016». Les signataires du mémorandum sont regroupés au sein du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique en 2016 (Frocad).

Dans leur texte, ils exigent également la mise sur pied d'une commission électorale nationale indépendante et partitaire et la dépolitisisation des institutions et administrations d'appui dans la réalisation des opérations électorales.

Parmi les signataires du mémorandum figurent l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS, première formation de l'opposition), l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN) de Mathias Dzon, ancien ministre des Finances (1997-2002), et le Parti social-démocrate congolais (PSDC) de Clément Miérassa, candidat malheureux à la présidentielle de 2009. La Constitution congolaise limite le nombre de mandats présidentiels à deux et l'âge limite des candidats à 70 ans.

APS

NOUVELLE LOI SUR LE RENSEIGNEMENT EN FRANCE Qui faut-il interroger ?

CEM

Avec beaucoup de mal, le gouvernement français est parvenu à déposer, cette semaine, devant le Parlement un projet de loi de programmation militaire dans l'espoir de le faire adopter d'ici l'été. Il comprend de nombreuses dispositions de lutte "numérique" contre le terrorisme et les atteintes à la sécurité publique, encore loin de faire l'unanimité.

En rangs serrés, le gouvernement français mène une opération de séduction auprès des parlementaires, des opérateurs du monde numérique et de l'opinion publique en général, pour faire passer une nouvelle loi qui donne des pouvoirs exorbitants aux services de renseignement pour agir sur les réseaux de communications à la recherche de données dans le cadre de la lutte contre différentes atteintes aux biens, aux personnes et aux intérêts de la France. Adoptée en fin de semaine en Conseil des ministres, la loi sur le renseignement élargit le champ de la surveillance des communications électroniques et, en même temps, avale l'introduction de nouveaux outils de captation des données. Du coup, les inquiétudes se font entendre de partout, notamment des opérateurs du numérique et de l'internet et même des organismes publics, tels la Commission nation informatique et libertés ou encore le Conseil national du numérique. Avant de présenter le texte, le gouvernement a convié les entreprises du numérique à des consultations auxquelles seuls quelques-unes ont assisté, alors que Free et Numéricable-SFR ont opté pour la chaise vide. Les assurances du Premier ministre Manuel Valls clamant, comme le cite le site du journal latribune.fr, que «la République, ce sont des moyens d'action légaux, mais pas des moyens d'exception, ni de surveillance généralisée des citoyens. Il n'y aura pas de Patriot Act à la française» ne sont pas parvenues à éteindre le flot des inquiétudes alimenté en premier par des institutions publiques. Ainsi, le vice-président du Conseil national du numérique, instance de consultation relevant du ministère de l'Economie, faisait-il part d'une sérieuse inquiétude en déclarant, selon latribune.fr : «Il ne suffit pas de répéter qu'il ne s'agit pas d'un Patriot Act à la française. Pour s'en assurer, il faut inclure de manière contraignante le principe selon lequel la surveillance de masse, généralisée et indifférenciée, est étrangère à l'Etat de droit». Beaucoup ont par ailleurs vite fait le raccourci pour parler d'un Patriot Act à la française, en référence à la loi d'exception votée en 2001, aux Etats-Unis, sous l'ère de Bush junior, et reconduite à maintes reprises, y compris en 2011 par le président Obama, et qui est à l'origine des programmes de surveillance de masse révélés par l'ancien agent de la NSA, Edward Snowden.

Parmi les points interrogés dans ce projet de loi, les nouveaux champs d'application de ces nouvelles mesures. Les techniques de surveillance autrefois réservées aux domaines de la lutte contre le terrorisme, à la sécurité nationale et à la défense des intérêts économiques, serviront désormais à la «prévention des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à la paix publique», et aussi à «la défense des intérêts de la politique étrangère», note latribune.fr qui souligne, à ce propos l'avis du Conseil national du numérique déplorant que ces «deux champs ont des contours flous ne permettant pas de définir avec rigueur le champ d'intervention légal du renseignement».

Le projet de loi prévoit également de nouveaux dispositifs technologiques de captation de données à titre préventif, poussant certains à redouter, comme le souligne le quotidien économique français, «une dérive à la "Minority Report", où l'on arrêterait les individus avant même qu'ils commettent des actes répréhensibles». Les inquiétudes pointent également une autre nouvelle disposition envisagée, celle des «capteurs de proximité», «sorte de fausses antennes-relais de téléphonie mobile (IMSI catchers) permettant "l'identification d'un équipement terminal ou du numéro d'abonnement de son utilisateur"», d'après latribune.fr qui note qu'en dépit des craintes exprimées, pour Manuel Valls, «il n'y aura en aucun cas aspiration massive de données personnelles».

LES HOUTHIS ÉTENDENT LEUR INFLUENCE VERS L'OUEST ET LE CENTRE

Le Yémen s'enfonce davantage dans le chaos

Le Yémen s'est enfoncé davantage dans le chaos après le triple attentat suicide ayant fait plus d'une centaine de morts vendredi à Sanaa, alors que les rebelles houthis ont étendu leur influence vers l'ouest et le centre du pays, rendant ainsi une solution politique de plus en plus difficile.



Selon le dernier bilan, 142 personnes sont mortes et 351 autres blessées, dans trois attentats ayant pris pour cible deux mosquées de la capitale à l'heure de la prière du vendredi.

Ces attaques, revendiquées par l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech), visent à enfouir le pays «dans le chaos», a dénoncé hier le président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi.

«De telles attaques haineuses ne peuvent avoir été perpétrées que par les ennemis de la vie», qui veulent enfouir le Yémen dans le «chaos, la violence et les luttes intestines», a affirmé M. Hadi dans une lettre adressée au peuple.

Le président yéménite a dénoncé «l'extrémisme», représenté par la milice chiite houthis et par le réseau terroriste Al-Qaïda, qui sont, a-t-il estimé «les deux faces d'une même pièce qui ne souhaitent ni le bien ni la stabilité du Yémen et de son peuple». La communauté internationale a vivement condamné ces attaques qui interviennent alors que le pays est confronté à une crise politique sans précédent après la démission forcée du président et de son gouvernement à la suite de la prise de la capitale Sanaa par les rebelles houthis.

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, qui condamné les violences dans le pays, a appelé tous les protagonistes de cette crise «de cesser immédiatement tout acte hostile et de faire preuve du maximum de retenue». Il a demandé aussi qu'ils «respectent leur engagement à résoudre leurs divergences pacifiquement», et à «participer de bonne foi» aux négociations conduites sous l'égide de l'ONU représentée par l'émissaire Jamal Benomar.

La situation risque de s'aggraver

Les attaques de vendredi qui sont les plus sanglantes depuis la prise du pouvoir de Sanaa par les Houthis début février, pourraient aggraver davantage la situation dans le pays, ont mis en garde des observateurs.

Selon ces derniers, cela risque de miner le dialogue de sortie de crise parrainé par l'ONU. Un processus qui est déjà dans une impasse et tout échec dans les discussions pourrait conduire à une «guerre civile».

Pour le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius, ce qui se passe au Yémen est «une catastrophe absolue». «Cela fait partie de ces pays où la crise s'aggrave chaque jour», a-t-il estimé. «Il faut demander que le Conseil de sécurité des Nations unies, qui a envoyé un émissaire particulier (Jamal Benomar) puisse arriver à établir une situation qui évite à la fois la partition, parce que c'est ça un des grands risques, et qui permette de rétablir une situation ordinaire», a-t-il souligné.

Les rebelles houthis, qui ont pris le contrôle de la capitale Sanaa, ont étendu leur influence vers l'ouest et le centre du pays.

Judi des affrontements avaient opposé à Aden, où s'est réfugié le président Hadi, les unités d'un général rebelle, Abdel Hafez al-Sakkaf à des membres des «comités populaires» (supplétifs de l'armée) fidèles au président. Ces derniers ont réussi à reprendre le contrôle de la ville. Après ces combats, M. Hadi a dénoncé «l'échec d'une tentative d'un putsch». Le mouvement Ansaruallah, autre nom pour les Houthis, avait déferlé en septembre 2014 à Sanaa, venant de son bastion Saada, puis étendu son influence vers l'ouest et le centre du pays. Il a ensuite forcé le gouvernement et le président à la démission, dissous le Parlement et décrété la création de nouvelles institutions.

TURQUIE:

Le chef kurde Ocalan réitère son appel à la fin de la rébellion

Le chef historique du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), Abdullah Ocalan, a répété hier son appel à la fin de la rébellion engagée en 1984 contre les autorités turques et annoncé le début d'une «nouvelle ère» de paix.

Dans un message lu devant plus de 200.000 personnes à Diyarbakir (sud-est) à l'occasion du Nouvel an kurde, M.Ocalan, qui purge une peine de prison à vie, a souhaité l'organisa-

tion d'un congrès de son mouvement «pour que la lutte armée (...) prenne fin».

Il a également souhaité que son mouvement s'engage dans une nouvelle ère en élaborant une nouvelle «stratégie politique et sociale».

Dans un précédent message lu le 28 février dernier, le fondateur du PKK avait déjà évoqué une première fois la tenue d'un congrès pour mettre fin à la lutte armée.

«Nous marchons vers un avenir où les critères démocratiques universels et la paix s'imposent», a poursuivi M. Ocalan, appelant à la mise en place d'une «nouvelle Constitution démocratique qui prenne en compte la liberté et l'égalité des citoyens». Le gouvernement d'Ankara a engagé à l'automne 2012 des négociations directes avec M.Ocalan, afin de mettre un terme au conflit kurde qui a fait quelque 40.000 morts depuis 1984. M. Ocalan, qui purge une peine de réclusion à perpétuité sur l'île-prison d'Imrali, en mer de Marmara (nord-ouest), avait annoncé il y a deux ans un cessez-le-feu unilatéral de ses troupes. Mais les pourparlers de paix sont depuis paralysés, les Kurdes reprochant aux Turcs de ne pas avoir tenu leurs promesses en faveur de la minorité kurde du pays.

L'armée libyenne prête à «libérer Tripoli dans les heures qui viennent»

L'armée nationale libyenne a annoncé hier que ses forces sont déployées aux alentours de la capitale Tripoli et qu'elles sont prêtes à la «libérer dans les heures qui viennent», ont rapporté les média locaux, citant un responsable de l'armée.

«L'armée est entrée dans la zone sud de Tripoli près de l'aéroport international et va s'occuper des ennemis se trouvant à l'intérieur», a déclaré Abdel Razek Nazawra, chef d'état-major de l'armée li-

byenne, lors d'un entretien avec la chaîne Libya First. Il a aussi appelé les Libyens à «se soulever» contre la milice armée qui occupe Tripoli.

Ces derniers jours, les forces du gouvernement libyen internationalement reconnu ont resserré le siège sur Tripoli en s'emparant des villes de Rishvana, Azizia, Nasiriyah, et al-Zahra, adjacents aux parties sud et ouest de Tripoli, a rapporté le journal al-Wasat.

Livrée aux milices, depuis la

chute de Mouammar El-Gueddafi en 2011 après huit mois de révolte, la Libye est plongée dans le chaos où deux autorités se disputent le pouvoir: un gouvernement et un Parlement reconnus internationalement siégeant dans l'est du pays à Tobrouk, et un gouvernement et un Parlement parallèles installés à Tripoli après la prise de cette dernière en août par la coalition de milices de Fajr Libya.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN

Reprise des discussions mercredi...

Les négociations entre l'Iran et les grandes puissances reprendront mercredi, a annoncé vendredi un responsable iranien à l'issue de cinq jours de discussions intenses à Lausanne (Suisse) pour parvenir à un accord sur le programme controversé de Téhéran.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry, toujours présent dans la ville suisse, se rendra samedi dans une ville européenne pour rencontrer ses homologues français, allemand et britannique, avant de rentrer ce week-end à Washington, a dit la porte-parole du département d'Etat, Marie Harf.

«Nous avons eu une série de discussions intenses avec l'Iran cette semaine et vu que nous sommes en négociations, il est important de nous consulter à haut niveau avec nos partenaires», a expliqué Mme Harf, après une semaine quasiment dominée par les entretiens entre M. Kerry et son homologue iranien Mohammad Javad Zarif.

«Maintenant, il est nécessaire d'avoir plus de consultations et de



coordination (...) les négociations nucléaires se poursuivront mercredi», a précisé le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi, cité par la télévision d'Etat.

Selon des médias, l'équipe iranienne devait quitter Lausanne vendredi pour rentrer à Téhéran.

Outre les Etats-Unis, les autres grandes puissances (Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) du groupe 5+1 sont représentées à Lausanne par leurs directeurs politiques.

M. Kerry verra samedi «en Europe», dans un pays qui reste à déterminer, les ministres des Affaires

étrangères allemand Frank Walter Steinmeier, britannique Philip Hammond et français Laurent Fabius pour «parler des discussions en cours» entre le groupe 5+1 et l'Iran.

John Kerry a aussi parlé au téléphone vendredi avec ses homologues chinois Wang Yi et russe Sergueï Lavrov, selon Mme Harf.

John Kerry doit être à Washington entre le 22 et le 24 mars pour la visite du président afghan Ashraf Ghani et son chef de l'exécutif Abdulahullah.

La délégation iranienne, de son côté, doit rentrer en Iran pour célébrer la fête du Norouz, le Nouvel An iranien, qui commence samedi.

...Un accord est possible, selon le président Rohani

Le président iranien Hassan Rohani a indiqué samedi qu'un accord sur le dossier nucléaire était «possible», alors que les grandes puissances et l'Iran doivent reprendre mercredi leurs négociations.

«J'estime qu'un accord est possible. Il n'existe rien qui ne puisse être résolu et l'autre partie doit prendre sa décision finale pour cela», a affirmé M. Rohani, cité par l'agence officielle Irna.

Vendredi, un responsable iranien a annoncé que les négociations entre l'Iran et les grandes puissances reprendraient mercredi après cinq jours de discussions intenses à Lausanne (Suisse) pour parvenir à un accord sur le programme nucléaire de Téhéran.

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry devait se rendre samedi dans une ville européenne pour rencontrer ses homologues français, allemand et britannique, avant de rentrer ce week-end à Washington, selon la porte-parole du département d'Etat, Marie Harf.

Outre les Etats-Unis, les autres grandes puissances (Russie, Chine, France, Royaume-Uni et Allemagne) du groupe 5+1 étaient représentées à Lausanne par leurs directeurs politiques.

«Lorsque les deux parties veulent conclure un accord, cela veut dire qu'elles doivent accepter une pression supplémentaire car les derniers pas sont toujours difficiles», a estimé M. Rohani.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, qui dirige les négociations, s'est également montré optimiste quant à l'issue des discussions.

«Nous devons retourner mercredi à Genève pour



poursuivre et inchallah finaliser les détails» en vue d'un accord final sur le dossier nucléaire, a dit M. Zarif dans un message posté sur sa page Facebook.

A la suite d'un règlement provisoire de novembre 2013, l'Iran et le groupe 5+1 ont repoussé par deux fois la date butoir pour un accord définitif.

En cas d'entente politique d'ici au 31 mars, les grandes puissances et Téhéran sont convenus de finaliser d'ici fin juin tous les détails techniques.

Danemark

Arrestation d'un cinquième suspect dans les attentats de Copenhague

Un cinquième homme, soupçonné de complicité dans les attentats de Copenhague mi-février, a été arrêté, a indiqué vendredi la police danoise.

L'homme est «soupçonné de complicité dans les actions de l'assaillant les 14 et 15 février», ont annoncé les forces de l'ordre dans un communiqué, précisant que «comme hier (jeudi), la police a fait plusieurs perquisitions en lien avec l'arrestation».

Jeudi, un quatrième homme avait été arrêté. Les deux personnes, dont l'identité n'a pas été révélée, ont comparu vendredi devant un juge qui les a mis en examen et placés en détention lors d'une audience à huis-clos.

Âgés de 25 et 30 ans, ces deux suspects sont poursuivis pour avoir aider l'auteur

des attentats, Omar El-Hussein, à se débarrasser d'un fusil d'assaut M95 utilisé lors de la première attaque le 14 février contre un centre culturel de Copenhague où se déroulait un débat sur la liberté d'expression.

L'assaillant avait tué une personne, un réalisateur de 55 ans, avant de prendre la fuite.

Les deux hommes sont également soupçonnés de l'avoir aidé à faire disparaître ses vêtements et lui avoir apporté «d'autre équipement» pour la deuxième attaque, sans préciser lesquels. Ils nient les faits.

Trois hommes sont déjà en détention, deux depuis le 16 février et le troisième depuis le 27 février, inculpés pour complicité.

SYRIE

Ban Ki-moon condamne des «attaques haineuses»

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a condamné vendredi soir les récentes attaques terroristes en Syrie qui ont fait plus d'une centaine de morts en les qualifiant d'«attaques haineuses».

Ces deux «attaques haineuses» menées par des éléments de l'organisation terroriste autoproposée «Etat Islamique» (EI/Daech) auraient «tué et blessé une centaine de personnes, dont des femmes et des enfants», a-t-il déploré. M. Ban a réitéré, dans un communiqué, sa condamnation de tous les actes de violence contre des civils en Syrie et a demandé que tous les protagonistes du conflit «mettent fin à leur utilisation aveugle d'armes contre les zones habitées».

«Plus de 70 membres des forces du régime et des supplétifs ont été tués durant les dernières 24 heures dans des attaques lancées par le groupe Daech dans les provinces de Homs et de Hama» (centre), a indiqué Rami Abdelrahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Dans le nord-est de la Syrie, 33 personnes ont péri vendredi dans un attentat suicide perpétré à Hassaké lors d'une fête à la veille de Norouz, le Nouvel an kurde, selon le directeur de l'OSDH qui a précisé que des dizaines de personnes ont également été blessées.

Plus de 70 personnes tuées dans des attaques de Daech

Plus de 70 membres des forces du régime ont été tués dans des attaques menées par des éléments présumés du groupe de l'organisation autoproposée «Etat islamique» (Daech) ces 24 dernières heures dans le centre de la Syrie, a rapporté une ONG.

«Plus de 70 membres des forces du régime et des supplétifs ont été tués durant les dernières 24 heures dans des attaques lancées par le groupe Daech dans les provinces de Homs et de Hama» (centre), a indiqué Rami Abdelrahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Dans le nord-est de la Syrie, plus de 20 personnes ont péri vendredi dans un attentat suicide à Hassaké, a rapporté l'OSDH.

Selon M. Abdelrahmane, dont l'ONG basée en Grande Bretagne s'appuie sur un réseau de sources en Syrie, un attentat à l'explosif a par ailleurs visé un autre rassemblement dans la ville, mais n'a fait que des blessés.

MEXIQUE

Dix morts dont cinq gendarmes dans une fusillade au Mexique

Dix personnes, dont cinq gendarmes, ont été tuées dans une fusillade après une embuscade tendue à un convoi des forces de l'ordre dans l'ouest du Mexique, ont annoncé vendredi les autorités. L'embuscade, tendue par des membres présumés d'un groupe criminel, a eu lieu jeudi soir dans l'Etat de Jalisco, a précisé la Commission de sécurité nationale.

Cinq membres de la gendarmerie, une nouvelle force de police militarisée, ont été abattus avant de réussir à repousser les assaillants, dont trois ont également été tués. Deux passants ont été victimes de balles perdues.

La police a saisi sept armes à feu, quatre grenades et cinq des dix véhicules utilisés par les assaillants.

L'Etat de Jalisco est régulièrement le théâtre de règlements de compte entre gangs de narcotrafiquants rivaux mais cette attaque est l'une des plus meurtrières visant les forces de sécurité depuis la prise de fonction du président Enrique Pena Nieto en décembre 2012.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Wilaya de Blida

AVIS D'ANNULATION DE
L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Blida

informe les soumissionnaires concernés par le projet

*- Etude et Suivi de Réalisation d'une piscine Semi-olympique à l'Arbaa – Wilaya de Blida
Que son avis d'attribution provisoire parus sur :*

- *Dk News le 17/09/2014*
- *النهار 18/09/2014*
- *BOMOP Le 21/09/2014 et Annulé*

RUSSIE

Moscou met fin à ses manœuvres militaires exceptionnelles

La Russie a mis fin samedi aux manœuvres militaires d'une ampleur exceptionnelle, avec une mobilisation de plus de 80.000 soldats, en plein bras de fer avec les Occidentaux dans un contexte de crise ukrainienne. «Les troupes ont reçu l'ordre de retourner à leurs bases permanentes», a déclaré le lieutenant-général Andreï Kartapolov, cité par les agences russes.

Le président Vladimir Poutine avait donné lundi l'ordre de mener ces exercices, de la mer Noire au Pacifique en passant par l'Arctique et comprenant le déploiement de bombardiers nucléaires en Crimée et des missiles balistiques à Kaliningrad, enclave russe au cœur de l'Europe.

Les manœuvres russes, vivement critiquées par les pays européens voisins de la Russie, sont destinées selon les experts à montrer aux Occidentaux, notamment à l'Otan, qu'elle est prête à tous les scénarios sur fond de crise ukrainienne. L'Alliance atlantique a renforcé ses capacités en Europe de l'Est. Elle a déployé pour trois mois 3.000 soldats américains dans les pays baltes, renforcé la défense de son flanc oriental avec la création d'une nouvelle force de 5.000 hommes et décidé de créer un centre de commandement en Bulgarie.

Le général Ben Hodges, commandant des forces terrestres de l'Otan, a jugé «impressionnantes» les manœuvres russes.

AFGHANISTAN

Le président afghan prévoit un «printemps difficile» en termes de sécurité

Le président afghan Ashraf Ghani a estimé hier que le printemps sera difficile en termes de sécurité en Afghanistan, quelques heures avant son départ aux Etats-Unis pour une visite officielle de quatre jours.



«L'hiver a été extraordinairement difficile. Et sauf percée majeure dans la région, le printemps sera difficile», avec l'ouverture de la «aison des combats» avec les insurgés talibans, a-t-il déclaré lors d'une rencontre avec la presse internationale hier au palais présidentiel.

M. Ghani a affirmé également qu'il ne demandait pas d'aide spécifique aux Etats-Unis ou même des changements dans le calendrier de retrait des troupes américaines en 2015.

«Ce que je vais expliquer au Congrès américain, c'est ce que nous faisons», a-t-il dit avant de préciser: «Ce que nous soulignons, est à la fois la nature de la menace et ce que nous faisons avec nos ressources actuelles». Selon le président, «un partenariat est une question d'évaluation des conditions. (...) vous ne pouvez pas demander de l'aide sans fin». Les dirigeants afghans ont multiplié ces dernières semaines les contacts diplomatiques dans la région, «de l'Azerbaïdjan à l'Inde» pour créer les conditions pour des discussions avec les talibans.

«Nous n'avons pas eu de discussions face à face, nous préparons les conditions pour cela», a toutefois assuré M. Ghani. Le voyage aux Etats-Unis de la délégation afghane menée par le président Ghani et son chef de l'exécutif Abdullah Abdullah, sera également l'occasion d'évoquer la présence de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) en Afghanistan. M. Ghani a reconnu samedi la menace de Daech en affirmant notamment que la caractéristique de ce groupe extrémiste est «d'avaler ses concurrents». «Si vous comparez Al Qaïda et l'EI, c'est comme de passer de Windows 1 à Windows 5», a dit le président.

Selon lui, certains réseaux terroristes ont perduré en raison des offensives de l'armée pakistanaise au Waziristan et à Khyber qui «poussent une série d'importants réseaux terroristes internationaux vers nous». Mais M. Ghani considère que le voisin pakistanais est un partenaire clé dans le processus de paix avec les talibans. Le président a réaffirmé samedi que le succès dépendait avant tout d'une «paix durable» avec Islamabad. En outre, sur le volet économique, M. Ghani a notamment insisté sur la responsabilité budgétaire de l'Afghanistan. «Nous examinons le système de dépenses, l'efficacité, et la transparence, de fond en comble», a-t-il affirmé alors que l'avenir de l'aide financière américaine pour Kaboul doit être évoqué à Washington.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'A.O N°02/2014

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTION DE L'EDUCATION BISKRA
NIF : 097507019070129

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Le directeur de l'Education de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant présenté une offre au titre de l'appel d'offres national N°02/2014 concernant renouvellement équipement des établissements scolaires de cycle moyen y compris chauffage et climatisation, paru dans les quotidiens nationaux :

- EL MASSAR EL-ARABI (المسار العربي) du 23/09/2014
- REPORTERS du 23/09/2014
- BOMOP du 23/09/2014

Et constitué de trois (03) lots comme suit :

LOT	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT TTC	NOTE	DELAI	CRITERES DE CHOIX
03	Essalem Electronics	1.024.920,00	82,50	04 Jours	Moins disant
05	Mebkari Noureddine	1.499.940,00	78,80	10 Jours	Moins disant
06	INFIRUCTUEUX				Aucune offre n'est qualifiée techniquement

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher du service programmation et suivi de la direction de l'Education de la wilaya de Biskra, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Anep 314 470 : du 22/03/2015

DK NEWS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**LE MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE HUSSEIN DEY**BUREAU SOCIAL
CSA AMIROUCHE, Bâtiment « D » Hussein DeySITE WEB
www.csadg.org.dzNUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)
099116020574758**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ**

Conformément aux dispositions des articles 49,118 et 128 de la décision N° 1103/2013 du 07/10/2013 fixant les conditions générales de passation des marchés financés sur fond propre de l'Office J'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Hussein Dey - Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°46/2014 paru dans les quotidiens nationaux EL-LIKAA et DK NEWS, respectivement en date du 20/12/2014 et 24/12/2014, relatif à la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers (VRD) des 483 logements sociaux participatifs avec commerces et services à Aïn MALHA - Wilaya d'ALGER ,qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

Attributaire provisoire	Note de l'offre technique	Note de l'offre financière	Note de l'offre technique + financière	Montant de l'offre financière après correction	Délai proposé	Critères de choix
SARL S.G.T.M BOUALBANI Rabah N° d'identification fiscale 099909080294837	78 points > 50 offre pré qualifiée techniquement	50 points	128 points	20 578 209,50 DA/TTC	Quatre (04) mois	Unique offre pré-qualifiée

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'OPGI Hussein Dey - Département du Développement de la Promotion Immobilière et Foncière et de la Réhabilitation, Bâtiment « D » cité Amirouche - Hussein Dey dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux.

Anep 314 574 : du 22/03/2015

DK NEWS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF
DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES
NIF : 096237019012628

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 44,49 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Services Agricoles de la wilaya de Tindouf informe les entreprises ayant participé dans le cadre de l'avis d'appel d'offres national ouvert n°01/2015 paru dans les quotidiens nationaux (2015/01/14) et le journal officiel (2015/01/14) relatif aux « Fourniture de 150 ha de systèmes d'irrigation localisée pour palmiers dattiers au niveau des périmètres agricoles de la wilaya de Tindouf » (programme financé sur le fond spécial de développement des régions sud FSDRS).

Qu'à l'issue de la séance d'évaluation des offres, le projet a été attribué provisoirement au soumissionnaire désigné ci-après :

Objet	Entreprise	Montant (DA)	Délai de réalisation	Note
- Fourniture de 150 ha de systèmes d'irrigation localisée pour palmiers dattiers au niveau des périmètres agricoles de la wilaya de Tindouf	EURL Agro Baraka NIF : 001319340028943	30.159.675,00	01 mois	44/65

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres sont invités de se rapprocher des services de la direction des services agricoles de la wilaya de Tindouf au plus tard trois (03) jours à compter de la date de première parution de cet avis.

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, modifié et complété, les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 314 544 du 22/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE BLIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (01/2015)

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour,

Étude et suivi pour la réalisation d'une Semi-Piscine Olympique à LARBA -W- DE BLIDA
 Les bureaux d'études compétent et intéressé par avis appelle d'offre national restreint, peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de Bureau des Investissements de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Blida site à l'avenue KRITLI Mokhtar - Blida

- Les BET sont déjà réalisées au moins un (01) projet en travaux similaires tels que (piscine 25 m ou 50 m, salle de sport de plus de 3000 places ou un stade de football plus de 6 000 places).
- Les cahiers des charges seront rendus sans paiement préalable.
- Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires en cours de validité certifiées

1. OFFRE TECHNIQUE :

- 01-La déclaration à souscrire (remplie, signée et datée).
 - 02-La déclaration de probité (remplie, signée et datée).
 - 03-Les documents techniques paragraphe par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques (sans indication du montant de l'offre).
 - 04-Attestation d'inscription dans le tableau national des architectes.
 - 05-Une copie d'enregistrement pour les personnes morales (CNPC).
 - 06-Les bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.
 - 07-Copies des attestations fiscales et parafacées et d'organisme de sécurité (CNAS, CASNOS).
- Mise à jour en cours de validité.
- 08-Extrait de rôle (en règle avec les services fiscaux).
- 09-Copie originale en cours de validité de l'extrait du casier judiciaire (03 mois).
- 10-Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions délivrées par maître d'ouvrage public.
- 11-Tous les moyens humains et matériels à mettre en place dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives (moyens humaine diplôme et CV justifier par CNAS et carte grise avec polices d'assurances et factures d'achats pour moyens matériels etc.....).
- 12-Copie certifiée des documents originaux portant sur le statut juridique de BET (SARL-EURL-SNC).
- 13-Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- 14-Attestation de dépôt des comptes sociaux auprès des services du CNRC pour ce qui concerne les sociétés.
- 15-NIS.

2. OFFRE FINANCIERE :

- 1- Lettre de soumission signée et datée.
- 2- Cahier des prescriptions spéciales (C.P.S) paraphé.
- 3- Dévis quantitatif et estimatif.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires décrites à l'article 51 du décret présidentiel N° 10/236 du 07/10/2010 devront être déposées auprès de la DIS de Blida. Sous double enveloppe
 Direction de la jeunesse et des sports

SOUMISSION A NE PAS OUVRIR AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Projet : Etude et suivi pour la réalisation d'une Semi-Piscine Olympique à LARBA -W- DE BLIDA

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens et BOMOP. Le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour suivable qui suit.
- La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres (21 jours) augmentée de 3 mois conformément à l'article 65 du décret 10-236 du 7 Octobre 2010.
- Les offres doivent être déposées le 21^{ème} jour à compter de la première parution de l'appel d'offre avant 12H00.
- L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en une seule séance le jour de la date de dépôt des offres à
- 14 h 00 au niveau de la Direction de la jeunesse et des sports. Si le jour d'ouverture coïncide avec un jour férié ou un weekend l'ouverture se fera le jour ouvrable qui suit.
- La séance d'ouverture des plis est publique, les BET soumissionnaires y sont cordialement invités.

DK NEWS

Anep : 314 477 du 22/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية أم البواقي
 مديرية التنظيم والشؤون العامة
 مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات
 مكتب المنازعات ونزاع الملكية

القرار رقم 72 المؤرخ في 20 جانفي 2015

المتضمن فتح تحقيق عمومي من أجل الاستفادة من حقوق الارتفاقات ذات المنفعة العامة لإنجاز الخط الكهربائي 60 كف الرابط بين عين مليلة وعن فكرور

إن والي ولاية أم البواقي

- يمتنع الأذر رقم 58/75 المؤرخ في 09/09/1975 المتضمن القانون المدني، المعدل والمتم
- يمتنع القانون رقم 09/84/02/04/1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد
- يمتنع القانون رقم 07/85 المؤرخ في 08/06/1985 المتضمن إنشاء الطاقة الكهربائية وتوزيعها وبالتالي توزيع الغاز
- يمتنع القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18/11/1990 المتضمن التوجيه المغاربي المعدل والتمم بالأذر رقم 1995/09/25 المؤرخ في 25/09/1995
- يمتنع القانون رقم 30/90/01/01/1990 المتضيق بالملك الوطنية المعدل والتمم بالقانون رقم 2008/07/20 المؤرخ في 20/07/2008
- يمتنع القانون رقم 01/02/2002/05/10/11/2011/06/22/2012/02/21/2012 المتضيق بالكهرباء وتوزيع الغاز بواسطة الفترات
- يمتنع القانون رقم 11/01/2011 المتضيق بالطاقة الكهربائية والتوزيع
- يمتنع القانون رقم 07/12/1994 المتضيق بالولاية
- يمتنع المرسوم الرئاسي المؤرخ في 30/09/2010 المتضمن تعين السيد مائت محمد الصالح ولها لولاية أم البواقي
- يمتنع المرسوم التنفيذي رقم 411/90/06/12/22/1990 المتضيق بالإجراءات التطبيقية في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية والغازية وتغيير أماكنها بالمرأفة
- يمتنع المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23/07/1994 المحدد لأجهزة الإدارة العامة في الولاية وهيكلها
- يمتنع المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06/09/1995 المحدد لصلاحيات مصالح التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعلها
- بناء على مراسلة شركة هندسة الكهرباء والغاز رقم 3430 المؤرخة في 30/11/2014 المتضمن طلب الترجيح للاستفادة من حقوق الارتفاقات ذات المنفعة العامة لإنجاز الخط الكهربائي 60 كف الرابط بين عين مليلة وعن فكرور
- بناء على مراسلة مديرية الطاقة والمناجم رقم 39 المؤرخة في 07/01/2015 طلب الترجيح للاستفادة من حقوق الارتفاقات ذات المنفعة العامة للمشروع.

بافتراح من مدير التنظيم والشؤون العامة

- يقر -

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي من أجل الاستفادة من حقوق الارتفاقات ذات المنفعة العامة لإنجاز الخط الكهربائي 60 كف الرابط بين عين مليلة وعن فكرور

المادة الثانية: يعين السيد جلال الطيب مهندس دولة في الموارد المائية رئيس قسم فرعى محظا للمشروع

المادة الثالثة: يكلف المحافظ المعني بتحديد طبيعة الأرضي التي يمارس بها حقوق الارتفاقات مع استجواب المالك وذوي الحقوق وسائلهم للإلاه بملاحظتهم خلال فترة التحقيق المقررة بـ 30 يوما

المادة الرابعة: يلتزم المحافظ المعني بفتح سجلات الملاحظات في مقر بلديات عين مليلة، أولاً قاسم، هشيش تومني وعنه فكرور خلال فترة التحقيق المذكورة في المادة الثالثة أعلاه، أثناء من تاريخ شئ هذا القرار في أحدي الجرائد اليومية كما يقوم بتلخيص نسخ من هذا القرار في الأمانة العمومية وعلى مداخل مقر البلديات المعنية

المادة الخامسة: تغلق سجلات الملاحظات وتوقع من طرف رؤساء المجالس الشعبية للبلديات المعنية بعد انتهاء هذه التحقيق، وترسل إلى مصالح الولاية (مديرية التنظيم والشؤون العامة) مرغوبة بتقرير المحافظ المعني وملف التحقيق

المادة السادسة: يكلف السيد الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير الطاقة والمناجم، الرئيس المدير العام لشركة هندسة الكهرباء والغاز، رؤساء دوائر عين مليلة، عين كرشة وعنه فكرور، رؤساء المجالس الشعبية للبلديات عن مليلة، أولاً قاسم، هشيش تومني وعنه فكرور، كل في دائرة اختصاصه بتلخيص هذا القرار الذي يدرج ضمن مدونة القرارات الإدارية للولاية

DK NEWS

Anep : 314 566 du 22/03/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFOU
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:57 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Joséphine, ange gardien
13:55 Série TV : Nos chers voisins
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Magazine de société Là où je t'emmènerai
20h45 Météo
20h55 Comédie Camping 2
22h55 Série policière Esprits criminels
22h40 Série policière Esprits criminels

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Emission politique Spéciale Elections départementales 2015
21h00 Météo 2
21h05 Film d'aventures Seul au monde
23h25 Magazine de société Faites entrer l'accusé

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:55 : Krypto le superchien
07:35 : Marsupilami
08:02 : Marsupilami
08:29 Culture Infos : Mercredi Ludo
08:30 : Scooby-Doo
08:50 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:14 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:34 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:58 : Oggy et les cafards
10:05 : Oggy et les cafards
10:11 : Oggy et les cafards
10:18 : Oggy et les cafards
10:29 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo

12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h30 Emission politique Elections départementales 2015 Direct
20h15 Emission politique Elections départementales 2015
21h00 Emission politique Elections départementales 2015
21h15 Emission politique Elections départementales 2015
22h00 Emission politique Elections départementales 2015
22h15 Emission politique Elections départementales 2015
23h00 Emission politique Elections départementales 2015
23h50 Magazine du cinéma Cinéma de minuit

CANAL+

06:45 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:20 Autre : La météo
07:22 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:01 Autre : La météo
08:03 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:25 Cinéma : Jack et la mécanique du cœur
09:55 Culture Infos : Rencontres de cinéma
10:15 Culture Infos : Le tube
11:00 Cinéma : Babysitting
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Divin enfant
15:30 Autre : La semaine de Gaspard Proust
15:35 : Les nouveaux explorateurs
16:30 Cinéma : 100% cachemire
18:12 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h40 Football Canal Football Club
20h55 Football Avant-match
21h00 Sport Lens / Marseille Direct
22h55 Football Canal Football Club
23h15 Football L'équipe du dimanche

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Tony & Alberto
07:10 : Tony & Alberto
07:15 Culture Infos : Kid & toi
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Raising Hope
10:25 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12/45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:38 Culture Infos : Astuces de chef
13:40 Autre : Météo
13:45 : Victoire Bonnot
15:35 : Papa poule, week-end cool
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Les reines du shopping
19:40 Autre : Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Magazine scientifique E=M6
20h40 Magazine sportif Sport 6
20h55 Capital Inédit
23h00 Magazine d'information Enquête exclusive

TÉLÉ

La sélection

20h55

Camping 2**TF1****Résumé**

Quelques jours avant de partir en vacances, Jean-Pierre, assureur à Clermont-Ferrand, se fait plaquer. Exit le circuit découverte, bienvenue le Camping des Flots Bleus et sa bande de joyeux drilles.

2

20h45

Seul au monde**Résumé**

Un cadre surmené, seul rescapé du crash d'un avion, organise sa survie quatre années durant sur une île déserte, avec, pour tout viatique, quelques objets familiers et, pour seule compagnie, un ballon de volley.

3

19h30

Elections départementales 2015**Résumé**

Les rédactions nationale et régionale de France 3 se mobilisent tout au long de ce premier tour du scrutin. Les élections départementales, premières du nom, remplacent les élections cantonales. Elles permettront de renouveler les anciens conseils généraux, désormais baptisés conseils départementaux. Outre ce changement de terminologie, censé clarifier l'enjeu du vote, c'est un nouveau mode de scrutin qui va être organisé. Les conseils départementaux seront renouvelés intégralement tous les six ans, au lieu d'un renouvellement pour moitié tous les trois ans. Toutefois, c'est le scrutin binominal majoritaire à deux tours qui sera inauguré, afin de respecter la réglementation sur la parité.

CANAL+

20h55

Lens / Marseille**Résumé**

Au soir de la 28e journée, le RC Lens comptait neuf points de retard sur le premier club non relégable, le FC Lorient. Pour leur dernier match de la saison au Stade de France (en raison de la rénovation du stade Bollaert-Delelis pour l'Euro 2016), les Sang et Or espéraient offrir un moment de respiration à leurs fervents supporters. Avec, pourquoi pas, une victoire contre l'Olympique de Marseille, largement favori ! Les coéquipiers de Florian Thauvin et André Ayew ont pris ces dernières semaines la mauvaise habitude de perdre des points bêtement face à des adversaires supposés moins forts...

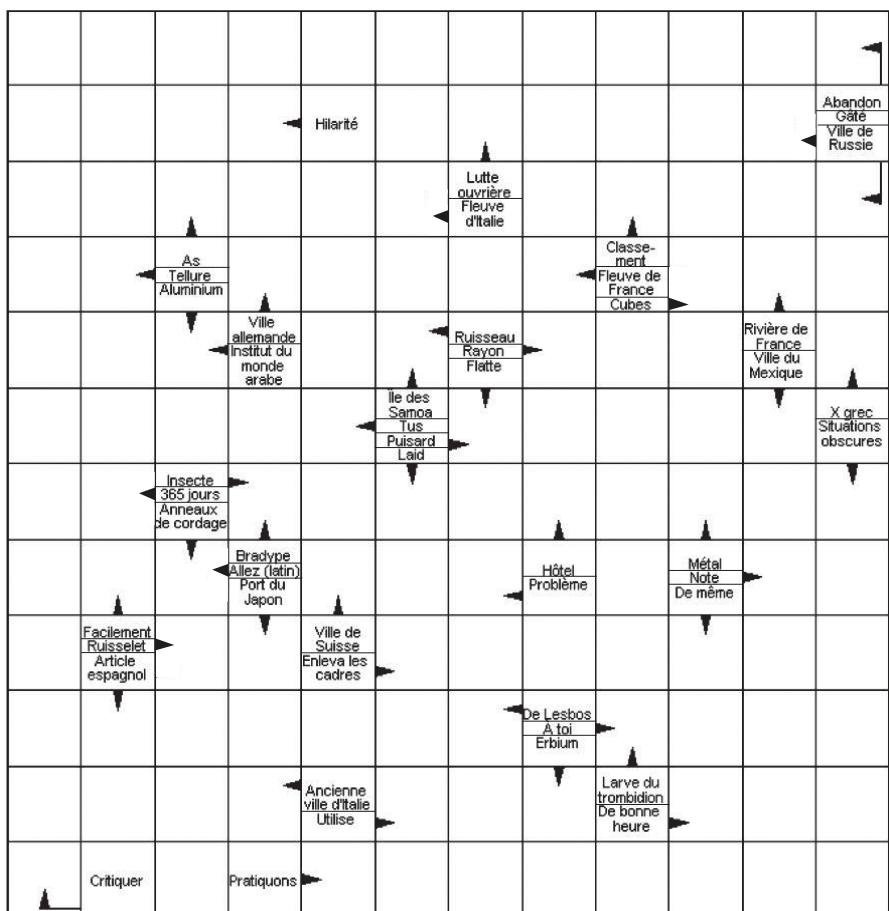
M

20h50

Capital**Résumé**

Sans faire de bruit, les six lettres colorées de Google se sont imposées au quotidien. En France, l'immense majorité des internautes utilise le célèbre moteur de recherche. Dans le monde, ce sont plus de trois milliards de requêtes qui sont assurées chaque jour par le géant californien. Au-delà du moteur de recherche, il y a aussi le système d'exploitation Android, qui équipe la majorité des smartphones dans le monde, ou encore la messagerie Gmail, sans oublier le géant de la vidéo, YouTube. À la tête de ce mastodonte dont les services sont utilisés par des milliards de personnes, il y a deux quadragénaires aux airs d'éternels adolescents : Larry Page et Sergueï Brin. Quinze ans après la création de leur entreprise, qui vaut 400 milliards de dollars, ils font partie des hommes les plus riches et les plus puissants de la planète.

Mots fléchés n°899



Samouraï-Sudoku n°899

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

1	6	2		9
7	6	1	2	4
9		4	1	
4				7
6	7		4	2
9				3
2	9	8		
5	3	2	9	7
8		5	6	

6	2	7		1
2	9	1	4	5
1	5	3		
3				7
5	6		8	2
4				3

3	4			
2	6		3	1
6	1			
4	8	5		9
5	2	9	7	6
3	6	5		
7				1
2	4		5	8
5				6
9	2	7		
4	1	3	6	9
6	9	4		2

7 erreurs



Proverbes

Il ne faut pas sous-estimer ses adversaires et plus généralement il ne faut pas se considérer au centre de la terre.

Proverbe algérien

Personne ne peut traverser une rivière sans se mouiller.

Proverbe berbère

La calomnie est l'arme ultime de l'impuissant.

Proverbe arabe

Loin des yeux, loin du cœur

Proverbe français

C'est arrivé un 22 Mars

1989 : renversement d'Alfredo Stroessner au Paraguay.

1990 : légalisation du Congrès national africain (ANC) en Afrique du Sud.

1999 : investiture du président de la République du Venezuela Hugo Chávez.

Célébrations :

- La Journée mondiale des zones humides commémore chaque année depuis 1997 la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne.

- Brésil : Fête de la déesse Iemanjá à Salvador de Bahia, Offrandes à la mère de l'eau pour réclamer une pêche abondante.

- Écosse : Premier des quatre anciens Scottish term days (en) (Jour de terme) de l'année, en vigueur du Moyen Âge au 13 juin 1991.

- Espagne, Mexique : La Virgen de la Candelaria (es) (Vierge de la Chandeleur), célèbre la Fête de la Présentation de Jésus au Temple et la Purification de la Vierge Marie après l'accouchement.

- États-Unis, Canada : Jour de la marmotte, animal dont le comportement permet supposément de prédir comment se terminera l'hiver.

- Lettonie (Mythologie lettone) : Vieja diena (Jour du vent) - Des rituels étaient destinés à calmer les ardeurs du vent lors de l'été à venir.

- République tchèque : Hromnice (cs) (Jour de la tempête), équivalent du Jour de la marmotte en Amérique du Nord.

- Thaïlande : (Wan Nak Pradit) (Journée nationale des inventeurs).

Mots croisés n°899

Horizontalement:

1. Immunisé contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Torride
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Human Immunodeficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille principale d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Halter

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											



TOURNOI ITF JUNIORS DE VINAROS L'Algérienne Ines Ibbou depuis jeudi en Espagne



La joueuse de tennis algérienne Inès Ibbou s'est engagée jeudi soir à Vinaros (Espagne) pour participer à un tournoi ITF juniors «grade 2» du 24 au 28 mars courant, a annoncé vendredi la Fédération algérienne de tennis (FAT).

À la faveur de la 10e place qu'elle occupe actuellement au classement de sa catégorie, Ibbou (16 ans) accédera directement au tableau final, sans passer par les qualifications.

La jeune Algérienne, dont la collaboration avec l'entraîneur Zine El Abidine Midoune a pris fin il y a quelques semaines est passée sous la direction de la FAT, qui lui a aussitôt désigné la coach Nabila Bouchabou, pour l'encadrer provisoirement en attendant de lui trouver un nouvel entraîneur.

Le tournoi de Vinaros est la première grande compétition à laquelle participe Ibbou depuis son rétablissement. Pendant l'été 2014, cette joueuse a été victime d'une fracture à la cheville droite qui l'avait éloignée des courts pendant plus de six mois.

TENNIS - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE U14 ET U16 L'Algérien Youcef Rihane en demi-finale



Le joueur de tennis algérien Youcef Rihane disputait vendredi à Tunis, la demi-finale des Championnats d'Afrique des moins de 14 ans, face au Marocain Sofiane El Mesbahi. Youcef Rihane est le seul des sept algériens, engagés dans la 38e édition des Championnats d'Afrique des -14 ans, et -16 ans (garçons/ filles) à avoir atteint les demi-finales de la compétition qui prend fin aujourd'hui. Rihane (U14) a démarré son parcours qualificatif par une éclatante victoire (6-0, 6-0) contre le Zimbabween Valentine Munyawir, avant d'enchaîner par un autre succès contre l'Ivoirien Cyril Alex Lago (2-6, 6-3, 6-3), puis le Sud-Africain Joubert Clopper (6-2, 6-2). Outre Rihane Youcef, l'Algérie est représentée dans ces Championnats d'Afrique par Rahim Mohamed Racim et Troubia Nesrine chez les U14, ainsi que Toufik Sahtali, Karim Bendjemaa, Sihem Sahli et Hanine Boudjadi chez les U16.

Les représentants algériens ont tous été éliminés à un stade relativement précoce du tournoi, aussi bien chez les garçons que chez les filles. Youcef Rihane est le seul à être allé aussi loin, avec la possibilité d'arriver en finale.

En cas de qualification pour la finale, Rihane sera opposé au vainqueur de l'autre demi-finale, entre le Marocain Saâdi Ismail et le Nigerian Michael Osewa.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE COURSE DE CÔTE AUTO Une participation record de 76 voitures à la 1^{re} étape

Une participation record atteignant 76 voitures sportives, dont une quinzaine ayant de plus de 30 ans d'âge, a marqué la première étape du Championnat national de Course de côte auto, organisé par la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM) vendredi à la forêt de Bainem (Alger) sur une distance de 1,6 km.

Les participants ont été répartis en sept groupes distincts, en fonction de la catégorie de leur voiture : R1, R2, R3, R4, R5, ainsi que les Karting de 1,125 centimètre



cube, et les voitures de collection, ayant plus de 30 ans d'âge. Les concurrents affrontent la pente de 1600 mètres à tour de rôle, et leurs performances sont minutieusement chronométrées.

«Le développement de cette discipline sportive reste néanmoins difficile en l'absence d'un circuit adapté, et qui répond aux normes internationales», a tenu à souligner le président de la Ligue de Blida, Kamel Khelfati.

Ce Championnat national de «course de côte auto» sera disputé en «neuf épreuves» selon la FASM «à travers sept wilayas : Alger, Blida, Bouira, Béjaïa, Sidi-Belabbès, Sétif et Constantine» a encore précisé la même source.

«Les motos ne sont pas concernées par cette compétition, réservée uniquement aux voitures» a ajouté la Ligue.

BASKET-BALL / EQUIPE NATIONALE (DAMES)

Les basketteuses algériennes en préparation à Alger

La sélection algérienne de basket-ball, seniors dames, effectuera un stage de préparation du 22 au 28 mars à Alger en vue de sa participation à l'Afrobasket-2015 au Cameroun et les Jeux Africains-2015 au Congo.

Les basketteuses algériennes qui devaient prendre part au tournoi de qualification de la Zone 1, se sont vu attribuer le droit de participer à ces deux compétitions continentales après le retrait de la Tunisie et du Maroc.

Le coach national adjoint, Yacine Bellal, a confirmé à l'APS «la qualification directe» de l'équipe algérienne pour la phase finale de l'Afrobasket dames 2015 qui se tiendra du 24 septembre au 3 octobre au Cameroun et aux Jeux Africains prévus du 4 au 19 septembre 2015 au Congo.

«Maintenant que la qualification est acquise, il faut se mettre au travail



et bien préparer ces deux compétitions. Nous avons établi un programme de préparation pour être prêts le jour J», a déclaré Bellal.

La sélection algérienne conduite par l'entraîneur Azeddine Labouisse et son adjoint Yacine Bellal avait entamé sa préparation en décembre dernier avec un stage en Turquie du 24 décembre au 4 janvier.

Pour ce stage le staff technique a fait appel à 18 joueuses dont trois évoluant dans le championnat français et neuf joueuses du GS Pétroliers qui composent l'ossature de la sélec-

tion nationale.

Neuf pays ont déjà composté leur billet pour la 24^e édition de l'Afrobasket dames à savoir le Cameroun (pays organisateur), l'Angola (tenant du titre), le Mozambique (vice-champion en titre), le Sénégal (qualifié d'office), le Mali (qualifié d'office), l'Algérie (Zone I), le Gabon (Zone IV), l'Ouganda (Zone V), et l'Afrique du Sud (Zone VI).

Liste des joueuses convoquées :

Nesrine Taibi, Nadia Islil, Ibtal Chenaï, Chahinez Boushaki, Amina Boukerma, Lilia Tlemsani, Lydia Refes, Radia Fentazi, Rachida Belaidi (GS Pétroliers), Soulef Necib, Sarah Lemgherbi (OC Alger), Sofia Saidani, Lilia Rekik, Ouarda Ouafid (Hussein-Dey Marine), Yasmine Slimani (EC El Biar), Nesrine Boussaid, Djihane Ouakrid (Veneroles basket-blub, France), Nadia Mekdad (Alcesaire Levilain, France).

CHAMPIONNAT NATIONAL DE BODYBUILDING ET POWERLIFTING 108 athlètes dont les sélections algérienne et française au rendez-vous

Cent-huit (108) athlètes dont les deux sélections algérienne et française seront au rendez-vous de la 10e édition du championnat national de bodybuilding et de powerlifting juniors-seniors (filles-garçons), les 27 et 28 mars à Batna, a-t-on appris jeudi auprès de l'instance fédérale.

L'équipe de France de powerlifting sera l'invité d'honneur, ajoute la même source. Quant aux autres athlètes, ils représenteront 21 clubs issus de 13 ligues de vilayets.

Selon le programme établi par la fédération algérienne de la discipline, le 27 mars connaîtra la pesée des athlètes des 53kg, 59kg et 66kg à partir de 08h00, alors que celle des athlètes féminines (open) sera à 12h30 de la même journée.



L'ouverture officielle, qui sera marquée par la présence des autorités locales, est fixée à 14h00, tandis que les compétitions commenceront 30 minutes après. Aussi pour le 27 du mois courant, aura lieu la pesée des catégories de poids des 75kg et 83kg et ce à 15h00, tandis que la compétition et les remises des médailles sont prévues à 17h00 et 19h00 respectivement.

La deuxième journée de cette compétition (28 mars) verra le déroulement de la pesée des athlètes (93kg, 105kg) suivie de la compétition des deux catégories de poids.

À l'après-midi de la même journée est réservée aux athlètes des 120kg et 120kg et plus, et ce de 12h00 à 14h00, avec la remise des médailles (16h00).

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°898

7	2	4	6	9	5	1	3	8
8	9	6	7	1	3	5	2	4
5	1	3	2	4	8	9	6	7
2	7	5	4	3	6	8	1	9
4	6	9	8	5	1	2	7	3
3	8	1	9	7	2	6	4	5
6	4	7	1	8	9	3	5	2
9	5	2	3	6	4	7	8	3
1	3	8	5	2	7	4	9	6

5	9	2	7	4	8	1	3	6
4	8	7	6	3	1	5	9	2
1	6	3	9	2	5	8	4	7
8	5	6	2	6	9	3	7	1
6	2	1	3	8	7	4	5	9
3	7	9	5	1	4	2	6	8
1	3	7	2	5	9	6	2	6
2	6	9	4	8	3	1	5	7
5	4	8	1	7	6	3	2	9

1	3	7	2	5	9	6	8	4
2	6	9	4	8	3	1	5	7
5	4	8	1	7	6	3	2	9
6	2	1	3	8	7	4	5	9
3	7	9	5	1	4	2	6	8
4	8	2	3	6	9	7	1	5
1	3	9	1	6	2	5	4	8
7	6	4	1	8	2	3	9	5

Mots Croisés N°898

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°898

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■N■G
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

CONFÉRENCE DE PRESSE DU SÉLECTIONNEUR DES VERTS CHRISTIAN GOURCUFF : «On part avec une nouvelle tranche d'âge»

Le tournoi de Doha auquel participera la sélection algérienne de football à partir de jeudi prochain sera une nouvelle étape pour préparer les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017) et du Mondial-2018 mais aussi une occasion pour une révision générale de l'effectif des Verts avec une nouvelle tranche d'âge», a indiqué l'entraîneur national Christian Gourcuff hier en conférence de presse tenue au complexe Mohamed Boudiaf d'Alger.

Saïd Ben

D'emblée coach Gourcuff situe l'apport attendu des deux rencontres amicales au programme au Qatar. «Les deux matchs que nous allons livrer à Doha contre le Qatar et Oman sont très intéressants sur plusieurs registres. C'est une nouvelle étape qui s'ouvre pour l'équipe nationale en prévision notamment des éliminatoires de la CAN-2017 et celles du Mondial-2018», a annoncé le technicien français.

Ainsi donc et après l'élimination précoce des Verts lors de la dernière CAN en Guinée équatoriale en quarts de finale le sélectionneur des Verts annonce également qu'on part avec une nouvelle tranche d'âge comme Ghezzal et Tafer alors que nous possédant des joueurs qui arriveront à maturité d'ici 2 ans comme Feghouli et Brahimi». Et c'est ce qui explique donc cette annonce du coach Gourcuff que «notre projet à long terme est la CAN 2017 en espérant qu'elle sera organisée en Algérie».

En effet, les Verts connaîtront le 8 avril prochain leurs futurs adversaires dans cette campagne des éliminatoires à l'issue du tirage au sort prévu au Caire.

Ainsi donc et en prévision du stage de Doha, le sélectionneur Christian Gourcuff avait rendu publique le 6 mars, une liste élargie de 37 joueurs qu'il avait ramenée le 16 mars dernier à 23 pour le rendez-vous de Doha pendant lequel l'équipe algérienne donnera la réplique au Qatar (26 mars) et à Oman (30 mars).

Parmi les « 23 » on remarquera notamment la convocation de trois nouveaux joueurs : Rachid Ghezzal (Lyon/France), Yannis Tafer (Saint Gall/Suisse) et Youcef Belaili (USM Alger). Sept nouveaux éléments ont été retenus pour la circonscription.

Des joueurs locaux et autres évoluant à l'étranger répondent parfaitement aux critères indiqués Gourcuff, à l'image de Belaili et Chafai (MC El Eulma). Chenih (MC El Eulma), Benlamri (JS Kabylie), Ghezzal (Lyon, France) et Tafer (Saint-Gall, Suisse).

«Ce sera donc une occasion pour découvrir le potentiel dont disposent ces joueurs et juger si on doit compter sur eux

Chenih (MC El Eulma) a les qualités pour jouer dans le haut niveau, juge Gourcuff

L'entraîneur de la sélection algérienne de football, Christian Gourcuff, n'a pas tardé d'éloges hier sur Brahim Chenih, l'attaquant du MC El Eulma (Ligue 1 Algérie), estimant qu'il a les qualités pour jouer dans le haut niveau. «C'est un joueur en qui je crois énormément. Il a vraiment de grandes qualités même s'il se fait discret. Je vais même dire qu'il peut envisager une carrière dans le haut niveau», a déclaré le technicien français en conférence de presse au Centre



à l'avenir ou non", a encore expliqué le patron technique des Verts.

«Le tournoi de Doha, une occasion pour redistribuer les cartes»

Il est évident que concernant l'équipe type, il n'y aurait, pour ainsi dire pas de changement de l'équipe malgré la présence de nouveaux joueurs puisque l'ossature des Verts est préservée.

Pour Gourcuff «Ghezzal et Tafer sont convoqués dans la perspective de voir s'ils peuvent passer le cap international. Il y a aussi deux nouveaux binationaux, et ça aurait pu être trois... Mais pour le cas de Fékir, Gourcuff avoue : «Je sais ce qui s'est passé côté français pour Fékir mais je ne vais pas m'étendre là-dessus... Il y a des intérêts...». «Par contre, j'ai de l'expérience dans le foot, et je vous assure qu'il y a beaucoup de choses qui se passent en dehors du terrain. Je n'en dirais pas plus...», conclut le sélectionneur des Verts sur le sujet.

D'autre part, il indique que «j'ai appelé Belaili que tout le monde connaît mais il y a aussi un autre comme Chenih dont on parle peu mais qui est très intéressant sans oublier des joueurs qui postulaient comme Chaffai et Benlamri et qui constituent des valeurs sûres du championnat».

Concernant les critères, Gourcuff indique que «la priorité sera donnée aux joueurs répondant aux critères, mais aussi dont la tranche d'âge leur permet de servir l'équipe nationale pendant de longues années», a-t-il souligné.

À passage, Gourcuff a déploré les défaillances enregistrées au sein de son effectif qui n'a pas été ménagé par les blessures, citant à titre d'exemple Soudani, Abeid et Belkalem, «out» justement à cause de leurs ennuis physiques.

Quant au gardien de but, Rais M'bolhi, absent lui aussi de la liste des 23, le Français a précisé qu'il a choisi de le laisser à la disposition de son équipe américaine de Philadelphie, d'autant plus que le championnat aux USA vient juste de démarrer.

Concernant les joueurs «Kashi et Cadamuro, Gourcuff indique aussi qu'ils ne jouent pas en club et donc qu'ils ne peuvent pas en sélectionner des Verts.

La conférence de presse de Gourcuff en 9 points

Conférence de presse en points du sélectionneur national Christian Gourcuff avant le départ de l'équipe algérienne de football pour le tournoi de Doha du 26 au 30 mars.

POSITIONNEMENT : Yacine Brahimi et Sofiane Feghouli ne se sont jamais plaints de leur positionnement sur le terrain lors des rencontres de la sélection algérienne, a assuré l'entraîneur national Christian Gourcuff qui leur a rendu visite dernièrement dans leurs clubs respectifs, Porto (Portugal) et Valence (Espagne).

LEADERS : si Gourcuff tient à être à l'écoute de Brahimi et Feghouli, c'est qu'il croit énormément en eux, indiquant qu'ils seront les futurs leaders de l'équipe nationale dans trois ans lorsqu'ils arriveront au sommet de leur maturité, a-t-il dit.

MESLOUB : le joueur du FC Lorient (Ligue 1, France) n'a pas été retenu pour le tournoi de Doha alors que les spécialistes louent ses belles prestations en championnat français. Sa non convocation qui a surpris plus d'un est justifiée par Gourcuff par son âge qui ne lui permet pas d'entrer dans les plans futurs des Verts. L'ex-Havrais a 29 ans.

CHOIX : privé de la Coupe d'Afrique (CAN-2015) pour indiscipline, Nabil Ghilas, le buteur de Cordoue (Liga espagnole) est de nouveau non convoqué en équipe nationale à l'occasion du tournoi de Doha. Mais la décision du coach national est cette fois-ci d'ordre technique, a-t-il dit.

ZEFFANE : l'arrière-droit Mehdi Zeffane continue de figurer dans les plans du sélectionneur national alors qu'il n'a été utilisé que quatre fois cette saison dans son club français, Lyon. Gourcuff a réitéré sa confiance au joueur de 22 ans parce qu'il croit beaucoup en lui, a-t-il dit, non sans encenser ses qualités morales.

DEPART : le départ du premier groupe de l'équipe nationale vers Doha était prévu hier. La délégation est composée essentiellement des staffs technique, médical et administratif. Les joueurs locaux feront le déplacement aujourd'hui, le lendemain des rencontres de championnat, alors que ceux évoluant en Europe intégreront le groupe lundi, a informé le coach national.

REGRET : Gourcuff a beaucoup regretté la blessure de Ryad Boudebouz (Bastia, France) intervenue au mauvais moment, car il comptait donner la chance à ce joueur qui a joué avec les Verts le Mondial-2010 alors qu'il n'avait que 20 ans. Mais depuis, son niveau a regressé avant qu'il ne revienne en force depuis quelque temps.

ELOGES : le patron technique des Verts a fait les éloges d'Ishak Belfodil, même si ce dernier est toujours muet en club et en équipe nationale depuis plus d'une année. «Il a été formidable lors de ses trois entrées en cours de jeu lors de la CAN. C'est un joueur qui a un gros potentiel», a jugé le technicien français pour justifier la confiance qu'il accorde toujours à l'attaquant de Parme (Italie), dont le club a été déclaré en faillite jeudi.

LYONNAIS : Rachid Ghezzal et Yannis Tafer, les deux seuls néo-internationaux évoluant à l'étranger, sont connus par le sélectionneur national depuis plusieurs années, a fait savoir Gourcuff, qui les a encensés estimant qu'ils ont reçu une bonne formation à Lyon. Si Ghezzal est toujours à l'OL, Tafer lui évolue à Saint-Gall en Suisse.

des médias du stade du 5 juillet (Alger) avant le départ des Verts pour Doha où ils disputeront deux matchs amicaux contre le Qatar et Oman, respectivement le 26 et le 30 mars.

En prévision justement de ce rendez-vous, Chenih a été convoqué par Gourcuff qui a fait appel à 23 joueurs dont sept nouveaux. Chenih (23 ans) est un ex-international olympique qui a été convoqué une seule fois en sélection première lors des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015), mais sans pour autant qu'il soit utilisé. C'est lors des regroupements de la sélection des joueurs locaux sous la houlette de Gourcuff, que ce dernier a été épaulé par les qualités de l'attaquant du MCEE, selon les dires de l'ex-driveur du FC Lorient (France), qui compte d'ailleurs donner sa chance au joueur lors des deux prochains matchs amicaux.

APS

FOOTBALL PROFESSIONNEL

Aller dans le sens de la rigueur et du professionnalisme

T.M.A.



M. Tahmi, ministre des Sports a déclaré tout récemment, qu'à partir de 2018, chaque club professionnel fonctionnera selon ses moyens et ressources. L'Etat continuera à accompagner le football professionnel mais pour longtemps encore.

Cette déclaration faite au 5 Juillet lors d'une journée d'information sur le football professionnel, tient, on peut le dire, du réalisme. On ne pouvait concevoir des équipes professionnelles entretenues par l'Etat. C'est un non-sens et il aura coûté énormément à la puissance publique. Un club professionnel est à l'image d'une entreprise. Il doit garantir sa pérennité, s'assurer des moyens pour assurer sa survie, avoir des objectifs à moyen et long terme. Le sponsoring joue à cet effet un grand rôle. C'est lui qui, par l'apport publicitaire, assure les moyens de la survie.

Le capital du club doit être ouvert à l'actionnariat. Il faut donc une équipe de management sportif et sur le plan de la gestion du club proprement dite, des comptes fiscaux doivent apparaître régulièrement. Le club, en cas de dépôt de bilan, est soumis en droit commercial, à une faillite et à la dissolution, ou à défaut, un rachat des actions permettant à d'autres investisseurs de se lancer dans l'aventure. Le football professionnel est une chose trop sérieuse pour être laissé entre les mains de bricoleurs qui, profitant de la manne financière de l'Etat, en viennent à des situations qui dépassent l'entendement. Car la situation du football professionnel frise l'hérésie. Il fallait un jour ou l'autre mettre fin à cette situation qui frôle, jusqu'à présent, l'intolérable et qu'on ne pourra pas supporter plus longtemps encore.

Il y a donc un assainissement en profondeur à faire, remettre tout ce monde-là dans le sens de la légalité et du droit. Les règles commerciales sont claires à ce sujet et doivent pouvoir s'appliquer à un secteur qui a fait bande à part jusqu'à présent. L'Etat est pleinement responsable à cet effet et sans concession. Il y a tout une politique d'éducation à mettre en œuvre qui doit suppléer celle du passé visiblement mal conduite car ayant été à l'origine d'une situation conflictuelle et source de débordements.

Il faut s'atteler à la tâche dès maintenant et sans faiblir car c'est l'avenir de la discipline qui est en jeu. On ne peut mettre de souligner le professionnalisme qui doit primer sur tout le reste de la part des membres des clubs, des gestions rigoureuses et le respect de la réglementation (charges et respect des contrats) vis-à-vis des institutions de l'Etat et autres partenaires sociaux. C'est par une gestion irréprochable que ces clubs doivent à l'avenir s'accorder, car il y a formation et formation d'une jeunesse aux vertus irréprochables que la société leur confie. Il faut aimer et avoir l'amour de ce métier de formateur pour pouvoir réussir, autrement, c'est la faillite morale qui en résulte. Chose par trop apparente aujourd'hui au vu des résultats.

T.M.A.

LIGUE 2 MOBILIS (23^e JOURNÉE)

Statu quo en tête du classement

La 23^e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis disputée vendredi, n'a pas apporté de changements en tête de classement après les victoires sur le fil du leader l'USM Blida et de son dauphin le RC Relizane contre respectivement l'USMM Hadjout et l'AB Merouana sur le même score (2-1), tandis que le DRB Tadjenanet est rejoint à la troisième place par l'O Médéa.

L'USM Blida a sué pour venir à bout d'une coriace équipe de l'USMM Hadjout dans un derby qui a tenu toutes ses promesses. Les hommes de Kamel Moussa ont attendu le temps additionnel pour empocher les trois points de la victoire grâce à un but de Sayeh (90'+2).

Avec cette victoire, la 12^e de la saison, les Blidéens conservent leurs six points d'avance et font un pas de plus vers un retour parmi l'élite.

Le RC Relizane a peiné de son côté pour engranger les trois points de la victoire contre la lanterne rouge l'AB Merouana qui a réalisé un match héroïque. Cueillis à froid sur un but de Bensalem (15'), les protégés de Benyelles ont égalisé juste avant la pause par Bouda (44')



avant que Ghazi (90'+2) ne libère son équipe et lui offre une précieuse victoire.

Le DRB Tadjenanet (3') décroche un peu après le nul ramené de Khroub face à l'ASK (1-1). Menés au score sur une réalisation de Guerrab (26'), les visiteurs ont égalisé par leur inévitable buteur Boulainine (46'). Un score qui fait les affaires de l'O Médéa qui partage désormais la troisième place avec le DRBT grâce à son succès (2-1). Le CA Batna et le MC Saïda se relancent dans la course pour l'accession en L1

après leur victoire contre respectivement le CA Bordj Bou-Arréridj (1-0) et l'AS Chaouia (3-0). Les deux formations se hissent à la quatrième position à deux longueurs du podium.

Dans le bas du tableau, l'A Bousaâda a réalisé la bonne opération de la journée en allant battre le WA Tlemcen 2-1 et enfonce un peu plus son adversaire du jour. Avec ce résultat, l'ABS quitte la zone rouge et remonte à la 9^e place, tandis que le WAT reste bloqué à la 14^e place devançant les deux derniers l'ESM Koléa et l'AB Merouana.

Résultats complets et classement

Résultats complets et classement à l'issue de la 23^e journée de Ligue 2 «Mobilis» de football, vendredi:

WA Tlemcen - A. Boussaâda	1-2
MC Saïda - US Chaouia	3-0
CRB Ain Fekroun - ESM Koléa	1-1
USMM Hadjout - USM Blida	1-2
CA Batna - CA Bordj Bou Arréridj	1-0
AS Khroub - DRB Tadjenanet	1-1
RC Relizane - AB Merouana	2-1
JSM Béjaïa - O. Médéa	1-2
 Classement :	
1. USM Blida	Pts J
2. RC Relizane	44 23
3. DRB Tadjenanet	35 23
- O. Médéa	35 23
5. CA Batna	33 23
- MC Saïda	33 23
7. CA Bordj Bou Arréridj	31 23
- AS Khroub	31 23
9. A Bousaâda	30 23
- CRB Ain Fekroun	30 23
11. JSM Béjaïa	29 23
- US Chaouia	29 23
13. USMM Hadjout	28 23
14. WA Tlemcen	26 23
15. ESM Koléa	23 23
16. AB Merouana	20 23

CLUB AFRICAIN

Les Algériens Belkaroui et Djabou convoqués pour le match de la Marsa



Les internationaux algériens du Club Africain, Hichem Belkaroui et Abdelmoumène Djabou figurent parmi les 19 joueurs convoqués hier par le coach Daniel Sanchez en prévision du match contre l'Avenir Sportif de la Marsa, prévu aujourd'hui pour le compte de la 22^e journée de la Ligue tunisienne de football, a annoncé le club tunisien.

Le coup d'envoi de cette rencontre, officielle par l'arbitre Maher Harrabi, sera donné à 14h00, au stade Abdelaziz-Chetoui.

Outre les deux Algériens, Daniel Sanchez a fait appel à Farouk Ben Mustapha, Seifeddine Charfi, Seif Tka, Bilel Ifia, Hamza Agrebi, Oussema Haddadi, Yacine Mikari, Ghazi Ayedi, Nader Ghandi, Stéphane Houcine Nater, Seidu Salifu, Mourad Hedhi, Imed Meniaoui, Chiheb Zoghlami, Mehdi Ouedherfou, Zouheir Dhaouadi et Saber Khalfa.

Le Club Africain est l'actuel leader de la Ligue 1 tunisienne de football avec 43 points. Il devance de deux longueurs l'Etoile Sportive du Sahel, où évolue un autre international algérien, Baghdad Bounejah, au moment où l'Avenir Sportif de la Marsa pointe à la 8^e place, avec 27 points.



APS

MOURINHO CONFIANT POUR LE TITRE

Avec six points d'avance et un match en moins, Chelsea est en position de force avant d'aborder la dernière ligne droite de la Premier League. « Nous sommes devant au classement avec un avantage significatif. Nous sommes forts et confiants, mais le chemin à parcourir est encore long. Les autres équipes sont à notre poursuite depuis le mois d'août, elles ne nous laisseront jamais tranquilles. Certes, je préférerais avoir 20 points de plus mais nous sommes dans une bonne situation. »



LAHM : «PORTO JOUE TRÈS BIEN»

Philipp Lahm, capitaine du Bayern Munich qui rencontrera Porto le 15 avril en match aller: « Il y avait certainement des adversaires plus gênants mais Porto a montré sa classe au 2e tour (8e). » « Porto joue très bien, et pas seulement en défense. Ils ont des joueurs rapides mais nous nous y préparerons. Une chose est claire: on veut les demi-finales. On joue le premier match à l'extérieur, on visera un meilleur résultat qu'à Donetsk (0-0) pour décrocher ensuite le billet en demi-finales. »

STURRIDGE PRÊT POUR LE CHOC FACE À MU

A la veille du choc face à Manchester United (dimanche, 14h30), décisif en vue de la lutte pour la quatrième place qualificative à la Ligue des Champions, le buteur des Reds Daniel Sturridge est confiant.

Malgré l'importance symbolique et comptable de cette rencontre, l'international anglais assure que les Reds ne doivent pas changer leurs habitudes, dans un entretien accordé au site officiel du club de la Mersey : « Bien sûr, il y a une grande rivalité entre les deux clubs. Mais c'est aussi trois points, il faut préparer ce match comme d'habitude. Ça va être un gros match pour nous. On va tout faire pour l'emporter. Il faut entrer dans ce match avec un gros mental, jouer notre football et faire en sorte de gagner. »

Actuel cinquième du championnat anglais, Liverpool a l'occasion de ravir la quatrième place du classement à Manchester United, en cas de succès ce dimanche à Anfield.

Lucas Leiva de retour à l'entraînement avec Liverpool

Absent depuis plus d'un mois en raison d'une blessure aux adducteurs, Lucas Leiva a fait son retour à l'entraînement des Reds de Liverpool mercredi. Le milieu de terrain brésilien n'a plus fait son apparition sur un terrain depuis le derby face à Everton le 7 février dernier et sa sortie sur blessure. Reste à savoir s'il pourra tenir sa place dimanche, face à Manchester United à Anfield.

BRYAN ROBSON : «ROONEY DOIT COMMENCER ATTQUANT FACE À LIVERPOOL»

« J'aime voir Wayne Rooney en attaque, a déclaré la légende d'Old Trafford. Ce que j'aime chez lui quand il est devant, c'est qu'il peut toujours créer un but et marquer. Je pense que c'est là qu'il est le plus dangereux. Quand il joue au milieu de terrain, il ne pense plus à marquer et il fait juste le lien avec l'attaque. Il fait de supers passes mais il oublie qu'on peut marquer aussi en tant que milieu de terrain. C'est pour ça que je préfère le voir sur le front de l'attaque ». Robson pense que United peut passer devant Arsenal et Manchester City et terminer deuxième cette saison, à condition d'un bon résultat dimanche. »



Cavani dans le viseur de l'Atlético

annoncé dans le viseur de plusieurs clubs européens en vue du prochain mercato, Edinson Cavani pourrait quitter le PSG. Et parmi les points de chute potentiels, l'Atlético Madrid prend clairement position. Manchester United a toujours à l'esprit de recruter Edinson Cavani lors du mercato estival et aurait récemment supervisé l'attaquant du PSG dans cette optique.

Mais d'autres clubs seraient sur les rangs, comme la Juventus Turin ou encore... l'Atlético Madrid.



CARRICK PROLONGE JUSQU'EN 2016

Michael Carrick a prolongé son contrat d'un an avec Manchester United et est désormais lié au club jusqu'en 2016.

A 33 ans, Michael Carrick n'est pas fatigué. Le milieu défensif a prolongé son contrat d'un an à Manchester United avec qui il est désormais lié jusqu'en 2016. Le « second capitaine préféré » de Louis van Gaal derrière Wayne Rooney a donc signé pour une 10^e saison sous les couleurs des Red Devils.



ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA NAMIBIE :

Le Président Bouteflika félicite son homologue namibien

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue namibien, Hage Geingob, à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de l'indépendance de son pays.

«La célébration du 25^e anniversaire de l'indépendance de votre pays m'offre l'agréable opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple namibien frère», a écrit le chef de l'Etat dans son

message. «Je demeure convaincu que vous saurez rassembler toutes les énergies du pays en vue de consolider davantage les acquis de la nation namibienne et de réaliser ses aspirations au développement et au progrès économique et social», a ajouté le Président Bouteflika.

«Je tiens à saisir cette heureuse opportunité pour relever avec satisfaction la qualité des liens traditionnels d'amitié et de solidarité qui existent entre nos deux pays et vous réitérer mon attachement à promouvoir davantage au service de nos deux peuples frères», a souligné le Président de la République.

ALGÉRIE - MONDE ARABE Medelci participe aux réunions des organes de l'UCCA à Koweït

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci participera aux réunions des organes de l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes (Ucca) prévues du 22 au 25 mars à Koweït. La délégation algérienne participera aux travaux de la commission scientifique qui porteront sur «le rôle de la justice constitutionnelle dans le développement des régimes constitutionnels et politiques/expériences arabes» et présentera l'expérience de l'Algérie en la matière, a indiqué samedi un communiqué du Conseil.

Le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci participera aux réunions des organes de l'Union des cours et conseils constitutionnels arabes (Ucca) prévues du 22 au 25 mars à Koweït. La délégation algérienne participera aux travaux de la commission scientifique qui porteront sur «le rôle de la justice constitutionnelle dans le développement des régimes constitutionnels et politiques/expériences arabes» et présentera l'expérience de l'Algérie en la matière, a indiqué samedi un communiqué du Conseil.

La 2^e conférence sur l'enseignement supérieur et l'innovation se tiendra les 22 et 23 mars à Madrid

La 2^e conférence ministérielle sur l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation qui entrera dans le cadre du dialogue «+5», se tiendra les 22 et 23 mars 2015 à Madrid (Espagne), a indiqué samedi, un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique. L'Algérie sera représentée à cette rencontre par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, est-il précisé.

Cette 2^e conférence permettra aux ministres participants de débattre plusieurs thématiques notamment, «la synergie entre recherche et innovation et les nouveaux besoins de l'enseignement supérieur comme l'employabilité et la compétitivité», a souligné la même source.

Elle constituera également, une occasion pour les conférenciers, de dis-

cuter les voies et moyens susceptibles de consolider les liens existants en vue d'asseoir les bases d'un partenariat solide et durable dans les domaines de la recherche et de l'innovation, d'encourager et faciliter la mobilité multilatérale, de soutenir la formation conjointe des chercheurs tout en favorisant le libre accès aux infrastructures universitaires».

Selon la même source, les objectifs de la rencontre sont aussi, l'identification des mécanismes» en vue de concrétiser des actions de coopération notamment dans les domaines de l'environnement, de la santé, de la sécurité et de la gestion des risques. Elle sera l'occasion pour les ministres de signer la 2^e déclaration pour la poursuite de la coopération entre les deux pays, a conclu le communiqué.

APS

**A L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE
M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA**

Le président malien en visite d'Etat en Algérie

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, effectuera une visite d'Etat en Algérie du 22 au 24 mars 2015 à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, indique samedi la présidence de la République dans un communiqué.

Cette visite «s'inscrit dans une tradition séculaire de liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage entre les peuples algérien et malien», ajoute la même source.

Elle sera l'occasion pour les deux chefs d'Etat «de se concerter sur plu-



sieurs questions d'intérêt commun, dont celles liées à la paix, la sécurité et la coopération dans la zone sahélienne en particulier l'aboutissement de la médiation conduite par l'Algérie pour la restauration de la paix au Nord Mali», souligne le communiqué.

En outre, les travaux entre les membres des deux délégations «seront l'occasion de dynamiser la coopération et les échanges entre les deux pays dans tous les domaines offrant des opportunités», conclut la même source.

Des liens de coopération solides et profonds

Boualem Branki

C'est dans le sillage de cette très reconfortante circonstance de la signature des accords de paix entre factions rivales au Nord du Mali, que le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, recevra aujourd'hui, à son invitation, son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta. C'est en fait le dénouement logique de beaucoup d'efforts déployés par la diplomatie algérienne pour créer au sein des forces vives maliennes cette fibre patriotique qui en fait un pays riche de ses différentes composantes sociales et ethniques. La visite d'Etat du président malien en Algérie est de nature à donner de nouvelles perspectives à la coopération plurielle entre les deux pays, particulièrement dans le domaine économique, car l'Algérie a beaucoup d'arguments pour soutenir le développement du Mali, en particulier les régions nord du pays, et jusque vers la bande frontalière. Il est un fait que l'Algérie a depuis longtemps affirmé sa volonté de promouvoir un nouveau type de coopération avec ses voisins du Sahel, autant avec le Niger qu'avec le Mali et au-delà vers le Tchad et les pays sahariens. Le développement du nord du Mali est un gage de prospérité pour le peuple malien de cette région, mais il permet surtout de créer une vaste zone économique et sociale d'échanges, et, surtout, d'apporter à ces régions progrès et stabilité politique. Pour l'Algérie et son Président, ce sont là des objectifs auxquels travaillent toutes les bonnes volontés en Afrique, au Sahel comme en Algérie. Car il y a développement et de son parachèvement dans le vaste continent africain. La visite de trois jours du président malien sera par ailleurs une autre occasion au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'affirmer les liens solides et profonds de l'Algérie avec les pays africains, et, surtout, sa conviction que l'avvenir commun des deux pays passe par une rénovation des prio-

RÉUNION AUJOURD'HUI À ALGER DU GROUPE DE CONTACT ALGÉRO-ITALIEN SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE

L'impérative urgence de rétablir la paix et la sécurité en Libye

Kamel Cherif

Un groupe de contact algéro-italien de haut niveau sur la lutte antiterroriste se réunira aujourd'hui à Alger dans le cadre de la concertation et de la coordination bilatérale en matière de lutte contre le terrorisme. Cette réunion intervient suite à la visite effectuée par le ministre délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel, à Rome (Italie) mercredi dernier pour rencontrer le chef de la diplomatie italienne dans le cadre des consultations permanentes entre les deux pays sur les questions de haut intérêt.

Les conséquences de la situation en Libye sur les pays du voisinage, notamment l'Algérie et l'Italie, les ont amenés à travailler ensemble et à se concerter, sachant que des groupes et des commissions dans le cadre du groupe des pays voisins ont été mis en place de manière à ce que les concertations et la coordination soient permanentes. C'est dans cet esprit que l'Algérie avait accueilli la rencontre inclusive

interlibyenne, réussissant ainsi à amener les différentes parties en conflit dans ces pays à s'asseoir autour de la même table de négociations. Il s'agit en fait d'une première rencontre, alors que d'autres devraient suivre afin de mettre fin au feu de la fata qui consume la Libye depuis la chute du régime de Mouââmar El Gueddafi en 2011.

Il s'agit aussi pour l'Algérie et l'Italie ainsi que d'autres pays du voisinage de faire le point de la situation en Libye et surtout encourager les résultats de la rencontre abritée par Alger où les différentes parties libyennes avaient été réunies, à l'exception des groupes terroristes reconnus en tant que tel par l'ONU. En ce sens, l'Algérie et l'Italie avaient déjà réaffirmé leur appui aux efforts et au travail entrepris par l'envoyé spécial des Nations unies en Libye, Bernardino Leon. Ce dernier est en contact permanent avec l'Algérie, laquelle est à son tour en contact avec les différentes parties libyennes. La réunion du groupe de contact de haut niveau algéro-italien sur la lutte antiterroriste, dénote également des intentions et de

l'optimisme de l'Algérie de voir les Libyens parvenir à une solution consensuelle, d'autant plus que les pays du voisinage se sont engagés à travailler dans ce sens et à consolider ce consensus pour édifier un Etat pour tous les Libyens.

L'aboutissement à une solution pacifique et politique en Libye est aujourd'hui plus qu'une urgence compte tenu de l'évolution de la situation dans la région. Les derniers attentats en Tunisie devraient amener les pays du voisinage ainsi que la communauté internationale à accélérer le processus de rétablissement de la paix en Libye. L'aggravation de la situation sécuritaire dans ce pays risque d'avoir des conséquences dououreuses et dramatiques sur l'ensemble de la région.

Il s'agit en somme de juguler le terrorisme, sachant que le conflit libyen a induit la circulation d'armes dans la région, laquelle est infestée de groupes terroristes et de leurs connexions. Cela explique les efforts de l'Algérie dont l'expérience dans la lutte antiterroriste demeure une référence pour la communauté internationale.